

Enquête Budget Consommation 2010

PROFIL DE LA PAUVRETE A SAO TOME ET PRINCIPE



SOMMAIRE

Pages

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	III
PREFACE	IV
AVANT PROPOS.....	V
RESUME.....	VI
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : STRUCTURE ET COMPOSITION DES MENAGES	4
1.1 Structure par âge et sexe de la population.....	5
1.2 Profil sociodémographique des ménages	7
CHAPITRE II : ANALYSE DE LA DE LA PAUVRETE MONETAIRE.....	11
2.1 Approche méthodologique de l'analyse monétaire de la pauvreté	12
2.2 Profil de pauvreté des ménages à Sao Tome et Principe	18
CHAPITRE III : SANTE ET EDUCATION DES MENAGES ET DE LA POPULATION.....	22
3.1 Etat sanitaire de la population et des ménages.....	23
3.1.1 Morbidité	23
3.1.2 Taux de consultation	25
3.1.3 Personnel soignant consulté en cas de maladie	27
3.1.4 Accessibilité financière aux services de santé	28
3.1.5 Satisfaction par rapport aux services de santé	29
3.1.6 Principales raisons de non consultation des services de santé	30
3.2 Scolarisation et alphabétisation dans le pays	31
3.2.1 Instruction et scolarisation	32
3.2.2 Principaux motifs de non scolarisations des individus d'âge scolaires	36
3.2.3 Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus	38
3.2.4 Accessibilité financière aux services d'éducation	39
CHAPITRE IV : EMPLOI ET QUALITE DE L'INSERTION SUR LE MARCHE DU TRAVAIL.....	41
4.1 Situation dans l'emploi et principales caractéristiques des actifs occupés.....	42
4.2 Tendances des indicateurs liés à la qualité de l'insertion sur le marché du travail.....	48
4.3 Tendances des indices de ségrégation.....	52
4.4 Tendances des revenus mensuels moyens et adéquation emploi/formation.....	55
CHAPITRE V : DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES ET DOTATIONS DES MENAGES..	58
5.1 Dépenses de consommation des ménages.....	59
5.1.1 Dépenses annuelles moyennes par tête des ménages	59
5.1.2 Poids des principaux produits alimentaires consommés par les ménages	60
5.1.3 Lieu d'achat des produits consommés par les ménages	61
5.1.4 Distribution et inégalité de la dépense de consommation des ménages.....	61
5.2 Autres dotations des ménages	64
5.2.1 Caractéristiques des ménages et de leur logement	65
5.2.2 Biens durables possédés par les ménages.....	67
5.2.3 Autres dotations des ménages.....	68

CHAPITRE VI : ANALYSE DE LA PAUVRETE NON MONETAIRE.....	71
6.1 Perception de la pauvreté.....	72
6.2 Difficultés liées aux conditions de vie des ménages	75
6.3 Stratégies adaptatives des ménages pour améliorer leurs conditions de vie.....	76
6.4 Actions prioritaires attendues de la politique gouvernementale.....	77
CHAPITRE VII : ANALYSE DE LA PROPENSION A ETRE PAUVRE DES MENAGES.....	79
7.1 Approche méthodologique	80
7.2 Analyse et interprétations des résultats obtenus.....	82
CHAPITRE VIII : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	84
8.1 Conclusion et principaux enseignements par rapport à la pauvreté dans le pays.....	85
8.2 Principales recommandations de l'étude.....	85
8.2.1 <i>Recommandations par rapport aux orientations méthodologiques</i>	85
8.2.2 <i>Recommandations par rapport aux axes possibles de politiques socio-économiques</i>	87
8.2.3 <i>Perspectives pour un meilleur suivi-évaluation des indicateurs des DSRP et des OMD</i>	89
ANNEXES	91
<i>Annexe 1 : Composition de l'équipe pour la réalisation de l'IOF 2010 et du profil de pauvreté</i>	92
<i>Annexe 2 : Composition du panier des produits alimentaires pour la détermination du seuil alimentaire</i>	93
<i>Annexe 3 : Liste des produits alimentaires consommés par plus de 30% de la population totale</i>	94
<i>Annexes 4 : modèles économétriques de la propension à être pauvres</i>	95
<i>Annexe 5 : Cadre conceptuel des principaux indicateurs</i>	99
<i>Annexe 6 : Bilan comparatif de la méthodologie d'analyse de la pauvreté en 2000 et en 2010, Sao Tome et Principe</i>	102

SIGLES ET ABREVIATIONS

Sigles	Libellés
AFRISTAT	: Observatoire économique et statistique d'Afrique Subsaharienne
AGR	: Activités génératrices de revenus
APD	: Aide publique au développement
BIT	: Bureau international du travail
CERA	: Centre d'études et de recherche appliquée d'AFRISTAT
CSP	: Catégories socioprofessionnelles
DASD	: Département des appuis stratégiques et de la diffusion (AFRISTAT)
DSRP	: Document de stratégie de réduction de la pauvreté
DSRP-I	: Document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté
DSSRP	: Département des statistiques sociales et des stratégies de réduction de la pauvreté
EDS	: Enquête démographique et de santé
Enquête 1.2.3	: Enquête sur l'emploi (1), le secteur informel (2) et la consommation (3)
EUR	: Euros (Unité monétaire de l'Union Européenne)
FRPC	: facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
GSE	: Groupes socioéconomiques
HIMO	: Activités à haute intensité en main d'œuvre
IDE	: Investissements directs étrangers
INE	: Institut national de la statistique
IOF	: Inquérito aos orçamentos familiares
OMD	: Objectifs du millénaire pour le développement
P0	: Ratio de pauvreté
P1	: Profondeur ou gap de pauvreté
P2	: Sévérité de la pauvreté
PIB	: Produit intérieur brut
PNUD	: Programme des Nations unies pour le développement
QUIBB	: Questionnaire unifié pour les indicateurs de base du bien-être
SCN	: Seuil calorique normatif
SISP	: Système d'information pour le suivi de la pauvreté
SMIG	: Salaire minimum interprofessionnel garanti
STD	: Dobras de Sao Tome et Principe
STP	: Sao Tome et Principe
TBS	: Taux brut de scolarisation
TCP	: Travailleurs pour compte propre
TNS	: Taux net de scolarisation
Z	: Seuil de pauvreté
ZA	: Composante alimentaire du seuil de pauvreté
ZNA	: Composante non alimentaire du seuil de pauvreté

PREFACE

Depuis plus d'une décennie, la lutte contre la pauvreté figure au centre des politiques de développement économique et social des pouvoirs publics, dans la plupart des pays en voie de développement en général et dans les pays d'Afrique au sud du Sahara en particulier.

A Sao Tome et Principe, une nouvelle dynamique du développement économique et social se profile avec des objectifs clairement affichés du gouvernement de baser sa politique sur les quatre axes stratégiques que sont la bonne gouvernance, la croissance et le développement, la cohésion nationale et sociale et l'état de droit.

Parmi les objectifs visés par ce programme, on relève entre autres, le développement et la dynamisation du secteur privé, le renforcement des activités agricoles (vivrières, de rente), mais aussi de la pêche en veillant à doper leur productivité. Le développement des services de l'administration et l'élargissement des relations commerciales qui ouvriront la voie à l'arrivée de nouveaux partenariats que le pays mettra à profit afin d'atteindre ses objectifs de développement. De même, le renforcement des capacités d'investissement dans les secteurs sociaux, la création d'emplois et l'amorce d'une politique volontariste de lutte contre la pauvreté sur fond de relance économique durable sont autant de défis que le pays veut relever à moyen terme.

C'est pourquoi, aujourd'hui, plus que par le passé, le pays veut fonder ses choix de politiques économiques et sociales sur des indicateurs statistiques pertinents, fiables et à jour. L'élaboration du DSRP intérimaire (DSRP-I) a révélé un déficit important en informations statistiques. En effet, il n'existait pas de données récentes permettant d'appréhender clairement la situation présente, le pays ayant réalisé sa dernière enquête nationale sur les conditions de vie des ménages et la pauvreté en 2000. Les statistiques qui ont permis d'établir le diagnostic de la situation sur les conditions de vie des populations dans le DSRP-I provenaient donc de sources disparates et parfois pas nécessairement cohérentes. C'est ainsi qu'une enquête nationale pour l'évaluation de la pauvreté a été réalisée en 2010 (IOF 2010).

Aussi, l'Institut national de la Statistique (INE) a-t-il réalisé une enquête nationale portant essentiellement sur les conditions de vie des ménages en vue de l'évaluation de la pauvreté. Cette enquête a permis de mesurer les progrès accomplis dans les domaines des conditions de vie des populations et de la pauvreté et de disposer d'une situation actuelle basée sur des données fiables. Ces informations sont désormais disponibles pour l'ensemble des utilisateurs.

Je voudrais ici rendre un hommage particulier au Gouvernement et surtout à l'agence locale du PNUD pour nous avoir encouragé et soutenu financièrement dans cette activité. Je m'en voudrais de ne pas associer à ses remerciements les autres agences locales du système des Nations unies (Unicef, Unfpa, etc.) pour leur franche collaboration.

Je ne saurais oublier l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) qui a déployé sans réserve ses experts pour soutenir techniquement l'équipe des cadres nationaux de l'INE.

Que toute la population de Sao Tome et Principe trouve ici, l'expression de ma profonde gratitude, pour sa participation à la réalisation de cette importante opération.

Enfin, j'adresse mes remerciements à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de cette opération, et plus particulièrement aux membres de l'équipe technique permanente de l'IOF 2010.

Le Ministre du Plan et du Développement

M. Agostinho QUARESMA DOS SANTOS FERNANDES

AVANT PROPOS

Le processus d'élaboration du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) a nécessité la réalisation en 2010 d'une enquête nationale récente sur les conditions de vie des ménages et l'évaluation de la pauvreté (IOF 2010). Cette enquête a été exécutée entre 2009 et 2010 par l'Institut national de la statistique (INE), avec l'appui technique d'AFRISTAT. Cette assistance technique a été prise en charge sur un financement mobilisé par l'agence locale du PNUD.

Compte tenu des objectifs de développement économique et social que le gouvernement de Sao tome et Principe vise pour les prochaines années, il serait effectivement souhaitable de renouveler cette opération tous les cinq ans pour le volet consommation et tous les deux ans pour le volet portant sur l'évaluation des principaux indicateurs socio-économiques en tenant compte non seulement, des éventuelles améliorations envisageables, mais aussi des besoins nouveaux exprimés par l'Etat ou d'autres acteurs. Ces opérations devraient être couplées avec d'autres ciblant la situation sanitaire des femmes et des enfants (enquêtes démographiques de santé, situation du travail des enfants, etc.), mais aussi une enquête ou un recensement agricole.

La réalisation de cette deuxième édition va servir d'enquête de référence dans le cadre de la connaissance de la pauvreté dans le pays. Le profil de pauvreté 2010 à Sao Tome et Principe est conforme à la méthodologie harmonisée adoptée par l'ensemble des Etats membres d'AFRISTAT. Il convient pour l'INE de prendre toutes les dispositions nécessaires et cela, avec le soutien financier du gouvernement et des partenaires techniques et financiers, pour renforcer et consolider les acquis actuels.

En dépit de sa richesse en information, ce profil 2010 n'a certainement pas épuisé toutes les analyses qu'il est possible de tirer de l'IOF 2010. Il convient donc que les partenaires techniques et financiers nous encouragent à favoriser une plus grande valorisation des données de cette enquête avec la multiplication de travaux d'analyse approfondie pour développer certaines thématiques qui n'ont certainement pas été traités dans ce document. De même, d'autres analyses plus approfondies pourront être menées en fonction des orientations prioritaires du DSRP et contribueront à pallier les insuffisances d'informations qui auraient été observées. L'INE reste donc ouvert à toutes propositions dans ce sens, surtout si elles permettent en plus de renforcer les capacités statistiques de ses cadres.

La Directrice Générale

Elsa Maria Cardoso

RESUME

Principales caractéristiques sociodémographiques des ménages et de la population

En 2010, selon l'enquête sur les conditions de vie des ménages réalisée par l'INE, Sao Tome et Principe comptait 163 763 habitants dont 51,4% de femmes (correspondant à 37 081 ménages dont 38% sont dirigés par des femmes). Avec un âge moyen estimé à 22,8 et 54,2% des individus ayant moins de 20 ans, c'est une population assez jeune. Elle est composée essentiellement de ménages autochtones (95,4%). La répartition par région de la population n'a pas significativement changé en 2010 par rapport à 2000. En effet, on constate que la région du Centre concentre 63% de la population et les régions du Nord, du Sud et de Principe, respectivement 19%, 14% et 4%.

Les typologies dominantes de ménages sont les couples avec enfants (36,2%), les familles élargies (21,5%) et les ménages monoparentaux nucléaires (15,5%). Ces ménages sont identifiés comme ayant des tailles nettement supérieures à la moyenne nationale, estimée à 4,4 personnes et totalisent 81% de la population totale.

Les femmes chefs de ménages sont généralement à la tête de ménages monoparentaux, surtout nucléaires tandis que les hommes sont la tête des couples avec enfants. La composition des ménages montre que les enfants du chef représentent plus de 50% de ses membres. Dans les ménages gérés par des femmes, comparativement à ceux gérés par des hommes, on enregistre une présence relativement importante des parents du chef de ménage en plus des enfants (respectivement 35% et 22%).

De la nécessité du changement méthodologique de la mesure de la pauvreté

Selon la méthodologie adoptée en 2000, fondée sur une approche relative, le seuil de pauvreté correspondait au 2/3 de la dépense moyenne par tête harmonisée des ménages. En réalité cette approche relative est pertinente dans un pays où la grande majorité de la population arrive à satisfaire ses besoins existentiels vitaux. Dans nos pays en développement d'Afrique, ce contexte ne prévaut pas et la majorité de la population rencontre des problèmes pour satisfaire ses besoins alimentaires et non alimentaires vitaux. Il est donc recommandé d'opter pour une approche absolue, fondée sur la méthode du coût des besoins essentiels (CBE).

Suivant les mêmes bases méthodologiques de 2000, le ratio de pauvreté relative a baissé, passant à 53,8% en 2000 à 49,6% en 2010 avec également une amélioration de la profondeur de la pauvreté (estimée respectivement à 19,2% et 15,9%). Par rapport au seuil de pauvreté, Caué et Lemba restent les districts les plus pauvres aussi bien en 2000 qu'en 2010 et Agua-Grande et Mé-Zochi (en 2000) et Mé-Zochi et Cantagalo (en 2010) étant les moins pauvres.

Suivant l'approche absolue, fondée sur le coût des besoins essentiels, les districts avec les taux de pauvreté les plus élevés sont observés à Caué (84,5%) et à Lemba (73,4%) les taux les plus faibles à Mé-Zochi (56,6%) et à Cantagalo (65,9%).

On remarque ainsi que les deux approches (relative vs absolue) donnent des tendances assez différentes du classement des districts par rapport à l'ampleur de la pauvreté. Mais désormais, celle qu'il convient de retenir pour les futures évaluations de la pauvreté, c'est la méthode du coût des besoins essentiels.

Le profil de pauvreté en 2010

L'IOF 2010 a permis de constater que 66,2% de la population totale de Sao Tome et Principe est pauvres. Autrement, 66,2% de la population totale du pays aurait une dépense annuelle par tête inférieure à 10 975 730 Dobras, qui correspond au seuil de pauvreté estimé pour le pays en 2010, soit une dépense par tête inférieure à environ 30 071 Dobras par jour et par tête.

Les districts où les taux de pauvreté sont supérieurs à 70% (Caué, Lemba, Principe) n'expliquent que 19% de la pauvreté nationale. Par contre, les districts d'Agua-Grande, de Mé-Zochi et de Lobata qui accueillent 74,1% de la population totale du pays, contribuent à 71,2% à la pauvreté nationale. Ils se caractérisent également par des gaps

de pauvreté les plus importants, dénotant des conditions de vie en moyenne beaucoup plus difficiles pour les pauvres dans ces districts.

Qui sont les pauvres en 2010 ?

La pauvreté affecte relativement plus les femmes (71,3%) que les hommes (63,4%), tous justifiant en général d'un faible niveau d'instruction. La paupérisation des populations semble très corrélée avec leur situation dans l'emploi, affectant moins les actifs occupés que les inactifs et les chômeurs. Dans l'emploi, les actifs les plus exposés à la pauvreté sont les travailleurs indépendants du secteur privé agricole (68,4%) et du privé non agricole (67,7%) alors que les autres actifs enregistrent des niveaux de pauvreté inférieurs à 60%. Un emploi sur trois occupés par les pauvres se caractérise par une rémunération mensuelle inférieure au SMIG (822 255 S'TD) contre un emploi sur quatre chez les non pauvres. En outre, une importante proportion des actifs pauvres restent plus longtemps sur le marché du travail, au-delà de 65 ans. Les pauvres se distinguent également avec un moindre niveau d'alphabétisation (80,6% contre 93,5% pour les non pauvres). Avec une taille moyenne estimée à 5,3 individus (contre seulement 3,3 personnes dans les ménages non pauvres), les pauvres se retrouvent nettement plus souvent que les non pauvres dans les ménages de type monoparental élargi (17,7% contre 8,2% pour les non pauvres) et famille élargie (27,4% contre 25,9% pour les non pauvres). Par rapport à la santé, les populations pauvres ont une propension à sous-estimer l'ampleur de leur état morbide. Si on constate une certaine spécialisation de la prise en charge du ménage par le chef et son conjoint (90%) dans les ménages non pauvres, dans les ménages pauvres on remarque plutôt une certaine diversification, le chef et son conjoint contribuant en moyenne à 75,6%, les enfants à 19,8% et les autres membres apparentés du chef, à 3,7%.

Les principales orientations de politiques économiques et sociales envisageables

L'analyse des données de l'IOF 2010 a permis de mettre en évidence les axes potentiels d'orientation de la politique sociale et économique du pays, structurée entre autres, autour des thèmes et axes stratégiques suivants :

Dans le domaine de la santé

- améliorer et/ou renforcer la qualité de l'offre des services de santé ;
- approfondir l'étude du coût d'accès financier aux prestations de service de santé ;
- renforcer les actions de sensibilisation des populations sur certains comportements sanitaires à risque (automédication, propension à sous estimer les manifestations de certaines maladies, etc.) ;
- accorder un intérêt particulier à la prise en charge sanitaire des individus de 60 ans et plus trop souvent victimes de diverses maladies (morbidité importante) ;
- renforcer les interventions en faveur de la lutte contre les principales maladies endémiques (paludisme, problème respiratoire, parasitaire, infections intestinales, etc.) et sensibiliser les populations à améliorer leur cadre de vie.

Dans le domaine de l'éducation

- renforcer les mesures d'appui de l'Etat à la scolarisation au-delà de l'éducation de base ;
- renforcer les initiatives en faveur de l'alphabétisation des adultes ;
- contribuer à réduire, d'une part, les principales causes de l'importante déperdition scolaire entre les cycles primaire et secondaire, et d'autre part, les motifs de non scolarisation aussi bien au primaire qu'au secondaire ;
- contribuer à réduire les disparités régionales des niveaux d'éducation ;
- accorder un intérêt particulier au respect de l'âge à la première scolarisation des enfants ;
- sensibiliser les parents à encourager leurs filles à poursuivre plus longtemps leurs études.

Dans le domaine de l'emploi

- encourager/favoriser le développement de pôles économiques régionaux avec un intérêt particulier consacré au développement des activités agricoles ;
- renforcer le suivi de la mise en œuvre des mesures de protection sociale des travailleurs ainsi que du droit du travail ;

- investir à court et/ou à moyen terme non seulement dans les activités à haute intensité de main d'œuvre (HIMO), mais aussi dans celles génératrices de revenus (AGR) ;
- réexaminer les dispositions du code de la famille avec une attention particulière à la situation des femmes abandonnées avec leurs enfants ;
- investir dans des programmes d'insertion des jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif, ni sur le marché du travail à travers des activités de formation professionnelle bien ciblées ;
- investir dans des programmes de renforcement des capacités et/ou de formation continue des actifs occupés, en particulier des femmes ;
- promouvoir l'esprit d'entreprise et encadrer les différents acteurs dans ce sens.

Dans le domaine de l'amélioration des conditions et du cadre de vie

- Garantir les prix des produits de première nécessité ;
- Renforcer l'amélioration du cadre de vie ;
- Valoriser le réseau d'entraide communautaire afin de renforcer une politique sociale plus formelle et active ;
- Sensibiliser les populations à dépasser leurs préjugés psychosociologiques par rapport à la pauvreté.

Les principales orientations en faveur de la mise en place d'un système d'information pour le suivi de la pauvreté (SISP)

- S'accorder sur la stratification du pays à retenir, notamment le découpage administratif et les critères d'identification des milieux urbains et ruraux ;
- Enrichir les outils méthodologiques pour la collecte des données de base en tenant compte des besoins d'informations pour l'orientation des interventions publiques ;
- Systématiser la collecte des prix dans les enquêtes sur les conditions de vie des ménages ;
- Investir dans le renforcement des capacités statistiques des cadres nationaux ;
- S'en tenir aux recommandations méthodologiques de la mesure et de l'analyse de la pauvreté adoptées en 2010 pour les prochaines évaluations de la pauvreté ;
- S'accorder sur les principales orientations du système d'informations pour le suivi de la pauvreté dans le pays ;
- Encourager les initiatives en faveur du développement et de l'archivage des banques d'informations (bases de données avec les métadonnées associées) non seulement pour toutes les opérations statistiques majeures réalisées par le pays, mais aussi pour les données de routine des différents services administratifs ;
- Initier et/ou renforcer le processus de dynamisation du système statistique national (y compris la stratégie nationale de développement de la statistique).

INTRODUCTION

La République démocratique de Sao Tome et Principe (STP) est un archipel qui peut être classé parmi les plus petits pays d'Afrique avec une superficie de 1001 km² et une économie relativement modeste. La plus grande île, Sao Tome s'étend sur 864 km² et la plus petite, Principe sur 137 km², ces deux îles étant distantes de 152 km. L'archipel est situé dans l'Océan Atlantique, plus concrètement dans le Golfe de Guinée à une distance approximative de 300 km des côtes gabonaises et l'équateur passe à deux kilomètres de Ponta Lamaporco, la pointe sud de l'île de Sao tome la séparant de l'île Rolas. La population du pays est estimée en 2010 à 163 763 habitants dont 51,4% sont des femmes. Le contexte économique, politique et social est caractérisé par un certain nombre de contraintes et de défis présentés ci-après.

Un contexte macroéconomique fragile

Le second accord triennal signé par les autorités en mars 2009 aux termes de la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) définit le cadre général de la politique budgétaire du pays. Il s'agit d'opter pour une politique macroéconomique plus restrictive. Cette politique budgétaire s'efforcera de contenir les dépenses primaires actuelles à travers une meilleure gestion des finances publiques. Parallèlement, des mesures juridiques et techniques conjuguées à une augmentation des taxes frappant les importations liées aux futurs projets d'investissement devraient progressivement améliorer les recettes budgétaires. La politique monétaire cherche à maintenir l'arrimage du dobra (STD) à l'euro (EUR), introduit en janvier 2010. Toujours largement liée aux cours du pétrole et des denrées alimentaires importées, l'inflation a ralenti, à environ 12,3 % en 2010 (contre 17 % en 2009), grâce à la rigueur économique imposée par cet arrimage. Cette tendance baissière devrait se maintenir pour autant que les politiques budgétaires respectent leurs objectifs et que les prix alimentaires internationaux restent stables.

Les défis majeurs du développement dans le pays

Au nombre des facteurs qui ont contribué à expliquer le ralentissement de la croissance économique dans le pays on peut citer le retard accusé dans les décaissements de l'aide publique au développement (APD), mais plus encore, la chute des investissements directs étrangers (IDE) et des activités du tourisme provoquée par la crise internationale. De même, la hausse des prix des importations de pétrole et des produits alimentaires conjuguée aux importantes entrées de devises générées par l'aide et les activités de recherche pétrolière ont contribué à amplifier le niveau de l'inflation estimé sur la période 2004 à 2008 à 19,5% avec un pic de 26% en 2008. Cependant le taux d'inflation a reculé en passant à 17% en 2009 et aurait baissé davantage depuis en s'établissant à 12,3% en 2010 avec une estimation à 7,4% pour l'année 2011. L'objectif du gouvernement est de renforcer ses efforts pour le réduire encore plus à moyen terme. En outre, le pays est confronté à d'importants défis structurels (alourdissement du poids de la dette, vulnérabilité aux chocs extérieurs, économie peu diversifiée) qui freinent son développement.

La ventilation sectorielle du PIB montre que l'économie nationale est tirée principalement par les branches suivantes : commerce de gros et de détails, hôtels et restaurants, agriculture, foresterie, pêche et chasse, transport, entreposages et communication, finance, immobilier et services aux entreprises, services des administrations publiques. Le secteur agricole qui ne représente que 17% du PIB, emploie plus de 60% de la population active. Toutefois, il est caractérisé par des infrastructures déficientes, des services publics d'appuis à l'encadrement quasiment inexistantes et un petit nombre d'exploitants, ce qui explique sa faible productivité. Avec une agriculture de subsistance assez fragile et peu organisée, le pays doit forcément importer une grande partie de sa consommation alimentaire.

L'augmentation des recettes intérieures se heurte à trois difficultés principales : l'omniprésence des activités informelles, l'évasion fiscale et l'obsolescence des infrastructures, notamment dans le domaine de l'énergie caractérisé par des approvisionnements erratiques. L'impôt sur les sociétés ne concerne qu'une vingtaine d'entreprises dont des banques commerciales, le principal opérateur télécom, des hôtels et quelques gros opérateurs de l'import/export. Les autres acteurs (petites entreprises de détail, activités liées au transport et aux services financiers) qui représentent quasiment 65% du PIB relèvent du secteur informel ou bénéficient d'exonérations. L'introduction, à partir de 2010 d'un identifiant fiscal unique pour chaque particulier et chaque entreprise devrait permettre d'élargir progressivement l'assiette fiscale.

Les services publics et le secteur du bâtiment, tirés par la construction d'infrastructures touristiques et de logements ainsi que par l'entretien des routes, constituent avec les principales industries de transformation alimentaires (brasserie, fabrique de jus, usine d'huile de palme, chocolaterie, boulangerie) un des pans importants du secteur secondaire. Quant à l'industrie manufacturière, elle représente environ 7% du PIB et souffre principalement de l'étroitesse du marché intérieur, du manque de capital humain, du coût relativement élevé de l'énergie et de la dépendance vis-à-vis des matières premières importées. La faiblesse et la qualité de la production locale entretiennent une demande croissante des habitants pour des produits étrangers moins chers et de meilleure qualité.

Quant aux défis environnementaux sont très certainement liés à la pauvreté dans les zones rurales. La déforestation s'accélère du fait de la transformation locale des bois tropicaux en charbon ou leur vente à l'étranger, du manque de moyens et de personnel pour préserver la faune et la flore locales.

Un contexte social peu reluisant

La croissance enregistrée ces cinq dernières années n'a pas été suffisante pour relever les défis sociaux et du développement. Si des progrès substantiels sont perceptibles dans certains domaines (enseignement primaire universel, réduction de la mortalité infantile, amélioration de la santé maternelle, traitement du sida et du paludisme), d'importants défis sont également à relever au niveau des conditions de vie des ménages et du développement social.

Les chances de réaliser les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) relatifs à l'extrême pauvreté, à l'égalité des sexes et à l'instauration de partenariats pour le développement restent néanmoins minimes. La pauvreté touche 66,2% de la population selon les estimations de l'enquête sur les conditions de ménages de 2010 et est relativement importante dans les districts de Caué, de Lemba, de Principe, d'Agua-Grande et de Lobata. Les besoins en logements décents sont encore très importants et moins de 20% des ménages se disent satisfaits de ces logements par rapport à leurs systèmes d'accès à l'eau potable, d'évacuation des ordures ménagères, au drainage des eaux de pluies et à la fourniture en courant électrique.

Les tendances des principaux indicateurs du marché du travail en 2010, malgré un taux d'activité de 77,3%, confirment les limites structurelles de l'économie nationale : faiblesse de l'offre d'emploi avec un taux d'emploi estimé seulement à 45,1%, une précarisation relativement importante de ces emplois puisque que 40,6% des actifs occupés ont un emploi qui est vulnérable. Par ailleurs, 23,0% des jeunes de 15-24 ans sont au chômage (au sens du BIT) alors que cet indicateurs est estimé à 11,7% pour les individus de 15 ans et plus. En outre, si 25,3% des actifs ont revenu mensuel moyen inférieur aux deux tiers du revenu mensuel moyen, on constate que 30,1% des actifs ont un revenu mensuel moyen inférieur au salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) estimé à partir de 2010 à 822 255 Dobras.

Les principaux indicateurs de scolarisation et d'alphabétisation montrent qu'en 2010 que le taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus est estimé à 87,7%, le taux brut de scolarisation au primaire de 136,1% pour un taux net de 87,5% tandis qu'au secondaire, ils sont estimés respectivement

à 53,3% et à 35,3%. En outre, il ressort que 10,8% des individus de 5 ans et plus n'ont jamais été scolarisés et que 29,1% des jeunes de 15-24 ans ne sont ni dans le cursus scolaire, ni sur le marché du travail. Ces indicateurs caractérisent l'ampleur des problèmes du système éducatif du pays, marqué entre autres, par une importante déperdition scolaire entre les cycles primaire et secondaire, l'oisiveté et un chômage relativement importants des jeunes de 15-24 ans, davantage aggravés pour les filles. Ainsi, malgré quelques avancées, les indicateurs sociaux restent médiocres. La croissance, peu diversifiée, n'arrive pas à créer d'emplois pour les pauvres en général et les jeunes citadins et les femmes en particulier.

Des raisons d'espérer des lendemains meilleurs pour le pays

En réponse à tous ces défis, à court terme, les performances économiques du pays dépendront de la stabilité politique et des efforts que le gouvernement mettra en œuvre pour rationaliser le train de vie de l'Etat et assurer une gestion macroéconomique saine. De même, l'Etat s'engagera à renforcer la collaboration avec le secteur privé pour l'encourager à reprendre ses investissements et à mieux s'organiser et se développer, à investir dans le développement agricole de sorte à accroître sa productivité, à développer et élargir ses relations commerciales et diplomatiques avec des partenaires émergents (Chine, Angola, Nigeria, Inde, Brésil, etc.) en plus de ses partenaires traditionnels dans la perspective d'être moins dépendant des financements extérieurs, à investir davantage dans l'amélioration des services publics pour l'accès à l'électricité, à l'assainissement, à la santé, à l'éducation et à la gestion des déchets.

D'importants efforts sont à mettre en œuvre pour permettre à l'Etat de définir une stratégie pertinente de mobilisation des recettes intérieures plus importantes. Le formidable potentiel touristique et pédologique de l'archipel justifie tout l'intérêt que les autorités affichent pour en faire très rapidement non seulement un pôle touristique majeur, mais aussi un important port en eau profonde.

Le programme du gouvernement visant à transformer le pays et à en diversifier l'économie entend renforcer quatre grands axes, notamment la bonne gouvernance, la croissance et le développement, la cohésion nationale et sociale et l'état de droit avec un accent tout particulier sur le renforcement de la justice.

C'est pour redéfinir les orientations de sa politique de développement économique et social et relever toutes les contraintes et les défis ainsi identifiés que le Gouvernement de Sao Tomé et Príncipe a réalisé entre 2009 et 2010, une enquête nationale auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté (IOF). Les résultats obtenus vont servir à élaborer le rapport de suivi de DSRP- I ainsi que les principaux indicateurs des OMD, à alimenter le DSRP II et à orienter le Plan de Développement du Pays. En outre, les résultats de cette enquête permettront la rénovation de l'indice des prix à la consommation, dont l'année de base est vieille de plus de 12 ans.

CHAPITRE I : STRUCTURE ET COMPOSITION DES MENAGES

Les données relatives à ce chapitre permettent d'analyser la structure par âge et sexe de la population totale de Sao Tome et Principe (STP). Elles permettent d'examiner également la composition des ménages.

1.1 Structure par âge et sexe de la population

Des taux de croissance de la population très variables suivant les régions

Entre 2000 et 2010, la population totale de Sao Tome et Principe a augmenté de 28,4%, principalement du fait d'un accroissement de l'effectif des ménages de plus de 30% dans les districts de Mé-Zochi, de Lobata, de Caué et de Cantagalo. Dans ces mêmes districts, l'accroissement s'est accompagné d'une importante augmentation des effectifs de population de plus de 40% par rapport aux effectifs de 2000.

Suivant les régions, on constate une nette hétérogénéité des taux d'accroissement relatifs de la population avec des valeurs très élevées dans la région du nord (40,4%), plus faibles dans celles du Sud et du centre (respectivement 31,2% et 25,2%) et beaucoup plus faibles dans la région de Principe (18,7%). Ces évolutions correspondent à des taux d'accroissement annuels moyens également très variables avec des valeurs estimées respectivement à 3,4 %, 2,8%, 2,3% et 1,7%. Globalement, le taux d'accroissement annuel moyen de la population entre 2000 et 2010 est estimé à 2,5%. A des tendances près, l'évolution de la structure des ménages est identique à celle de la population.

Tableau 1 : Evolution de la structure de la population par district et région entre 2000 et 2010 à STP

	Situation par rapport aux ménages				Situation par rapport à la population				Variation (%)		Taux de croissance annuel moyen (%)	
	2000		2010		2000		2010		Ménages	Population	Ménages	Population
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%				
Région du Nord	4 955	17,8	6 910	18,6	22 227	17,4	31 196	19,0	39,5	40,4	3,4	3,4
Lemba	2 119	7,6	2615	7,1	9 102	7,1	12692	7,8	23,4	39,4	2,1	3,4
Lobata	2 836	10,2	4295	11,6	13 125	10,3	18504	11,3	51,4	41,0	4,2	3,5
Région du Centre	17 329	62,3	22 947	61,9	82 064	64,3	102 782	62,8	32,4	25,2	2,8	2,3
Agua Grande	11 206	40,3	13682	36,9	52 428	41,1	61084	37,3	22,1	16,5	2,0	1,5
Mé-Zochi	6 123	22,0	9265	25,0	29 636	23,2	41698	25,5	51,3	40,7	4,2	3,5
Région du Sud	4 025	14,5	5 372	14,5	17 182	13,5	22 549	13,8	33,5	31,2	2,9	2,8
Cantagalo	2 904	10,4	3873	10,4	12 441	9,8	15805	9,7	33,4	27,0	2,9	2,4
Caué	1 121	4,0	1499	4,0	4 741	3,7	6744	4,1	33,7	42,2	2,9	3,6
Région de Principe	1 509	5,4	1 852	5,0	6 097	4,8	7 236	4,4	22,7	18,7	2,1	1,7
Principe	1 509	5,4	1852	5,0	6 097	4,8	7236	4,4	22,7	18,7	2,1	1,7
Ensemble	27 818	100,0	37 081	100,0	127 570	100,0	163 763	100,0	33,3	28,4	2,9	2,5

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Une évolution structurelle de la population globalement constante

L'analyse de la répartition de la population par district et par région montre qu'elle n'a pas significativement changée. En effet, la région du Centre demeure la plus peuplée, accueillant 63% de la population du pays, suivie de la région du Nord (19%), de la région du Sud (13,8%) et de la région de Principe (4,4%). On constate cependant un accroissement de la part relative des peuplements dans la région du Nord au détriment des régions du Sud et de Principe. Dans les faits, cela pourrait soit traduire des départs de ces dernières régions vers la première, soit une migration vers l'extérieur des populations des régions du Sud et de Principe.

Une population assez jeune avec un âge moyen de 22,8 ans

L'enquête sur les dépenses des ménages de 2010 a permis d'estimer à 163 763 habitants, l'effectif total de la population de Sao Tome et Principe dont 51,4% sont des femmes. Cet effectif correspond à environ 37 080 ménages dont 38,1% sont dirigés par des femmes.

L'âge moyen de la population est de 22,8 ans (22,0 chez les hommes contre 23,6 ans pour les femmes) et quel que soit le district, il reste inférieur à 24 ans. L'âge moyen des femmes chefs de ménages est également plus élevé que celui des hommes dirigeant des ménages (respectivement 47,9 ans et 42,1 ans). On remarque en outre, que de façon systématique (cf. tableau 3), dans tous les districts, les femmes chefs de ménages sont plus âgées que leurs homologues hommes.

Tableau 2 : Structure et Age moyen (en années) de la population et des chefs de ménage suivant le sexe

	Homme		Femme		Ensemble	
	%	Age moyen (en année)	%	Age moyen (en année)	%	Age moyen (en année)
Population totale	48,6	22,0	51,4	23,6	100,0	22,8
Effectif de ménage	61,9	42,1	38,1	47,9	100,0	44,3

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Tableau 3 : Age moyen des chefs et de la population par sexe selon la strate

	Age moyen des chefs de ménage			Age moyen de la population		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Agua-Grande	41,5	46,5	43,8	21,2	23,6	22,5
Mé-Zochi	43,7	50,0	46,2	22,9	24,6	23,8
Cantagalo	42,3	48,3	44,3	22,8	23,3	23,0
Caué	44,5	46,8	45,0	23,2	22,2	22,7
Lemba	40,1	47,0	42,1	20,7	22,1	21,4
Lobata	42,1	50,4	44,6	22,7	23,6	23,1
Principe	37,9	45,6	40,4	21,3	22,2	21,7
Ensemble	42,1	47,9	44,3	22,0	23,6	22,8

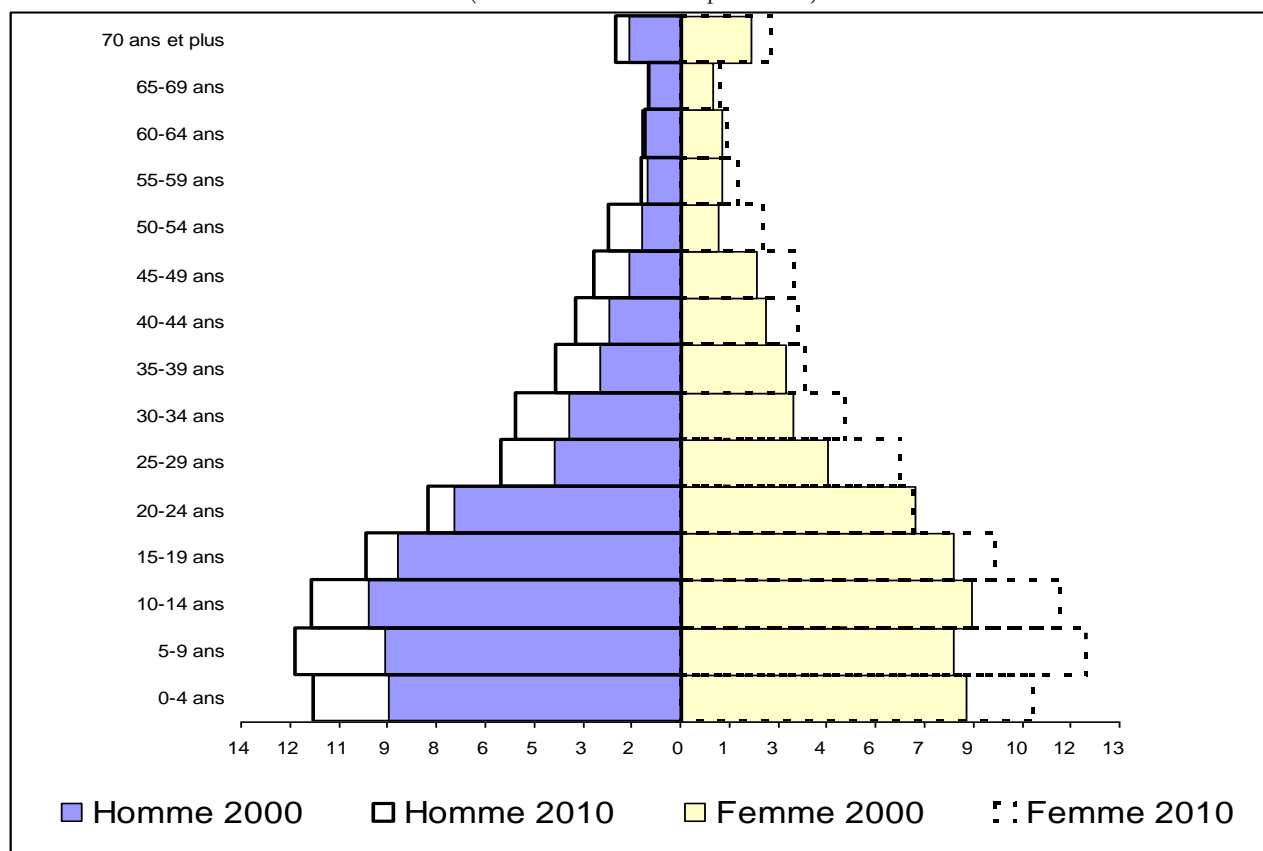
Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

L'analyse de la pyramide des âges (cf. Graphique 1) permet de mettre en évidence surtout en 2010, une forme atypique par rapport à celle rencontrée dans les pays en développement d'Afrique. En effet, la pyramide des âges de la majorité des pays en développement présente généralement une base très élargie et se rétrécit très rapidement avec l'âge. Cette forme est caractéristique des pays à forte natalité avec des taux de mortalité relativement importants, en particulier parmi les enfants.

Dans le cas de Sao Tome et Principe, la pyramide de 2000 semble à quelques nuances près, assez conforme à la forme généralement rencontrée dans les pays en développement. La base est en effet assez élargie et se rétrécit au fur et à mesure que l'âge augmente. En 2010, on note une déformation très notable de la pyramide par rapport à celle de 2000. On remarque, en effet un renflement plus important de la pyramide dans les tranches d'âges de 5-9 ans et de 10-14 ans, beaucoup plus important qu'au niveau de la base. Ce phénomène semble traduire non seulement une baisse de la natalité depuis les années 2000, mais aussi une baisse de la mortalité infantile et infanto-juvénile entre ces deux dates. Pour expliquer ce résultat, on peut supposer que des mesures spécifiques de politiques natalistes du gouvernement ont été prises dans le pays ou bien avancer qu'un retour massif de ménages ayant des enfants dans cette tranche d'âges a été constaté.

Au-delà de ce résultat, la pyramide présente quelques irrégularités, avec des effectifs réduits de population surtout chez les femmes, dans la tranche d'âge de 20-24 ans et chez les hommes, dans la tranche d'âge de 55 à 69 ans (effet de mortalité masculine plus importante).

Graphique 1 : Pyramide des âges de la population à Sao Tome et Principe en 2010
(Effectif en Milliers de personnes)



Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

1.2 Profil sociodémographique des ménages

L'examen du profil sociodémographique des ménages en 2010 se fonde sur une typologie des ménages en six modalités (cf. encadré 1). Cette typologie tient compte de plusieurs variables, notamment la composition et la taille du ménage, mais aussi le statut matrimonial des membres (dans une certaine mesure). La seule analyse de l'une ou de l'autre de ses différentes variables ne saurait suffire à enrichir la connaissance sur la typologie des ménages.

Les typologies dominantes : couples avec enfants et familles élargies

Les couples avec enfants représentent le type dominant avec 36,2% des ménages, suivis par les familles élargies (21,5%), les familles monoparentales nucléaires (15,5%), les ménages unipersonnels (11,9%), les ménages monoparentaux élargis (10,5) et les couples sans enfant (4,4%). Les ménages du type couples avec enfants, familles élargies et ménages monoparentaux accueillent environ 95% de la population totale du pays (cf. tableau 4).

La taille moyenne des ménages est estimée en 2010 à 4,4 personnes (4,5 personnes dans les ménages dirigés par des hommes contre 4,2 pour ceux gérés par des femmes). Elle varie également suivant le type de ménage entre une valeur plafond de 6,1 personnes dans les ménages monoparentaux élargis à un plancher d'une personne dans les ménages unipersonnels. Les ménages de couples avec enfants, les ménages monoparentaux nucléaires et les familles élargies ont une taille moyenne estimée

respectivement à 4,9, 3,9 et 5,5 personnes. Les familles élargies ne représenteraient donc pas la catégorie de ménages ayant la taille moyenne la plus importante. Cela peut traduire le fait qu'à Sao Tome et Principe, les unions polygamiques sont beaucoup moins courantes qu'on pourrait le penser.

Encadré 1 : A propos de la typologie des ménages

La typologie des ménages retenue distingue six groupes hétérogènes de ménages, définis comme suit :

Ménage unipersonnel : Il est composé d'une seule personne, généralement le chef de ménage.

Couples sans enfants : Il comprend deux personnes de sexes opposés, vivant en couple, n'ayant ni enfant, ni parent et autres personnes avec eux dans le ménage ;

Couples avec enfants : C'est un ménage composé d'un homme, de son épouse et de ses enfants, sans d'autres personnes, qu'elles soient apparentées ou non ;

Ménage monoparental nucléaire : Il s'agit de ménages dont un seul des conjoints est présent quel que soit le motif (décès, séparation de corps/divorce, etc.) et vivant uniquement avec ses enfants, sans d'autres personnes, qu'elles soient apparentées ou non ;

Ménages monoparentaux élargis : Il s'agit de ménages dont un seul des conjoints est présent quel que soit le motif (décès, séparation de corps/divorce, etc.) et vivant non seulement avec ses enfants, mais aussi avec d'autres personnes, que ces dernières soient apparentées ou non ;

Ménages de famille élargie : Il s'agit de tous les autres cas de figure possibles, notamment de ménages polygames ou polyandres qui vivraient non seulement avec leurs enfants, mais aussi avec d'autres personnes dans le ménage, que ces dernières soient apparentées ou non.

Tableau 4. : Typologie et principales caractéristiques des ménages et de la population

Type de ménage	Effectif des ménages (%)	Effectif Population (%)	Taille Moyenne des ménages	% d'étrangers	% de femmes chefs de ménage	Age moyen du chef de ménage de sexe...		
						... masculin	... féminin	Ensemble
Unipersonnel	11,9	2,7	1,0	9,1	4,3	44,4	59,4	49,7
Couple sans enfant	4,4	2,0	2,0	2,7	0,8	47,8	46,0	47,5
Couple avec enfant	36,2	40,4	4,9	2,8	3,3	38,2	36,6	38,1
Monoparental nucléaire	15,5	13,6	3,9	4,3	14,3	50,3	40,7	41,4
Monoparental élargi	10,5	14,5	6,1	4,7	9,3	47,7	52,9	52,3
Famille élargie	21,5	26,9	5,5	5,9	6,1	46,7	55,8	49,3
Total	100,0	100,0	4,4	4,6	38,1	42,1	47,9	44,3

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

A peine 5% des chefs de ménage sont d'origine étrangère

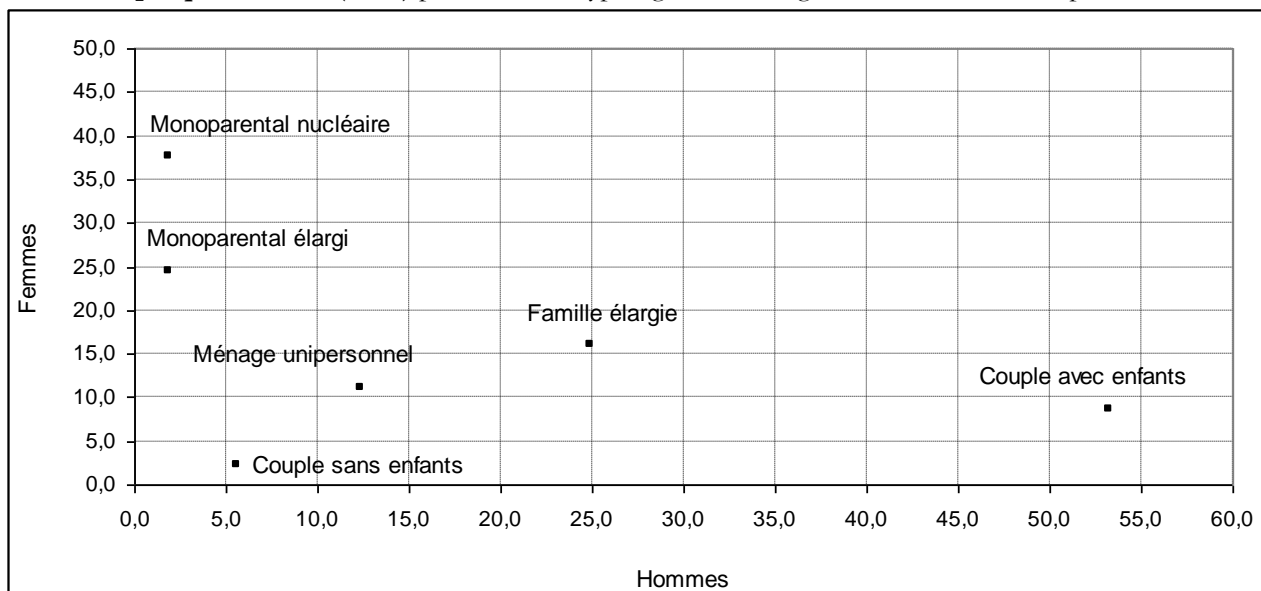
Les ménages résidant à Sao Tome et Principe sont essentiellement des autochtones (95,4%). Seulement 4,6% des chefs de ménage sont d'origine étrangère, provenant généralement du Cap-Vert, de l'Angola, du Portugal ou du Gabon. Paradoxalement, les districts qui semblent accueillir le plus de ménages d'origine étrangère sont Caué (9,2%), Lemba (8,8%) et Lobata (7,9%) et non la capitale Agua-Grande. Dans les deux districts où résident le plus grand nombre de ménages (Agua-Grande, Mé-Zochi), on dénombre un faible pourcentage de ménages d'origine étrangère (respectivement 3,3% et 1,8% d'étrangers). Ces ménages d'origine étrangère sont du type unipersonnel (9,1%), famille élargie (5,9%), ménage monoparental élargi (4,7%) et nucléaire (4,3%).

Les ménages monoparentaux sont plus souvent dirigés par des femmes et les couples avec enfants par des hommes

Au-delà de ces premiers résultats, l'analyse de la typologie des ménages suivant le sexe du chef permet de caractériser une opposition très nette entre hommes et femmes (cf. graphique 2). En effet, le graphique 2 montre que les femmes chefs de ménages sont plus souvent à la tête de ménages monoparentaux (nucléaires, élargis) tandis que les hommes sont très présents dans les couples avec enfants et dans une moindre mesure, dans les familles élargies. Rares sont les femmes qui dirigent des

ménages ayant le profil de couples sans enfants (à peine 1%), de couples avec enfants (3,3%) ou encore de ménage unipersonnel (4,3%). Au nombre des raisons qui peuvent expliquer cette situation, surtout dans un contexte africain, on peut penser aux pesanteurs sociales ou ethnosociologiques de la responsabilité et du rôle de la femme. Vu sous cet angle, la proportion relativement importante des femmes à la tête de ménages monoparentaux nucléaires (14,3%), élargis (9,3%) et de familles élargies (6,1%) laisse penser qu'il s'agit soit de veuves, soit de femmes « abandonnées » par leurs conjoints.

Graphique 2 : Profil (en %) par sexe de la typologie des ménages à Sao tome et Principe en 2010



Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

La conclusion précédente est corroborée par l'analyse du profil de la typologie des ménages suivant les districts. On constate en effet que dans 62% des cas, les ménages dirigés par les femmes sont de type monoparental (nucléaire, élargi) et dans 16% des cas, elles sont à la tête de familles élargies avec respectivement les tendances suivantes par district : 71,5% et 11,8% à Lembá, 63,2% et 16,4% à Lobata, 62,8% et 16,3% à Agua-Grande, 61,5% et 18,1% à Mé-Zochi, 59,3% et 12,2% à Caué, 57,1% et 10,4% à Cantagalo, 53,1% et 17,7% à Principe.

Quant aux hommes, ils sont plus généralement à la tête de ménages du type « couples avec enfants » (53,2%), « famille élargie » (24,9%) et de « ménage unipersonnel » (12,4%). Plus de 90% des ménages gérés par des hommes sont de ces types et cela reste valable dans tous les districts à l'exception de Cantagalo (84,8%).

Plus de 50% des membres des ménages sont des enfants

L'analyse de la composition du ménage (cf. tableau 5) montre qu'environ 52% des membres des ménages sont les enfants du chef (55,2% dans les ménages gérés par les hommes contre 46,2% dans ceux gérés par des femmes). Cette valeur varie entre un plafond de 60,5% à Caué et un plancher de 46,1% à Principe. Les parents (père/mère, autres parents) du chef de ménage représentent en moyenne 27,1% de l'effectif total du ménage mais ce taux varie entre 32,1% (Agua-Grande) et 17,4% (Caué). A l'exception de Principe où on enregistre 11,2% de membres non apparentés dans le ménage, dans tous les autres districts, ce pourcentage oscille entre 2% et 6%. Quant aux domestiques, ils sont peu présents dans les ménages certainement parce que les personnes qui jouent ce rôle sont le plus souvent des proches parents. Elles ne sont donc pas considérées comme domestiques même si elles jouent effectivement ce rôle.

On remarque également un fait sociologique notable dans les ménages gérés par les femmes : c'est l'importance des parents (père/mère, autres parents). En moyenne, ces parents représentent 35,1% de

l'effectif total des ménages gérés par des femmes (22,1% dans les ménages gérés par des hommes) mais ce taux varie suivant les districts : 38,9% à Cantagalo (contre 12,9% dans les ménages gérés par les hommes), 36,8% à Agua-Grande (contre 26,2% pour les ménages gérés par des hommes), 36,1% à Lobata (contre 20,9% dans les ménages gérés par des hommes), 35,3% à Lemba (contre 17,8% dans les ménages gérés par des hommes), 34,2% à Mé-Zochi (contre 22,3% dans les ménages gérés par des hommes), 28,6 % et 28,5% respectivement à Cantagalo et à Caué (contre respectivement 16,7% et 14,6% dans les ménages gérés par des hommes). Les parents constitueraient probablement pour ces femmes chefs de ménages, d'importants piliers pour la stabilité et la sécurité dans leur ménage.

Tableau 5 : Structure et composition des ménages suivant les districts

	Typologie des ménages						Composition du ménage						Ensemble
	Uni-personnel	Couple sans enfant	Couple avec enfant	Mono-parental nucléaire	Mono-parental élargi	Famille élargie	Chef	Conjoint	Enfants	Parents	Membres non apparentés	Domestiques	
Agua-Grande	9,5	3,8	31,8	17,1	13,8	23,9	9,5	3,8	49,0	32,1	5,5	0,1	100,0
Mé-Zochi	9,2	4,6	38,9	16,6	9,3	21,2	9,2	4,6	55,6	26,9	3,4	0,3	100,0
Cantagalo	17,4	6,8	37,0	15,4	8,4	15,0	17,4	6,8	52,4	20,6	2,7	0,0	100,0
Caué	12,7	5,3	50,4	10,1	3,9	17,6	12,7	5,3	60,5	17,4	4,1	0,0	100,0
Lemba	9,7	5,0	44,9	12,8	8,9	18,7	9,7	5,0	57,7	22,8	4,8	0,0	100,0
Lobata	19,5	2,4	34,1	13,5	8,6	21,9	19,5	2,4	47,7	25,6	4,8	0,0	100,0
Principe	17,3	4,0	34,8	11,3	7,7	24,9	17,3	4,0	46,1	21,2	11,2	0,2	100,0
Ensemble	11,9	4,3	36,2	15,5	10,5	21,5	11,9	4,3	51,8	27,1	4,8	0,1	100,0

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Au total, il ressort que la population de Sao tome et Principe est assez jeune, l'âge moyen étant de 22,8 ans avec une majorité de femme (51,4%). Les femmes sont en moyenne plus âgées (23,6 ans) que les hommes (22,0 ans). Cette population est composée essentiellement de ménages autochtones (95,4%) et donc très peu de ménages d'origines étrangères (4,6%). Les ménages gérés par les femmes sont essentiellement de type « monoparental nucléaire » (« monoparental élargi » dans une proportion moindre). On y retrouve généralement des veuves ou des femmes « abandonnées » par leurs conjoints vivant non seulement avec leurs enfants (46,2% de l'effectif total du ménage) mais aussi avec des parents (35,7% de l'effectif total de leur ménage). Quant aux hommes, ils sont majoritairement à la tête de ménage du type « couples avec enfants » et de « familles élargies » et principalement avec leurs enfants (55,2% de l'effectif de leur ménage) et accueillent relativement peu de parents (ces derniers ne représentent que 22,1% de l'effectif de leur ménage) par rapport aux femmes.

CHAPITRE II : ANALYSE DE LA DE LA PAUVRETE MONETAIRE

2.1 Approche méthodologique de l'analyse monétaire de la pauvreté

La consommation finale des ménages

L'enquête a considéré comme indicateur de bien-être des ménages, les dépenses de consommation courante finale par tête. En effet, les analyses qui suivent vont considérer cette information comme la meilleure approximation du revenu disponible des ménages.

La définition du champ de la dépense de consommation courante des ménages nécessite de s'accorder sur les principales sources de dépenses à prendre en compte : les dépenses alimentaires et les dépenses non alimentaires.

Les dépenses alimentaires : Ces sont les dépenses effectuées pour les besoins de la consommation alimentaire et des transferts en nature reçus par les ménages. Elles prennent donc en compte l'autoconsommation et les achats de produits alimentaires. Ces informations ont directement été collectées lors de l'enquête à partir des modules relatifs aux achats et acquisitions de biens et services définis comme suit :

- Section EL : Eligibilité au remplissage des carnets de compte ;
- Section 9 : Achats et acquisitions quotidiens de biens et services pour la consommation des ménages pendant 15 jours ;
- Section 11 : Dépenses et acquisitions exceptionnelles de produits alimentaires des 12 derniers mois.

Les dépenses non alimentaires : sont prises en compte au titre de dépenses courantes non alimentaires des ménages :

- Les autres dépenses quotidiennes non alimentaires ;
- Les dépenses d'habillement ;
- Les dépenses de logement (y compris loyer et l'estimation du loyer imputé) ;
- Les dépenses en biens durables possédés par les ménages ;
- Les dépenses d'ameublement ;
- Les dépenses de santé ;
- Les dépenses de transport ;
- Les dépenses de communication ;
- Les dépenses de loisirs ;
- Les dépenses d'éducation ;
- Les dépenses en biens et services divers ;
- Les cadeaux reçus en nature.

Les dépenses quotidiennes retenues sont celles qui se sont déroulées pendant au moins deux jours sur les 15 jours d'observation attendus. A partir des informations sur la fréquence de consommation de ces produits ou services, les dépenses effectuées par les ménages ont été annualisées.

Au-delà de ces informations, l'analyse des données de l'enquête a permis de se rendre compte des problèmes rencontrés par les enquêteurs au moment de la collecte. Ces problèmes permettent d'indexer non seulement le dispositif de collecte des données utilisé, la façon dont l'enquête a été administrée et certainement une sensibilisation préalable insuffisante des enquêtés, mais aussi l'organisation des différentes équipes du terrain – agents enquêteurs, contrôleurs/superviseurs, etc.). Ces préoccupations sont résumées autour des principaux points suivants :

• Par rapport aux insuffisances du dispositif de collecte

Le dispositif de collecte classique comprend un carnet de compte, une nomenclature de consommation, un module spécifique pour la collecte d'informations sur les caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage, les modules suivants :

- dépenses (quotidiennes et rétrospectives) ;
- biens durables possédés par les ménages ;
- dépenses de santé ;
- membres du ménage susceptible de se voir remettre un carnet de compte ;
- transferts (en espèce et en nature) reçus par les ménages ;
- module complémentaire sur la pauvreté subjective ;
- module sur les sources de revenus des ménages.

Dans le cadre de cette enquête, certains modules ont été partiellement pris en compte quand ils n'ont pas été totalement omis.

Module partiellement pris en compte : Il s'agit en particulier du module sur la « *composition des ménages* » qui s'est limité à de brèves informations sur l'identification du ménage (sexe, âge, lien de parenté avec le chef du ménage, nationalité et statut matrimonial).

Modules pas pris en compte : les modules qui n'ont pas été pris en compte dans le questionnaire sont les suivants :

- Accès aux services sociaux de base (marché public, accès à la source d'eau potable la plus proche, accès à la gare routière la plus proche, accès à l'électricité, accès à l'école primaire/secondaire la plus proche, accès à une structure sanitaire -centre de santé, hôpital, poste de santé, pharmacie, etc.) le plus proche, etc.) ;
- Transferts reçus (en espèce ou en nature) par les ménages ;
- Bétaux possédés par les ménages ;
- Agriculture, pisciculture, pêche et exploitation forestière ;
- Principaux produits agricoles ;
- Migration et mobilité spatiale.
- Des modules complémentaires divers (accès au capital financier et social, démocratie, gouvernance).

Modules insuffisamment renseignés : Il s'agit principalement du module « *Revenus* ». Etant donné que les principales variables de ce module n'ont pas été correctement renseignées, il s'est avéré impossible de l'exploiter.

La prise en compte de ces modules dans le questionnaire et leur administration normale auraient permis d'enrichir la connaissance sur les conditions de vie des ménages et servir utilement dans l'élaboration du document de stratégie de réduction de la pauvreté.

• Par rapport à la méthodologie d'observation des dépenses

Certains n'ont pas bien suivi la durée de la collecte des dépenses auprès des ménages de sorte que certains ménages n'ont pas enregistré les dépenses effectuées les sur les 15 derniers comme cela était convenu. Alors qu'elle devrait se dérouler pendant 15 jours dans les ménages, certains ménages n'ont déclaré qu'un seul jour de dépense effective. En outre, l'enquête a utilisé comme nomenclature, une adaptation de la COICOP 12, compatible avec le SCN93.

Les modules exploités

L'ensemble des modules du questionnaire était plus ou moins exploitable. Il s'agit notamment des modules :

- Le fichier pivot, récapitulant l'ensemble des dépenses annualisées par produit ;
- Caractéristiques du logement des ménages (CQ02, CQ03) ;
- Pauvreté subjective (CQ04) ;
- Identification des membres du ménage (CQ05) ;
- Education pour les individus de 5 ans et plus (CQ06) ;
- Santé sur les 30 derniers précédents l'enquête (CQ07) ;
- Emploi des individus de 15 ans et plus (CQ08) ;
- Les dépenses quotidiennes (pour tous les ménages ayant renseigné au moins deux jours de dépenses effectives) ;
- Les dépenses rétrospectives (CQ09 à CQ29).

Précisions sur le mode de traitement de certaines dépenses

La prise en compte de certaines dépenses nécessite de procéder à des traitements particuliers qu'il importe de préciser. L'ensemble de ces préoccupations est examiné comme suit.

• Traitement des biens durables

Lors du traitement des données en vue de l'analyse de la pauvreté, les acquisitions de moyens de déplacement (véhicule et motocyclettes notamment) ont été exclues de la consommation courante des ménages.

• Traitement des loyers fictifs

Un modèle économétrique a été élaboré pour imputer des dépenses de loyer aux ménages non locataires de leur logement principal. Ce modèle tient compte des loyers effectivement déclarés par les locataires et des principales caractéristiques de leur logement (murs, toits, sol, principale source d'éclairage dans le logement, mode d'évacuation des ordures ménages, système d'assainissement utilisé par le ménage, système d'approvisionnement en eau de boisson, principal combustible utilisé pour la cuisine, nombre de pièces pour dormir, système de traitement de l'eau de boisson, principal combustible utilisé pour la cuisson des aliments). Vu le nombre relativement faible des locataires, il n'a pas été possible de réaliser cette procédure d'imputation par région (district). Cette information a donc été retenue comme une variable d'un modèle global.

• Traitement des transferts en nature reçus

Les transferts reçus en nature par les ménages ont été systématiquement pris en compte dans les dépenses de consommation des ménages, mais pas les transferts en espèces qui n'en sont pas.

• Traitement des dépenses de fêtes et cérémonies

Ce poste de dépenses n'a pas été pris en compte dans l'estimation de la dépense courante finale des ménages, principalement pour deux raisons : d'une part, le dispositif de collecte utilisé ne permettait pas de distinguer clairement les dépenses attribuables aux membres du ménage, d'autre part, certains ménages avaient une tendance à exagérer les valeurs de ces dépenses.

La table de conversion calorique utilisée

Etant donné qu'une table de conversion calorique des aliments spécifique à Sao Tome et Principe n'était pas disponible, il a été retenu pour la plupart des produits alimentaires identifiés dans le panier alimentaire, les valeurs caloriques fournies par une étude réalisée pour les pays africains. Cette étude, adaptée au contexte africain, fournit les valeurs caloriques de la plupart des produits consommés par les ménages. Ces coefficients caloriques traduisent la valeur calorique pour 100 grammes ou 100 millilitres de produits comestibles.

Méthode de détermination du seuil de pauvreté

Le profil de pauvreté se base sur les données de l'enquête sur les dépenses des ménages (IOF), réalisée en 2010 de mars à mai 2010 sur l'ensemble du territoire national. Le seuil de pauvreté a été déterminé par la **méthode du coût des besoins essentiels**, sur la base d'un **seuil calorique normatif (SCN) de 2 400 Kcal par jour et par tête**.

Cette méthode repose sur l'estimation de deux composantes pour la détermination du seuil de pauvreté : une composante alimentaire et une composante non alimentaire. Le seuil de pauvreté est obtenu comme la somme des seuils alimentaire et non alimentaire.

Dans le cadre de l'estimation du seuil alimentaire, un panier des 47 produits représentatifs des dépenses alimentaires totales dans le pays a été retenu sur la base des données de l'IOF (cf. tableau 2). La dépense totale de ces produits représente 85% de la dépense alimentaire totale du pays. Dans chacun des districts retenus, cette proportion varie entre 82% et 88%. (cf. tableau 1).

Tableau 1 : Part budgétaire des produits alimentaires retenus pour la détermination du seuil dans les dépenses alimentaires totales des ménages selon la strate

	Agua-Grande	Mé-Zochi	Cantagalo	Caué	Lemba	Lobata	Principe	Ensemble
Part budgétaire des produits alimentaires dans la dépense alimentaire totale des ménages	82,8	86,0	85,8	84,3	86,2	87,2	85,3	84,8

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Ce panier alimentaire est non seulement représentatif des habitudes alimentaires de l'ensemble des ménages des différentes strates du pays, mais aussi assez varié en apports nutritionnels. Il a donc été retenu pour l'estimation du seuil de pauvreté. Le groupe de référence par rapport auquel les différentes composantes du seuil de pauvreté ont été estimées est l'ensemble de la population, via le profil moyen de consommation alimentaire.

L'annexe 2 présente la liste des produits alimentaires retenus pour l'estimation de la composante alimentaire du seuil de pauvreté. La formalisation du principe de détermination du seuil alimentaire de pauvreté, a d'abord conduit à l'estimation du seuil alimentaire journalier dans la strate j ($Z_{A_Jour}(j)$) comme suit :

$$Z_{A_Jour}(j) = SCN \times \frac{\sum_{i=1}^n Q_i \times Prix_{moy}_i^{Stratej}}{\sum_{i=1}^n Q_i \times C_i} \quad (1)$$

Avec :

Q_i = la quantité moyenne journalière consommée en produit i ;

C_i = la valeur calorique (pour 100g ou 100 ml) correspondante au produit i consommé ;

$Prix_{moy}_i^{Stratej}$ = Prix moyen du produit i dans la strate j .

SCN = Seuil calorique normatif retenu.

Le seuil alimentaire ($Z_A(j)$) annuel dans la strate j a ensuite été estimé comme suit :

$$Z_A(j) = Z_{A_Jour}(j) \times 365 \quad (2)$$

Après avoir déterminé le seuil de pauvreté alimentaire, le seuil de pauvreté non alimentaire a été estimé. Pour cette seconde composante, l'approche retenue s'inspire des travaux de Ravallion. Elle consiste à proposer une estimation non paramétrique de la valeur du seuil non alimentaire (Z_{na}) correspondant à l'espérance mathématique des dépenses non alimentaires effectuées par des ménages dont la dépense totale de consommation serait dans le voisinage du seuil alimentaire (Z_a).

$$Z_{na} = E[Nfoodexp / (1-a)Z_a \leq Y_i \leq (1+a)Z_a]$$

Avec :

Nfoodexp correspondant à la dépense totale non alimentaire des ménages ;

a, seuil/fraction subjective appliquée au seuil alimentaire. Sur la base des recommandations d'AFRISTAT, il est suggéré que ce seuil soit choisi entre 10% et 15%. Pour les besoins de cette étude, ce seuil a été retenu à 10% ;

Y_i , la dépense totale du ménage i .

Compte du fait que l'enquête n'a pas prévu une collecte systématique des données sur les prix dans tous les districts, un seuil de pauvreté (Z) a été estimé dans chacun des districts comme suit :

$$Z = Z_{na} + Z_a$$

Harmonisation des différences de coût de la vie entre les strates

Compte tenu du fait qu'un dispositif de collecte des prix n'a pas été systématiquement intégré à l'enquête, il était difficile de disposer de prix fiables sur l'ensemble des produits consommés par les ménages. Il n'était donc pas possible d'estimer des indices du coût de la vie dans toutes les strates en vue de l'harmonisation des différences de coût de vie.

L'alternative retenue a donc consisté à estimer d'abord des seuils de pauvreté pour chacune des strates. Pour cela, il a fallu estimer les prix moyens unitaires sur la période de la collecte pour les produits achetés en unité standard. Ces prix qui ont été obtenus à partir des informations disponibles dans les données collectées dans chacune des strates ont par la suite été validés avec les cadres de l'INE.

L'étape suivante a consisté à choisir une strate de référence (Agua-Grande) par rapport à laquelle on appréciera le coût de la vie des autres strates. On rapporte alors le seuil estimé pour chacun des districts au seuil du district de référence. On obtient ainsi des pseudos déflateurs du coût de la vie (cf. tableau 2). En divisant la dépense annuelle totale par tête du ménage par ce coefficient, on obtient une dépense annuelle totale par tête harmonisée des différences de coût de la vie entre les différents districts représentant l'indicateur du niveau de bien-être des ménages.

Tableau 2 : Récapitulatif de l'estimation des seuils de pauvreté

	Agua-Grande	Mé-Zochi	Cantagalo	Caué	Lemba	Lobata	Principe
Seuil alimentaire journalier (STD)	12 362	11 278	10 361	10 263	10 220	11 576	13 109
Seuil alimentaire annuel- Za (STD)	4 512 185	4 116 437	3 781 771	3 746 177	3 730 338	4 225 234	4 784 757
Seuil non alimentaire - Zna (STD)	6 463 542	4 468 028	5 397 169	7 331 373	4 709 943	5 595 238	7 338 024
Seuil de pauvreté - Z (STD)	10 975 727	8 584 465	9 178 940	11 077 550	8 440 281	9 820 472	12 122 781
Seuil de pauvreté corrigé - Z* (STD)	10 975 730	8 584 465	9 178 940	11 077 550	8 440 280	9 820 470	12 122 780
Pseudo déflateur du coût de la vie	1,0000	0,7821	0,8363	1,0093	0,7690	0,8947	1,1045

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

• Par rapport à l'évolution de la méthodologie d'analyse de la pauvreté

En 2000, la mesure du seuil de pauvreté était basée sur une approche relative et correspondait au 2/3 de dépense moyenne par tête harmonisée des ménages. En réalité cette approche relative est pertinente dans un pays où toute la population n'est pas confrontée à des soucis pour assurer la satisfaction de ses besoins existentiels vitaux. Dans ces conditions, on peut en effet envisager comment les uns vivent par rapport aux autres. Mais dans nos pays en développement d'Afrique, ce contexte ne prévaut pas et la majorité de la population rencontre des problèmes pour satisfaire ses besoins alimentaires et non alimentaires vitaux. Il est donc plus recommandé d'opter pour une approche absolue, fondée sur la méthode du coût des besoins essentiels (CBE).

En dépit de ce choix, il n'est pas inutile d'estimer en 2010 la pauvreté sur les « mêmes bases » méthodologiques qu'en 2000. Cette nuance a son sens dans la mesure où certains choix méthodologiques faits en 2000 ne transparaissent pas clairement. En outre, pour assurer une bonne analyse de l'évolution de la pauvreté entre ces deux dates sur la base de la pauvreté relative, il aurait fallu raisonner à prix courant en procédant à quelques traitements complémentaires. Cet exercice, pour intéressant qu'il soit, ne sera pas entrepris. L'analyse comparative des tendances de la pauvreté sera entreprise sur les valeurs nominales de l'indicateur du niveau de vie estimé en 2010.

Les résultats obtenus (cf. tableau 3) montrent que (sans raisonner à prix constants et en tenant compte de l'analyse relative), l'ampleur de la pauvreté a légèrement baissé entre 2000 et 2010 et ce, dans tous les districts sauf à Agua-Grande où le phénomène s'est plutôt aggravé. Cette amélioration du niveau de vie des populations s'est même accompagnée d'une amélioration du gap de pauvreté également dans tous les districts (sauf à Agua-Grande) où cet indicateur s'est accru.

Au niveau national, le ratio de pauvreté a baissé, passant de 53,8% en 2000 à 49,6% en 2010 avec également une amélioration de la profondeur de la pauvreté (estimée respectivement à 19,2% et à 15,9%). Caué et Lemba restent les districts les plus pauvres aussi bien en 2000 qu'en 2010, les districts les moins pauvres étant Agua-Grande et Mé-Zochi (en 2000) et Mé-Zochi et Cantagalo (en 2010).

Suivant l'approche absolue, les districts avec les taux de pauvreté les plus élevés sont Caué (84,5%), Lemba (73,4%) et ceux avec les taux les plus faibles Mé-Zochi (56,6%) et Cantagalo (65,9%).

Les deux approches (relative vs absolue) donnent des tendances assez différentes du classement des districts par rapport à l'ampleur de la pauvreté. Mais désormais, celle qu'il convient de retenir pour les évaluations futures de la pauvreté, c'est l'approche absolue basée sur la méthode du coût des besoins essentiels.

Tableau 3: Bilan synoptique des estimations de la pauvreté (en %) à Sao Tome et Principe

	Districts							Ensemble
	Agua-Grande	Mé-Zochi	Cantagalo	Caué	Lemba	Lobata	Principe	
Situation en 2000 sur la base de l'analyse de la pauvreté relative (Seuil de pauvreté de 2 638 618 Dobras)								
Ratio de pauvreté (P0)	39,4	58,9	58,9	82,2	76,6	66,4	60,1	53,8
Gap de pauvreté (P1)	11,9	21,4	17,5	40,5	33,4	25,6	24,1	19,2
Sévérité de la pauvreté (P2)	5,1	10,4	7,3	23,2	18,0	12,9	12,1	9,3
Situation en 2010 sur la base de l'analyse de la pauvreté relative (Seuil de pauvreté de 8 680 490 Dobras)								
Ratio de pauvreté (P0)	52,0	38,0	45,5	69,3	60,2	53,6	58,5	49,6
Gap de pauvreté (P1)	17,1	11,5	11,9	22,9	21,0	17,3	20,6	15,9
Sévérité de la pauvreté (P2)	7,4	5,0	4,3	10,2	9,7	7,9	9,3	6,9
Situation en 2010 sur la base de l'analyse de la pauvreté absolue – Méthode du coût des besoins essentiels (Seuil de pauvreté de 10 975 730 Dobras)								
Ratio de pauvreté (P0)	68,3	56,6	65,9	84,5	73,7	67,8	71,4	66,2
Gap de pauvreté (P1)	26,1	19,1	21,1	34,3	30,7	26,5	29,9	24,8
Sévérité de la pauvreté (P2)	12,8	8,9	8,9	17,2	15,9	13,3	15,4	12,0

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

2.2 Profil de pauvreté des ménages à Sao Tome et Principe

La pauvreté monétaire est un aspect fondamental des conditions de vie des pauvres qui mérite beaucoup d'attention en vue de la formulation des politiques économiques. A cette fin, il est essentiel de s'assurer que les pauvres ou les groupes les plus vulnérables ont été bien identifiés. C'est tout l'intérêt de cette section où est évaluée l'ampleur de la pauvreté et sont identifiés clairement qui sont les pauvres. Les chapitres suivants permettront d'identifier les pauvres du point de vue de leurs principales caractéristiques socio-économiques et géographiques.

L'IOF 2010 a permis de constater que 66,2% de la population totale de Sao Tome et Principe est pauvres. Autrement, 66,2% de la population totale du pays a une dépense annuelle par tête inférieure à 10 975 730 Dobras, qui correspond au seuil de pauvreté estimé pour le pays en 2010, soit une dépense par tête inférieure à environ **30 071 Dobras** par jour et par tête.

Tableau 4 : Indices de la pauvreté absolue suivant certaines caractéristiques des ménages et de la population

	Situation par rapport aux ménages						Situation par rapport à la population totale					
	Indices (%)			Contributions (%)			Indices (%)			Contributions (%)		
	P0	P1	P2	P0	P1	P2	P0	P1	P2	P0	P1	P2
Agua-Grande	58,5	20,1	9,3	39,6	39,9	40,0	68,3	26,1	12,8	38,5	39,4	39,8
Mé-Zochi	44,8	14,0	6,3	20,6	18,9	18,3	56,6	19,1	8,9	21,7	19,6	18,8
Cantagalo	50,9	14,8	5,9	9,8	8,3	7,2	65,9	21,1	8,9	9,6	8,2	7,2
Caué	70,6	26,0	12,3	5,2	5,6	5,8	84,5	34,3	17,2	5,3	5,7	5,9
Lemba	61,6	24,1	12,1	8,0	9,2	9,9	73,7	30,7	15,9	8,6	9,6	10,2
Lobata	53,7	19,1	9,0	11,4	11,9	12,1	67,8	26,5	13,3	11,6	12,1	12,5
Principe	58,2	23,0	11,4	5,3	6,2	6,6	71,4	29,9	15,4	4,8	5,3	5,7
Ensemble	54,4	18,6	8,6	100,0	100,0	100,0	66,2	24,8	12,0	100,0	100,0	100,0

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Deux districts (Agua-Grande, Mé-Zochi) qui accueillent 62,8% de la population totale du pays, expliquent ensemble 60,2% de la pauvreté nationale. Dans une moindre mesure, Príncipe, avec un taux de pauvreté de 67,8% explique environ 12% de la pauvreté nationale.

Mais si le phénomène de la pauvreté est préoccupant dans le pays, la situation l'est davantage dans les districts de Caué, de Lemba, de Príncipe, de Lobata et d'Agua-Grande, districts où l'on constate que la profondeur de la pauvreté est supérieure ou égale à 25%.

Une pauvreté très marquée dans le groupe des femmes

L'examen des indices de pauvreté suivant le sexe des individus montre que le phénomène est beaucoup plus marqué dans le groupe des femmes avec un taux de pauvreté de 71,3% contre 63,4% chez les hommes (exception faite du district de Caué où on constate autant d'hommes que de femmes pauvres). Si de façon systématique la profondeur de la pauvreté chez les femmes est plus importante que chez les hommes, l'écart entre homme et femme pour cet indicateur est de plus de 40% à Mé-Zochi et de plus de 50% à Lobata contre moins de 10% dans tous les autres districts. En dépit de ces résultats, ce sont les hommes qui expliquent 61% de la pauvreté nationale (cf. Tableau 6).

Tableau 5 : Indices de pauvreté par sexe suivant les strates

	Indices de pauvreté								
	Ratio de pauvreté (P0)			Profondeur de pauvreté (P1)			Sévérité de la pauvreté (P2)		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Agua-Grande	65,8	71,7	68,3	25,2	27,4	26,1	12,5	13,2	12,8
Mé-Zochi	52,2	63,9	56,6	16,4	23,5	19,1	7,3	11,5	8,9
Cantagalo	65,4	67,0	65,9	21,0	21,4	21,1	8,8	9,2	8,9
Caué	84,7	83,7	84,5	33,7	37,0	34,3	16,8	19,4	17,2
Lemba	72,2	77,4	73,7	30,1	32,4	30,7	15,4	17,0	15,9
Lobata	59,9	83,2	67,8	22,5	34,4	26,5	10,8	18,0	13,3
Príncipe	68,6	77,7	71,4	29,6	30,9	29,9	15,1	16,0	15,4
Ensemble	63,4	71,3	66,2	23,3	27,2	24,8	11,2	13,4	12,0

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Si les ménages monoparentaux, très marqués par la forte présence de femmes chefs comportent un pourcentage élevé de pauvres, ces ménages n'expliquent que 31,5% de la pauvreté nationale. Ils se caractérisent toutefois par un gap de pauvreté parmi les plus importants estimés à 33,8% pour les ménages monoparentaux élargis et à 24,5% pour les ménages monoparentaux nucléaires. Au contraire, les ménages du type couples avec enfants, caractérisés par une présence relativement plus importante d'hommes expliquent à eux seuls quasiment 40% de la pauvreté nationale. En outre, dans ces ménages, le gap de pauvreté est bien moindre, estimé à 22,8%. Cela traduirait qu'en moyenne ces ménages auraient un meilleur niveau de vie que ceux du type monoparental.

Une paupérisation qui semble fortement dépendre de la situation dans l'emploi

L'analyse de la pauvreté suivant la situation dans l'activité et le groupe socioéconomique illustre l'impact de la situation dans l'emploi sur le niveau de vie des populations. En effet, on remarque que le groupe d'individus les plus exposés à la pauvreté sont dans l'ordre les chômeurs découragés (80,1%), les chômeurs au sens du BIT (69,2%), les inactifs (68,6%) et les actifs occupés (65,0%). Mais la situation des actifs occupés est très variable suivant le groupe socioéconomique auquel ils appartiennent. En effet, les plus pauvres des actifs occupés sont identifiés dans l'ordre parmi les indépendants du secteur privé agricole avec 68,4% de pauvres, les indépendants du secteur privé non agricole (67,7%), les travailleurs du secteur public (56,6%) et les travailleurs du secteur privé formel (48,4%). Mais ce sont surtout les travailleurs indépendants (secteur agricole ou non) qui contribuent à expliquer 65,9% de la pauvreté nationale. Les groupes socioéconomiques identifiés comme les plus précaires sont dans cet ordre les chômeurs, les inactifs, les travailleurs indépendants du secteur privé agricole, ceux du secteur

privé agricole et les travailleurs du secteur public avec des valeurs de P1 (profondeur de la pauvreté) estimées respectivement à 33,7%, 27,7%, 25,7%, 24,1% et 20,1%.

Tableau 6 : Profil de pauvreté de la population suivant quelques caractéristiques socioéconomiques des ménages

	Indices de pauvreté FGT (%)			Contribution (%) à la pauvreté		
	P0	P1	P2	P0	P1	P2
1. Sexe						
Homme	63,4	23,3	11,2	60,7	59,8	59,4
Femme	71,3	27,2	13,4	39,3	40,2	40,6
2. Typologie du ménage						
Unipersonnel	12,1	2,4	0,9	0,5	0,3	0,2
Couples sans enfant	26,1	4,5	1,4	0,8	0,4	0,2
Couples avec enfants	65,4	22,8	10,4	39,9	37,2	35,1
Monoparental nucléaire	67,3	24,5	12,0	13,8	13,4	13,5
Monoparental élargi	80,8	33,8	17,2	17,7	19,8	20,8
Famille élargie	67,5	26,7	13,5	27,4	29,0	30,2
3. Situation dans l'activité						
Actifs occupés	65,0	82,0	23,5	79,4	11,1	77,3
Chômeurs BIT	69,2	4,0	29,7	4,7	15,7	5,1
Chômeurs découragés	80,1	4,9	37,5	6,2	21,2	7,2
Inactifs	68,6	9,0	27,7	9,7	14,3	10,4
4. Groupes socioéconomiques						
Travailleurs du secteur public	56,6	20,1	9,0	14,0	13,3	12,3
Travailleur du secteur privé formel	48,4	17,0	7,5	2,2	2,0	1,8
Indépendants du secteur privé agricole	68,4	25,7	12,6	25,3	25,4	25,8
Indépendants du secteur privé non agricole	67,7	24,1	11,3	40,6	38,6	37,4
Chômeurs	74,8	33,7	18,5	9,0	10,9	12,3
Inactifs	68,6	27,7	14,3	9,0	9,7	10,4
5. Quintile du niveau de vie du ménage						
20% les plus pauvres	100,0	62,0	39,2	30,0	49,8	64,8
2 ^{ème} quintile	100,0	40,2	16,4	30,3	32,6	27,4
3 ^{ème} quintile	100,0	20,2	4,5	30,3	16,4	7,6
4 ^{ème} quintile	31,4	1,5	0,1	9,4	1,2	0,1
20% les plus riches	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	66,2	24,8	12,0	100,0	100,0	100,0

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Les pauvres, un groupe très hétérogène en réalité

L'analyse de la pauvreté du point de vue des variables socioéconomiques et démographiques consignées dans le tableau 6 ci-dessous a mis en évidence le caractère hétérogène et multi facette de la pauvreté. L'analyse du point de vue des quintiles du niveau de vie confirme, si besoin en est ce résultat, surtout à la suite de l'examen du gap de pauvreté. Cet indicateur est estimé pour les 20% de ménages les plus pauvres à 62,0%, à 40,2% pour les 40% de ménages les plus pauvres et à 20,2% pour le quintile suivant. En moyenne, le gap de pauvreté pour l'ensemble du groupe des pauvres est estimé à 37,3%, autrement dit, il faudrait augmenter le revenu moyen des pauvres de 37,3% pour les ramener au niveau du seuil de 2010. Cette valeur est largement au dessus de la moyenne nationale évaluée à 24,8%.

Ces ménages pauvres se caractérisent également par une taille en moyenne nettement supérieure à celle des ménages non pauvres (cf. tableau 9) et sont identifiés surtout parmi les couples avec enfants (40% de l'ensemble des ménages pauvres), les familles élargies (27%) et les ménages monoparentaux élargis (18%) et monoparentaux nucléaires (14%). Cependant, l'essentiel (89%) de la population de ces ménages pauvres se retrouverait dans les couples avec enfants (37%), dans les ménages de familles élargies (31%) et des ménages monoparentaux élargis (21%).

Les pauvres ne se retrouvent que rarement dans des ménages unipersonnels (0,5%) ou dans des ménages du type couples sans enfants (0,8%) accueillant respectivement 1% et 0,2% de la population totale des pauvres. La raison tient au fait que pour les pauvres, la solidarité et la mutualisation des ressources des membres du ménage est une stratégie adaptative de survie très importante.

L'analyse du niveau de vie des ménages suivant le statut de pauvreté et les quintiles (cf. tableau 10) montre une nette hétérogénéité du niveau de vie des ménages. La dépense journalière par tête des ménages figurant parmi les 20% les plus pauvres est estimée à 47 centimes d'Euro (soit 11 535 Dobras), celle des ménages du 2^{ème} quintile, à 73 centimes d'Euro (18 000 Dobras), dans les 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} quintiles, cette valeur est estimée respectivement à 98 centimes d' Euro, 1,32 Euros et 2,75 Euros.

Tableau 9 : Typologie et caractéristiques des ménages suivant le statut de pauvreté

	Ménages pauvres			Ménages non pauvres		
	% Ménages	% population	Taille moyenne	% Ménages	% population	Taille moyenne
Unipersonnel	0,5	0,1	1,0	7,0	1,6	1,0
Couple sans enfant	0,8	0,2	2,0	4,3	2,0	2,0
Couples avec enfant	39,9	36,8	4,9	41,4	44,5	4,3
Monoparental nucléaire	13,8	10,9	3,9	13,1	10,4	3,1
Monoparental élargi	17,7	20,9	6,1	8,2	10,1	4,8
Famille élargie	27,4	31,0	5,5	25,9	31,0	4,5
Total	100,0	100,0	5,4	100,0	100,0	3,3

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Tableau 10 : Profil de la répartition (en %) des ménages suivant le statut de pauvreté et le niveau de vie

	Quintiles de dépenses totales					Ensemble
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	
Profil en %						
Pauvres	100,0	100,0	100,0	31,2	0,0	66,2
Non pauvres	0,0	0,0	0,0	68,8	100,0	33,8
Profil suivant la dépense annuelle moyenne par tête (STD)						
Pauvres	4 210207	6 571 355	8 785 361	10 479 151	-	7 227 046
Non pauvres	-	-	-	12 456 619	24 581 144	20 673 058
Ensemble	4 210207	6 571 355	8 785 361	11 843 707	24 581 144	13 358 385
<i>Valeur journalière (En STD)</i>	<i>11 535</i>	<i>18 004</i>	<i>24 069</i>	<i>32 449</i>	<i>67 346</i>	<i>36 598</i>
<i>Valeur journalière (En Euros)</i>	<i>0,47</i>	<i>0,73</i>	<i>0,98</i>	<i>1,32</i>	<i>2,75</i>	<i>1,49</i>
<i>Valeur journalière (En USD)</i>	<i>0,64</i>	<i>1,00</i>	<i>1,34</i>	<i>1,80</i>	<i>3,74</i>	<i>2,03</i>

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Finalement, les analyses antérieures permettent de mieux caractériser les pauvres à Sao Tome et Principe en 2010. Ces individus sont aisément identifiables par rapport à un certain nombre de variables liées à leur situation dans l'activité et dans l'emploi occupé, à la typologie de leur ménage, à la taille moyenne et à la composition de leur ménage. En effet, si les pauvres se rencontrent plus fréquemment parmi les individus qui ne sont pas en activité (chômeurs, inactifs), une catégorie d'actifs occupés semble vivre dans des conditions difficiles. Il s'agit notamment des travailleurs indépendants en général, mais spécifiquement ceux intervenant dans le secteur privé agricole et dans une moindre mesure des acteurs des secteurs formels (public, privé). Identifiés dans des ménages avec des tailles moyennes relativement grandes (couples avec enfants, famille élargie, monoparental élargi), la composition des ménages pauvres accorde une place prépondérante aux enfants du chef (57%) et à ses parents (33%). Ces ménages se distinguent enfin avec un revenu moyen par tête journalier inférieur à 1 Euro, soit 24 500 STD.

**CHAPITRE III : SANTE ET EDUCATION DES MENAGES ET DE LA
POPULATION**

3.1 Etat sanitaire de la population et des ménages

Les conditions sanitaires d'une population affectent les opportunités dont elle peut tirer profit. La prise en charge de la santé de la population est dépendante à la fois de l'offre des services de santé à la charge des autorités publiques mais aussi de l'ampleur de la demande à satisfaire ainsi que du niveau d'absorption de cette offre. La présente section, se base sur les données des enquêtes réalisées en 2010 dans le pays pour faire un point récapitulatif (à partir des déclarations des ménages sur leur état sanitaire relatif aux 30 derniers jours précédant l'enquête) sur certains aspects de l'offre des services de santé mais aussi sur l'examen de certaines dimensions de la demande de ces services. Sur la base de ces éléments, il est possible d'apporter un éclairage sur quelques caractéristiques de la santé de la population, mais surtout, d'apprécier l'adéquation entre l'offre et la demande des services fournis.

L'analyse des points 3.1.1 à 3.1.5 relatifs à la santé s'est faite sur quasiment 20% de la population totale, les autres s'étant prononcé ne pas avoir eu de problèmes quelconques de santé ou d'incidents liés à la santé au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête.

3.1.1 Morbidité

L'examen des taux de morbidité donne une information générale sur la prévalence des états morbides dans le pays. Cet indicateur de santé permet de connaître la proportion de la population totale qui est tombée malade ou a été victime d'un accident quelconque au cours des trente derniers jours précédents l'enquête.

La propension à déclarer tout accident ou maladie semble croître avec le niveau de vie

L'examen du tableau 1 montre que le taux de morbidité est estimé à 19,7% au niveau national (18,3% pour les hommes contre 21,1% chez les femmes). Les individus issus de ménages non pauvres ont, plus que ceux provenant des ménages identifiés comme pauvres, tendance à déclarer avoir été victime de maladie ou d'incidents divers. En effet, pour chacune de ces catégories, le taux de morbidité est estimé respectivement à 23,4% et à 17,8%. Les premiers, disposant de moyens relativement plus importants, s'inscrivent plus dans une logique de santé préventive que de santé curative que les derniers. Suivant les sexes, les femmes déclarent plus facilement que les hommes leur état morbide et cela, dans tous les districts, exception faite à Principe.

Tableau 1 : Taux de morbidité (%) par le sexe selon la strate

	Pauvres			Non pauvres			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Agua-Grande	14,4	19,5	17,0	21,3	24,3	23,0	16,4	21,1	18,9
Mé-Zochi	17,6	19,3	18,5	21,9	23,0	22,5	19,4	21,0	20,2
Cantagalo	20,2	23,7	21,9	31,2	31,4	31,3	24,0	26,3	25,1
Caué	12,8	14,8	13,8	22,1	21,5	21,8	14,2	15,9	15,0
Lemba	20,3	21,1	20,7	26,7	26,6	26,6	22,0	22,5	22,3
Lobata	14,7	19,6	17,2	20,4	21,9	21,1	16,6	20,3	18,4
Principe	14,3	14,5	14,4	17,6	16,0	16,9	15,3	14,9	15,1
Ensemble	16,1	19,5	17,8	22,6	24,1	23,4	18,3	21,1	19,7

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Ce résultat est corroboré par les données du tableau 2 qui illustrent que le taux de morbidité croît avec le niveau de vie, passant de 14,7% pour les individus identifiés dans les ménages figurant parmi les 20% les plus pauvres, à 18,2%, 20,4%, 21,5% et 23,6% respectivement pour les individus identifiés dans les ménages appartenant aux 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} quintile du niveau de vie. La sécurité sanitaire et les conditions de vie des personnes âgées mériteraient d'être analysées de façon plus approfondie afin de corriger cette tendance.

Une morbidité assez contenue, variant entre 15% et 26% sur l'ensemble du pays

Suivant les districts, on remarque que le taux de morbidité plafond dépasse à peine 25% (Cantagalo) avec une valeur plancher de 15,1% (Principe). De tous les districts, la morbidité semble le plus préoccupant à Cantagalo avec une prévalence systématiquement supérieure à 20% quel que soit le quintile du niveau de vie considéré.

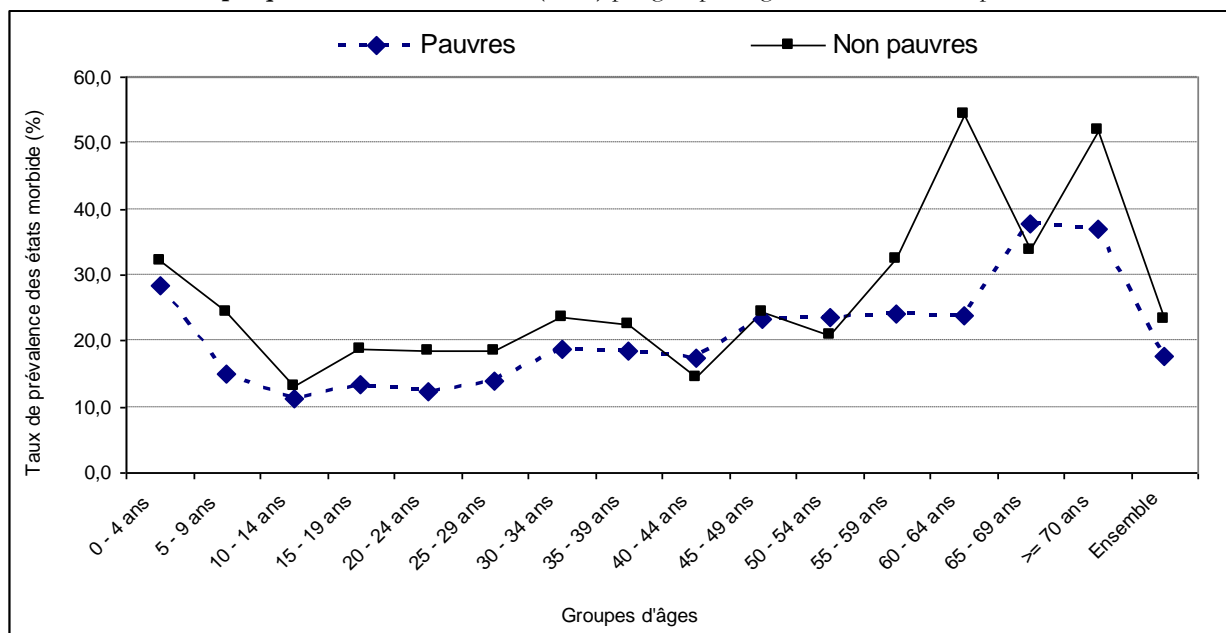
Tableau 2 : Taux de morbidité suivant le quintile du niveau de vie

	Quintile du niveau de vie					Ensemble
	20% plus pauvres	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	20% plus riches	
Agua-Grande	15,4	16,5	18,3	24,1	21,2	18,9
Mé-Zochi	11,8	18,3	25,7	18,2	24,0	20,2
Cantagalo	20,2	23,2	21,9	25,9	34,4	25,1
Caué	12,6	14,0	13,4	20,0	22,7	15,0
Lemba	14,0	24,9	23,4	25,2	27,3	22,3
Lobata	15,3	17,6	18,0	18,9	22,8	18,4
Principe	14,8	13,7	15,3	16,2	16,1	15,1
Ensemble	14,7	18,2	20,4	21,5	23,6	19,7

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

L'analyse graphique par groupe d'âges du taux de morbidité selon le statut de pauvreté montre bien qu'à quelques exceptions près, cet indicateur évolue généralement dans une fourchette comprise entre 10% et 30% avec une valeur moyenne voisine de 20%. Les tendances hors fourchettes enregistrées concernent les individus âgés de plus de 55 ans, plus susceptibles d'être affectés à cet âge par des facteurs de morbidité.

Graphique 1 : Taux de morbidité (en %) par groupe d'âges selon le statut de pauvreté



Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Le paludisme et les problèmes respiratoires sont des préoccupations de santé publique

La prévalence des maladies respiratoires (cf. tableau 3) est évaluée à 31,6% au niveau national. Cette situation touche aussi bien les individus provenant des ménages pauvres (31,4%) que ceux identifiés dans les ménages non pauvres (31,7%). La prévalence de cette affection se situe au dessus de la moyenne nationale dans les districts d'Agua-Grande (37,9%), de Príncipe (34,9%) et de Mé-Zochi (32,3%).

Le paludisme représente la deuxième maladie la plus courante avec une prévalence estimée à 18,8% au niveau national. Elle affecte surtout les individus issus de ménages pauvres (21,1%), beaucoup moins ceux provenant des ménages non pauvres (15,4%), certainement à cause de problèmes liés à la qualité de leur cadre de vie. La prévalence du paludisme est supérieure à la moyenne nationale dans les districts de Lemba (30,3%), de Cantagalo (21,5%) et de Lobata (19,5%).

Les autres affections présentent une prévalence globale inférieure à 10% au niveau national mais avec des valeurs supérieures à la moyenne nationale dans certains districts. C'est le cas à Príncipe, Mé-Zochi, Caué et Lobata en ce qui concerne les infections intestinales. En ce qui concerne le rhumatisme, la situation est relativement préoccupante à Lemba, à Mé-Zochi et à Caué. Pour les problèmes parasitaires, la prévalence enregistrée à Caué, Mé-Zochi, Cantagalo et à Príncipe est nettement supérieure à la moyenne nationale.

Tableau 3 : Taux de prévalence des principales maladies dans la population

	Paludisme	Problèmes respiratoires	Infections intestinales	Rhumatisme	Problèmes parasitaires	Problèmes d'hypertension
District						
Agua-Grande	16,8	37,9	5,4	4,5	3,6	5,5
Mé-Zochi	16,8	32,3	9,8	5,8	8,4	5,5
Cantagalo	21,5	26,8	4,2	4,3	8,2	4,0
Caué	16,9	21,5	8,8	5,6	13,0	4,6
Lemba	30,3	17,9	6,0	6,3	4,3	1,6
Lobata	19,5	27,3	8,5	4,1	4,0	6,0
Príncipe	14,5	34,9	13,3	4,2	7,5	5,3
Statut de pauvreté						
Pauvres	21,1	31,7	7,2	4,3	5,8	3,8
Non pauvres	15,4	31,4	7,0	5,9	6,1	6,8
Ensemble	18,8	31,6	7,1	4,9	6,0	5,0

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

3.1.2 Taux de consultation

L'analyse des taux de consultation s'est faite sous deux angles : au sens strict et au sens large. Le taux de consultation au sens strict s'intéresse aux individus ayant consulté au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête sachant qu'ils étaient tombés malades. Il mesure donc non pas un comportement préventif des individus par rapport à un état morbide potentiel, mais une action curative précise. Il est estimé comme étant le rapport des individus ayant consulté au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête à l'effectif total des individus effectivement tombés malades. Le taux de consultation au sens large quant à lui, mesure la prévalence de la consultation dans la population totale. Autrement dit, il est estimé comme étant l'effectif des individus ayant consulté rapporté à l'effectif total de la population.

Une propension de l'ensemble des ménages à consulter plus souvent des services de santé

On remarque que globalement le taux de consultation au sens strict des ménages est à l'avantage des ménages non pauvres (86,7%) par rapport aux ménages pauvres (84,9) même si ces deux estimations ne sont pas significativement différentes. Ce résultat illustre le fait que pauvres ou non, plus de 80% des individus du pays, lorsqu'ils tombent malades, ont le bon réflexe d'aller se faire soigner auprès d'une structure donnée de santé. Ce résultat est systématique dans tous les districts, indépendamment du statut de pauvreté et du sexe des individus dans les ménages. Ce réflexe semble même relativement bien marqué dans un district comme Caué identifié apparemment comme parmi les plus pauvres. Quelles raisons à ce constat ? Au nombre des raisons justifiant l'importance de cet indicateur, on pourrait retenir la proximité probable des services de santé renforcée par la faible densité de la population, le degré d'absorption de l'offre de service public de santé dans le pays (impact des postes médicaux, des hôpitaux, des centres de santé, etc.). Ce point sera examiné en détail plus loin.

Tableau 4 : Taux de consultation (%) selon le sexe et le statut de pauvreté (sens strict)

	Pauvres			Non pauvres			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Agua-Grande	84,8	80,6	82,3	93,3	84,3	88,0	88,1	82,0	84,5
Mé-Zochi	89,7	89,7	89,7	85,8	86,4	86,1	87,8	88,1	88,0
Cantagalo	88,7	87,5	88,1	84,2	85,2	84,7	86,6	86,6	86,6
Caué	91,6	89,1	90,3	86,4	87,0	86,7	90,4	88,7	89,5
Lemba	75,3	88,8	82,1	86,2	93,2	89,7	78,8	90,1	84,5
Lobata	81,6	81,6	81,6	79,7	87,0	83,2	80,8	83,3	82,2
Principe	81,0	85,8	83,4	86,5	93,9	89,8	82,9	88,2	85,5
Ensemble	85,1	84,7	84,9	87,3	86,1	86,7	86,0	85,2	85,6

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Une stratégie de santé préventive qui caractérise surtout les ménages non pauvres

L'analyse du taux de consultation du point de vue de cette approche cumule deux dimensions, l'une relative à la santé curative et l'autre à la santé préventive. Sur cette base, on enregistre des comportements très différenciés des individus provenant des ménages pauvres et non pauvres, mais aussi entre les hommes et les femmes. En effet, systématiquement, les femmes consultent naturellement plus souvent que les hommes pour les besoins du suivi de la santé de la mère et de l'enfant. Suivant le statut de pauvreté, la valeur de cet indicateur est plus importante dans les ménages non pauvres que dans les ménages pauvres. Contrairement à l'analyse précédente, on note que les valeurs pour cet indicateur de santé sont les plus faibles dans les districts identifiés comme les plus pauvres (Caué, Lobata, Principe) mais plus importantes dans ceux révélés être parmi les plus riches.

Tableau 4 : Taux de consultation (%) selon le sexe et le statut de pauvreté (sens large)

	Pauvres			Non pauvres			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Agua-Grande	12,2	15,7	14,0	19,8	20,5	20,2	14,5	17,3	16,0
Mé-Zochi	15,8	17,3	16,6	18,7	19,9	19,3	17,1	18,5	17,8
Cantagalo	17,9	20,8	19,3	26,3	26,8	26,5	20,8	22,8	21,8
Caué	11,7	13,2	12,4	19,1	18,7	18,9	12,8	14,1	13,4
Lemba	15,3	18,7	17,0	23,0	24,8	23,9	17,3	20,3	18,8
Lobata	12,0	16,0	14,0	16,3	19,1	17,6	13,4	16,9	15,1
Principe	11,6	12,4	12,0	15,2	15,1	15,2	12,7	13,1	12,9
Ensemble	13,7	16,5	15,1	19,7	20,7	20,3	15,7	18,0	16,9

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

3.1.3 Personnel soignant consulté en cas de maladie

Les données de l'enquête de 2010 permettent de distinguer deux types d'offres de services de santé : une offre publique composée des services fournis par les hôpitaux, les postes médicaux et les centres de santé. L'offre privée a deux composantes, une formelle et l'autre informelle. La composante formelle de l'offre privée de service de santé prend en compte les prestations fournies par les cliniques privées, les infirmeries privées et les pharmacies. Quant à la composante non formelle de l'offre de services privée de santé, elle tient compte des prestations des masseurs, des guérisseurs et des autres acteurs.

Une importante absorption de l'offre des services publics de santé

Il ressort des données du tableau 5 que 82,1% des services de santé offerts sont fournis par des structures susceptibles d'être du secteur public (hôpital, poste médical, centre de santé) contre seulement 13,6% par les acteurs formels du secteur privé (clinique, infirmerie, pharmacie) et à peine 5% par des opérateurs non formels du secteur de la santé (masseur, guérisseur, autres).

Ce profil ne varie pas significativement quel que soient le statut de pauvreté et le quintile du niveau de vie (tableau 6) auquel appartient le ménage. Ce résultat témoigne non seulement d'une grande accessibilité aux services publics de santé sur l'ensemble du territoire national, mais aussi d'un niveau élevé d'absorption de ces services par les populations.

Tableau 5 : Profil des principaux services consultés en cas de maladie

	Hôpital	Clinique privée	Infirmerie privée	Poste médical	Centre de santé	Pharmacie	Guérisseur	Masseur	Autres	Ensemble
Agua-Grande	39,8	11,7	5,3	34,5	3,2	0,6	0,8	0,6	3,7	100,0
Mé-Zochi	37,9	11,7	3,5	42,4	1,1	2,5	0,5	0,1	0,3	100,0
Cantagalo	29,6	6,9	2,2	50,2	2,4	0,9	0,2	1,3	6,1	100,0
Caué	47,0	0,4	0,4	29,2	15,1	0,4	0,5	0,8	6,3	100,0
Lemba	70,9	1,1	0,7	23,3	0,4	-	-	1,1	2,5	100,0
Lobata	41,8	6,7	3,1	39,0	3,1	1,0	-	1,8	3,4	100,0
Principe	71,2	2,6	-	20,0	0,6	-	-	0,7	4,9	100,0
Ensemble	42,2	9,0	3,5	37,3	2,6	1,1	0,5	0,7	3,1	100,0

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Tableau 6 : Profil des principaux services consultés en cas de maladie suivant le statut de pauvreté et le niveau de vie

	Statut de pauvreté		Quintile du niveau de vie					Ensemble
	Pauvres	Non pauvres	20% plus pauvres	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	20% plus riches	
Hôpital	41,3	43,5	43,9	41,9	37,4	41,4	46,3	42,2
Clinique privée	9,0	9,1	4,7	8,2	13,0	9,6	8,4	9,0
Infirmerie privée	3,1	4,0	3,3	3,7	3,2	4,5	2,8	3,5
Poste médical	37,6	36,8	38,2	38,2	37,1	35,5	37,9	37,3
Centre de santé	3,2	1,7	2,8	2,8	3,4	3,0	1,3	2,6
Pharmacie	1,6	0,3	1,3	0,1	3,6	0,4	0,2	1,1
Guérisseur	0,2	0,8	0,8	-	-	1,5	-	0,5
Masseur	0,9	0,5	0,4	1,6	0,6	0,5	0,5	0,7
Autres	3,0	3,3	4,7	3,5	1,6	3,5	2,7	3,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

3.1.4 Accessibilité financière aux services de santé

Les tableaux 7 et 8 permettent de se prononcer sur l'accessibilité financière aux services de santé. Cette dernière est examinée à partir de l'analyse des dépenses annuelles moyennes de santé des ménages. Elles représentent en moyenne 2,8% de la dépense annuelle totale moyenne des ménages et cette proportion varie entre 1% et 3,8%. La part budgétaire de la santé dans la dépense totale des ménages ne semble donc pas a priori fort contraignante pour les ménages, même pour ceux identifiés comme les plus pauvres.

L'analyse de la structure des dépenses de santé par type montre que les prestations qui absorbent l'essentiel de ce budget chez les ménages pauvres sont l'achat de médicaments et de matériels thérapeutiques (65,6%), les services paramédicaux (11,3%) et les services hospitaliers (8,9%). Dans les ménages non pauvres, les principaux postes de dépenses des services de santé sont en plus des achats de médicaments et matériels thérapeutiques (54,3%), les acquisitions d'appareils et matériels pharmaceutiques (23,6%).

Finalement, on peut envisager l'accroissement de l'offre des services de santé avec le renforcement de l'accès aux médicaments et aux produits pharmaceutiques mais aussi aux services hospitaliers et paramédicaux, en particulier pour les ménages les plus pauvres.

Tableau 7 : Dépenses moyennes de santé par type de service suivant le milieu de résidence
(En milliers de Dobras)

	Agua-Grande	Mé-Zochi	Cantagalo	Caué	Lemba	Lobata	Principe	Ensemble
Médicaments et matériels thérapeutiques	240 593	308 084	372 822	104 418	134 124	467 626	155 023	263 450
Autres produits et matériels pharmaceutiques	140 567	243 322	698 66	70 279	35 474	129 124	99 855	167 996
Appareils et matériels thérapeutiques	3 019 011	1 922 780	-	-	-	-	-	2 657 325
Services médicaux	162 211	282 417	1 105 88	71 511	47 693	198 168	249 881	171 950
Services dentaires	113 049	373 041	80 000	10 000	125 000	208 906	200 000	191 359
Services paramédicaux	221 828	117 761	151 649	86 364	235 197	65 993	150 472	180 657
Services hospitaliers	592 041	323 287	200 000	83 750	72 727	1 106 000	415 560	536 003
Dépenses moyennes de santé	396 531	431 686	393 207	128 127	177 978	503 326	235 259	377 852
En % de la dépense moyenne des ménages	3,0	3,2	2,9	1,0	1,3	3,8	1,8	2,8

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Tableau 8 : Structure des dépenses moyennes de santé par type de service suivant le statut de pauvreté et le niveau de vie
(En milliers de Dobras)

	Statut de pauvreté		Quintile du niveau de vie					Ensemble
	Pauvres	Non pauvres	20% plus pauvres	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	20% plus riches	
Médicaments et matériels thérapeutiques	65,6	54,3	73,7	50,7	67,9	71,2	50,1	58,0
Autres produits et matériels pharmaceutiques	5,7	11,1	4,2	10,2	4,1	2,9	13,5	9,3
Appareils et matériels thérapeutiques	-	12,5	-	-	-	4,2	14,6	8,5
Services médicaux	6,8	7,3	4,8	6,0	7,4	6,3	7,9	7,1
Services dentaires	1,8	1,4	0,4	4,8	0,7	1,8	1,1	1,5
Services paramédicaux	11,3	7,1	6,3	21,4	7,6	6,6	7,2	8,4
Services hospitaliers	8,9	6,3	10,6	6,8	12,3	7,1	5,5	7,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

3.1.5 Satisfaction par rapport aux services de santé

La faible densité de la population a-t-elle un impact important sur l'accessibilité aux services de santé ? Si on peut a priori le penser, il faut aussi reconnaître que l'on a certainement en face une offre de services de santé diversifiée et qui semblerait assez adaptée à la demande des populations. En outre, le coût financier d'accès à ces prestations de santé qui ne semble pas prohibitif justifie certainement que 79% des individus enquêtés soient globalement satisfaits lors des consultations effectuées auprès des services de santé les 30 derniers jours précédant l'enquête. Les pauvres (80,7%) semblent encore plus satisfaits que les non pauvres (76,4%).

En dépit de ce constat général positif, les individus ayant consulté les 30 derniers jours précédant l'enquête de 2010 estiment que des efforts doivent être faits pour renforcer la qualité des services offerts, notamment par rapport au temps d'attente relativement longs, aux coûts parfois un peu prohibitifs de certaines prestations, à l'absence de médicament dans la structure visitée, à l'inefficacité du traitement administré et à l'hygiène générale de l'établissement. Une série de facteurs, certainement liés à la courtoisie et au comportement du personnel explique 2,9% du degré d'insatisfaction de la population.

Tableau 9 : Problèmes rencontrés par les individus ayant consultés selon le milieu de résidence

	Agua-Grande	Mé-Zochi	Cantagalo	Caué	Lemba	Lobata	Principe	Ensemble
Aucun problème (satisfait)	77,0	73,7	82,2	88,8	86,0	83,6	87,9	79,0
Etablissement pas propre	1,4	0,3	0,6	1,2	0,6	2,0	0,4	1,0
Temps d'attente trop long	11,3	13,0	9,4	1,5	4,2	5,8	5,3	9,8
Personnel pas bien formé	0,8	1,6	0,0	0,4	0,5	0,0	1,2	0,8
Pas d'équipement	1,4	2,0	0,2	0,0	0,0	0,4	2,0	1,2
Trop cher	2,6	2,1	1,8	0,8	1,7	2,1	0,0	2,1
Pas de médicaments	1,3	1,4	3,5	1,3	0,8	2,5	1,4	1,7
Traitement inefficace	3,0	1,1	0,7	1,6	0,3	0,0	0,3	1,5
Problème de corruption	0,3	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Autres	0,9	4,9	1,5	4,6	6,0	3,3	1,5	2,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Tableau 10 : Problèmes rencontrés par les individus ayant consultés selon le statut de pauvreté et le niveau de vie

	Statut de pauvreté		Quintile du niveau de vie					Ensemble
	Pauvres	Non pauvres	20% plus pauvres	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	20% plus riches	
Aucun problème (satisfait)	80,7	76,4	79,5	78,2	83,8	77,0	77,0	79,0
Etablissement pas propre	1,0	0,9	0,9	1,2	1,1	1,6	0,3	1,0
Temps d'attente trop long	9,0	10,9	6,9	14,3	6,7	10,0	10,5	9,8
Personnel pas bien formé	1,0	0,5	1,0	0,9	0,6	1,4	0,3	0,8
Pas d'équipement	0,8	1,7	0,8	1,2	0,8	2,4	0,7	1,2
Trop cher	1,5	3,0	2,3	1,0	1,4	1,4	4,0	2,1
Pas de médicaments	1,4	2,0	2,0	0,8	1,4	2,1	2,0	1,7
Traitement inefficace	1,1	2,2	0,9	0,4	1,8	1,2	2,9	1,5
Problème de corruption	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,1
Autres	3,4	2,0	5,8	2,2	2,5	2,9	1,9	2,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

3.1.6 Principales raisons de non consultation des services de santé

L'analyse des individus ayant connu un état morbide quelconque au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête a concerné environ 20% de la population totale. Dans ce groupe, on constate que 14,4% des individus, soit environ 4 800 personnes n'ont pas consulté auprès d'une structure sanitaire donnée (formelle ou non). Les principaux motifs de non consultation généralement avancés sont résumés comme suit :

- Pas d'argent (29,7%) ;
- Maladie passagère (28,8%) ;
- Pratique de l'automédication (15,9%) ;
- Distance du site de santé par rapport à son domicile (4,3%) ;
- Mauvaise qualité du service (0,6%) ;
- Personne à la maison pour surveiller les enfants en cas d'absence (0,2%).

Ce profil ne change pas fondamentalement suivant le statut de pauvreté. Toutefois, il varie considérablement lorsque l'on considère les quintiles du niveau de vie. On remarque chez ces populations deux comportements assez négatifs par rapport aux préoccupations de santé publique :

- une pratique très courante de l'automédication dans le groupe des ménages identifiés comme non pauvres, surtout ceux des 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} quintiles, beaucoup plus importante que celle enregistrée dans le groupe des ménages pauvres ;
- une propension beaucoup plus importante, surtout dans les ménages pauvres à sous estimer l'ampleur de leur état morbide (importance des maladies qualifiées de passagères).

De même, l'importance du poste « autres » représentant quasiment 20% des motifs de non consultation invite à mieux approfondir lors des prochaines enquêtes ce point. Il paraît trop important pour ne pas cacher d'autres préoccupations importantes.

Tableau 11 : Principaux motifs de non consultation suivant la strate

	Agua-Grande	Mé-Zochi	Cantagalo	Caué	Lemba	Lobata	Principe	Ensemble
Distance du site	2,8	3,7	11,5	6,6	4,5	2,8	3,6	4,3
Pas d'argent	18,0	50,4	31,7	29,6	20,2	37,0	24,6	29,7
Maladie passagère	40,1	17,2	8,2	35,6	40,4	21,8	32,3	28,8
Pratique de l'automédication	31,2	0,0	5,8	3,2	11,3	10,1	17,6	15,9
Personne pour surveiller les enfants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6	0,0	0,2
Mauvaise qualité du service	0,0	2,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6
Autres	7,9	25,7	42,8	25,0	23,6	26,8	22,0	20,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Tableau 12 : Principaux motifs de non consultation suivant le statut de pauvreté et le niveau de vie

	Statut de pauvreté		Quintile du niveau de vie					Ensemble
	Pauvres	Non pauvres	20% plus pauvres	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	20% plus riches	
Distance du site	4,2	4,4	6,5	3,2	3,7	5,6	2,7	4,3
Pas d'argent	29,1	30,8	34,1	35,1	21,9	30,1	29,0	29,7
Maladie passagère	31,2	24,8	35,4	30,2	31,2	24,5	24,1	28,8
Pratique de l'automédication	15,2	16,9	9,6	7,4	23,2	20,7	16,1	15,9
Personne pour surveiller les enfants	0,3	0,0	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0	0,2
Mauvaise qualité du service	0,0	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0	3,0	0,6
Autres	20,0	21,4	14,4	24,1	19,1	19,0	25,1	20,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Au-delà de ces résultats, l'analyse des principaux motifs de non consultation révélés par les 3% de la population totale, permet d'attirer l'attention sur certaines préoccupations. En effet, ces motifs de non consultation cachent en réalité assez mal des contraintes d'ordre financier de l'accès aux services de santé (pas d'argent, maladie passagère, pratique de l'automédication). En réponse, il conviendra d'approfondir ce point.

Au total, la couverture sanitaire du pays semble globalement bonne et satisfaire les populations au vue des taux de satisfaction estimés. Si l'offre publique des services de santé couvre l'essentiel des besoins des populations, il convient de veiller à développer également le secteur des offres privées en veillant à garantir et/ou à harmoniser les coûts des prestations suivant le standing et le type de service souhaités auprès des structures approchées. La diversification non seulement des acteurs de l'offre des services de santé mais aussi de la pyramide sanitaire, est une stratégie qui doit être encouragée afin de réduire le coût des prestations.

3.2 Scolarisation et alphabétisation dans le pays

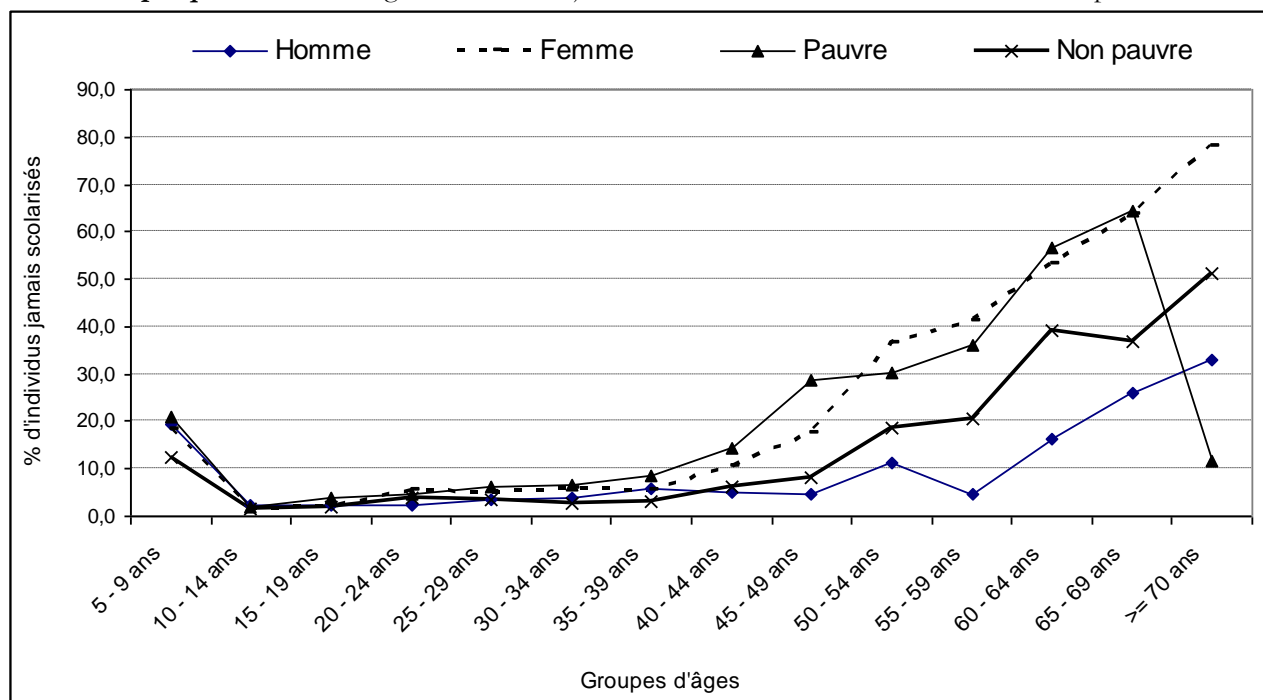
Le module sur la scolarisation a concerné les individus de 5 ans et plus, soit environ 138 073 individus dont 10,8% n'ont jamais été scolarisés. L'évolution par groupe d'âges du pourcentage d'individus de 5 ans et plus jamais scolarisés permet de mettre en évidence plusieurs enseignements suivant que l'on considère le sexe des individus ou leur statut de pauvreté.

Le pourcentage d'individus jamais scolarisés est estimé en 2010 à 10,8% à Sao Tome et Principe (7,5% chez les hommes contre 13,5% chez les femmes). Suivant le sexe, on constate un écart très net entre homme et femme du point de vue de cet indicateur, à la défaveur des femmes. En effet, à partir du groupe d'âges 35 – 39 ans, on enregistre un écart croissant entre homme et femme d'une part et entre pauvres et non pauvres d'autre part. L'écart entre homme et femme semble attribuable à un effet de génération pour les individus nés entre 1940 et 1970, période au cours de laquelle la scolarisation des filles ne semblait pas être une préoccupation aussi importante qu'aujourd'hui. A l'époque, il fallait certainement encourager la scolarisation des garçons, les filles devant apprendre surtout les tâches ménagères.

Par rapport au statut de pauvreté, on remarque que le pourcentage d'individus jamais scolarisés est de 11,8% pour les individus issus de ménages pauvres contre 8,9% pour ceux provenant de ménages non pauvres. Ce résultat tient compte non seulement de la réalité sociale évoquée précédemment, mais également des ressources dont disposent les ménages. Les ménages non pauvres ont plus souvent tendance à scolariser leurs enfants que les ménages pauvres.

Pour les individus plus jeunes (moins de 40 ans), le taux de non scolarisation reste globalement inférieur à 10% aussi bien chez les filles que chez les garçons, témoignant dans une certaine mesure le point d'honneur que les gouvernements ou même les familles accordent à encourager la scolarisation de plus en plus leurs enfants et ce de façon plus durable.

Graphique 1 : Pourcentage des individus jamais scolarisés suivant le sexe et le statut de pauvreté



Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

3.2.1 Instruction et scolarisation

Le calcul des indicateurs de la scolarisation (taux brut, taux net) pour chacun des niveaux d'éducation (primaire, secondaire, supérieur) a été fondé sur les paramètres suivants, communément partagés dans le pays (cf. tableau 1).

Tableau 1 : Paramètres utilisés pour le calcul des indicateurs de scolarisation

Niveaux	Cycle	Durée d'années d'études	Classes d'âges
Primaire	1 ^{er} cycle	4 ans	6 – 11 ans
	2 ^{ème} cycle	2 ans	
Secondaire	1 ^{er} cycle	4 ans	12 – 18 ans
	2 ^{ème} cycle	3 ans	
Supérieur	-	4 ans	19 – 22 ans

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Un niveau d'instruction des populations encore très faible

Les indicateurs de scolarisation et d'instruction permettent de se faire une idée générale de la qualité du capital humain dans un pays. A Sao Tome et Principe, le niveau des ressources humaines semble assez problématique vu que 93,7% de la population a un niveau d'instruction ne dépassant pas le primaire et à peine 6%, un niveau d'études supérieur ou égal au secondaire. On constate qu'il n'existe pas de discrimination nette entre homme et femme mais qu'elle est très marquée entre pauvres et non pauvres pour toutes les modalités du niveau d'instruction (aucun niveau, primaire, secondaire, supérieur).

L'examen de l'âge moyen des individus (26,3 ans avec 25,5 ans pour les hommes et 27 ans pour les femmes) suivant leur niveau d'instruction corrobore que l'on a une population d'adultes justifiant en majorité d'un bas niveau d'instruction (primaire). Ce résultat ne varie pas significativement suivant le statut de pauvreté.

Tableau 2: Niveau d'instruction suivant le statut de pauvreté et le sexe

	Pauvres						Non pauvres						Ensemble					
	Homme		Femme		Ensemble		Homme		Femme		Ensemble		Homme		Femme		Ensemble	
	%	Age moyen	%	Age moyen	%	Age moyen	%	Age moyen	%	Age moyen	%	Age moyen	%	Age moyen	%	Age moyen	%	Age moyen
Aucun	73,1	23,0	77,8	26,7	75,5	25,0	62,6	29,3	67,2	29,8	65,0	29,6	69,5	24,9	74,1	27,7	71,9	26,4
Primaire	21,7	25,2	18,4	23,2	20,0	24,3	25,5	27,0	24,8	25,5	25,1	26,3	23,0	25,9	20,6	24,2	21,8	25,1
Secondaire	5,1	27,7	3,8	26,7	4,4	27,2	11,1	31,9	7,7	29,8	9,3	31,0	7,2	29,9	5,1	28,3	6,1	29,2
Supérieur	0,1	30,1	0,1	19,5	0,1	26,4	0,8	32,7	0,3	25,4	0,5	30,4	0,3	32,1	0,2	23,8	0,2	29,4
Ensemble	100,0	23,7	100,0	26,1	100,0	24,9	100,0	29,0	100,0	28,8	100,0	28,9	100,0	25,5	100,0	27,0	100,0	26,3

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Une dynamique de la scolarisation très positive dans le groupe des ménages pauvres

Le tableau 3 tente d'examiner le niveau d'instruction des individus en cours de scolarisation au moment de l'enquête en fonction de leur niveau d'études. Il présage de taux bruts de scolarisation relativement importants vu que l'âge moyen par niveau scolaire (primaire, secondaire, supérieur) est largement au dessus de la moyenne d'âge théorique (respectivement 8,5 ans, 15 ans et 20,5 pour le primaire, le secondaire et le supérieur). En outre, on constate que l'âge moyen des individus scolarisés provenant des ménages pauvres est systématiquement plus bas que celui des individus issus des ménages non pauvres pour tout niveau d'instruction considéré et naturellement l'âge moyen des pauvres est plus faible (12,7 ans) que celui des non pauvres (14,1 ans). Cela pourrait exprimer deux comportements spécifiques certes à tous les ménages, mais en particulier aux ménages non pauvres. Il s'agit soit d'une propension de ces derniers à accuser un certain retard de scolarisation (redoublement, première inscription tardive), soit une volonté manifeste d'améliorer leur niveau avec des cours de rattrapage de l'alphabétisation.

Tableau 3 : Niveau d'instruction suivant le statut de pauvreté et le sexe des individus actuellement scolarisés

	Pauvres						Non pauvres						Ensemble					
	Homme		Femme		Ensemble		Homme		Femme		Ensemble		Homme		Femme		Ensemble	
	%	Age moyen	%	Age moyen	%	Age moyen	%	Age moyen	%	Age moyen	%	Age moyen	%	Age moyen	%	Age moyen	%	Age moyen
Aucun	74,6	11,3	74,5	11,0	74,6	11,1	65,0	12,1	67,7	11,7	66,5	11,9	71,8	11,5	72,2	11,2	72,0	11,4
Primaire	20,2	16,6	22,1	16,8	21,1	16,7	26,6	18,0	25,6	18,4	26,1	18,2	22,1	17,1	23,3	17,4	22,7	17,3
Secondaire	4,5	22,2	3,3	19,0	4,1	20,9	6,7	23,6	6,0	21,4	6,3	22,5	5,4	22,7	4,2	20,1	4,8	21,6
Supérieur	0,2	22,6	0,2	19,5	0,2	21,2	1,7	30,1	0,7	22,8	1,2	27,9	0,6	28,5	0,3	21,7	0,5	26,3
Ensemble	100,0	12,9	100,0	12,5	100,0	12,7	100,0	14,8	100,0	14,1	100,0	14,4	100,0	13,5	100,0	13,1	100,0	13,3

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Un effort semble être fait pour encourager la scolarisation dans l'éducation de base

La scolarisation des enfants peut être mesurée par les taux brut et net de scolarisation. Un taux brut supérieur à la valeur 100 signifie qu'en fait, il y a pour le niveau d'études considéré, des individus dont l'âge n'est pas dans la fourchette normale. Ceci s'explique soit par un taux de redoublement élevé, soit par une entrée précoce dans le système scolaire, soit encore par une scolarisation tardive. Une analyse plus objective se basera plutôt sur le taux net de scolarisation.

Dans l'ensemble, les taux brut et net s'élèvent respectivement à 136,1% et 87,5%. Cela dénote d'une fréquentation importante de l'école au niveau de l'éducation primaire. Globalement, on constate une

légère différence au profit des garçons (respectivement 139,6% et 88,7% respectivement pour le taux brut et le taux net de scolarisation) par rapport aux filles (respectivement 132,7% et 86,5%).

L'analyse suivant le statut de pauvreté montre des tendances nettement plus élevées pour les individus provenant des ménages non pauvres par rapport à ceux issus de ménages pauvres, les taux brut et net étant estimés respectivement à 141,5% et 90,7% pour les premiers contre 139,9% et 89,8% pour les deuxièmes. Les écarts de scolarisation bruts les plus importants entre pauvres et non pauvres sont enregistrés dans les districts de Mé-Zochi et Caué de l'ordre de 20%.

On remarque en outre que les taux bruts sont largement supérieurs à 100% dans tous les districts du pays. Cela ne peut qu'illustrer les efforts du gouvernement pour encourager les parents à scolariser leurs enfants au primaire.

Des insuffisances très perceptibles du système éducatif au primaire

Par ailleurs, l'écart entre le taux brut et le taux net de scolarisation peut s'interpréter comme un indicateur des problèmes propres au système éducatif pour le niveau d'études considéré. Plus cet écart est important, plus des individus inscrits au primaire ont un âge qui n'est pas compris dans la fourchette normale d'inscription au primaire (6-11 ans). Cet écart est supérieur à 50% dans les districts de Mé-Zochi (58,4%), de Caué (54,6%), de Lobata (53,6%) et de Lemba (51,7%). Dans les districts où il est inférieur à 50%, cet écart reste supérieur à 40%. Si ces résultats traduisent une politique active de scolarisation encouragée par l'Etat ces dernières années, il conviendra à l'avenir de faire davantage d'efforts pour respecter des normes plus conventionnelles d'inscription au primaire. Cela permettra de réduire les retards de scolarisation au primaire, mais aussi les scolarisations précoces. Quant aux retards de scolarisation imputables au redoublement, des efforts plus importants doivent être mis en œuvre par l'Etat pour y remédier. Ces efforts concernent l'amélioration de la qualité des programmes, le renforcement des capacités du corps enseignant, l'amélioration des conditions de travail des enseignants ainsi que des apprenants.

Au-delà de ces considérations, la cible n°2 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) stipule d'« assurer l'éducation primaire pour tous ». Cet objectif serait atteint dans le contexte de Sao Tome et Principe. Pour autant ce résultat est loin, en l'état, d'améliorer les conditions de vie des populations. Il conviendrait d'adjoindre à cet indicateur une série d'indicateurs plus qualitatifs (taux net de scolarisation au primaire, écart minimum acceptable de la déperdition scolaire entre les niveaux primaire et secondaire, le taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus, etc.). De telles dispositions permettront de modifier la structure de la pyramide du niveau d'instruction avec une assez forte proportion d'individus justifiant d'un niveau supérieur au primaire.

Tableau 4 : Taux de scolarité (brut, net) au primaire par strate selon le statut de pauvreté et le sexe

Milieu de résidence	Indicateurs de scolarisation	Pauvres			Non pauvres			Ensemble		
		Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Agua-Grande	TBS	133.8	122.2	128.0	129.0	135.2	132.3	132.5	126.0	129.2
	TNS	89.8	83.5	86.6	91.8	92.9	92.4	90.3	86.3	88.3
Mé-Zochi	TBS	153.1	127.3	138.7	166.6	152.0	158.1	157.6	136.0	145.4
	TNS	90.1	83.1	86.2	90.3	87.2	88.5	90.2	84.5	87.0
Cantagalo	TBS	134.6	131.7	133.2	139.4	133.0	135.8	135.7	132.1	133.9
	TNS	90.1	88.5	89.3	89.9	94.2	92.3	90.0	90.1	90.1
Caué	TBS	147.5	127.9	137.7	166.3	151.0	157.5	148.8	130.1	139.3
	TNS	86.5	84.8	85.7	72.6	73.7	73.3	85.5	83.8	84.7
Lemba	TBS	135.8	140.9	138.2	116.2	145.6	129.4	131.5	141.9	136.3
	TNS	81.8	85.4	83.5	84.0	95.1	88.9	82.3	87.4	84.6
Lobata	TBS	139.5	138.7	139.1	125.8	158.5	141.2	135.9	143.6	139.7
	TNS	83.9	87.0	85.4	86.8	89.5	88.1	84.7	87.6	86.1

Milieu de résidence	Indicateurs de scolarisation	Pauvres			Non pauvres			Ensemble		
		Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Principe	TBS	137.7	135.4	136.6	146.1	120.0	132.8	139.4	132.1	135.8
	TNS	91.2	88.5	89.9	90.7	95.0	92.9	91.1	89.9	90.5
Ensemble	TBS	139.5	128.7	134.0	139.9	142.9	141.5	139.6	132.7	136.1
	TNS	88.3	84.8	86.5	89.8	90.7	90.3	88.7	86.5	87.5

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Une très forte déperdition scolaire entre les cycles primaire et secondaire

Les écarts entre les taux (brut, net) au primaire et au secondaire sont très nets, supérieurs à 50% pour chacun des indicateurs considérés. Ces résultats témoignent de l'importance de la déperdition scolaire dans le pays quand on passe du cycle primaire au cycle secondaire. En effet, le taux brut de scolarisation au second cycle est estimé en 2010 à 53,3% (contre 136,1% pour le taux brut au primaire), contre 35,3% pour le taux net au secondaire (contre 87,5% pour le taux brut au primaire). Les valeurs du taux net de scolarisation au secondaire permettent de mettre en évidence deux groupes de districts : ceux avec des valeurs très faibles pour cet indicateur, inférieur à 30% et ceux où cet indicateur est compris entre 30% et 50%. Dans le premier groupe se trouvent Lemba (19,7%), Caué (28,1%) et Cantagalo (29,5%) et dans le deuxième groupe on compte Agua-Grande (43,2%), Mé-Zochi (34,8%), Principe (33,2%) et Lobata (30,8%). Cette catégorisation rend compte d'une importante disparité par district de la scolarisation au secondaire. Cette disparité s'accompagne non seulement d'une discrimination suivant le sexe mais également suivant le statut de pauvreté. Suivant le sexe, les hommes restent plus longtemps dans le cursus scolaire que les femmes et les individus provenant des ménages non pauvres, plus souvent que ceux issus des ménages pauvres.

Les taux nets de la scolarisation au secondaire sont donc globalement assez moyens (systématiquement inférieurs à 50%) et même très faibles dans certains districts (inférieurs à 20%). Ces résultats laissent penser que les efforts du gouvernement au niveau de l'éducation primaire ne seraient pas les mêmes au niveau de l'éducation secondaire. En adéquation avec l'objectif n°2 des OMD (assurer l'éducation pour tous), d'importants moyens semblent avoir été mobilisés pour encourager et promouvoir l'éducation de base, au détriment des autres niveaux.

Tableau 5 : Taux de scolarité (brut, net) au secondaire par strate selon le statut de pauvreté et le sexe

Milieu de résidence	Indicateurs de scolarisation	Pauvres			Non pauvres			Ensemble		
		Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Agua-Grande	TBS	55,4	57,8	56,6	116,4	80,9	96,2	70,5	64,6	67,5
	TNS	33,8	41,5	37,7	64,9	52,2	57,7	41,5	44,7	43,2
Mé-Zochi	TBS	51,7	44,3	48,1	44,9	51,9	48,4	49,1	47,3	48,2
	TNS	37,2	29,9	33,7	33,4	39,6	36,5	35,7	33,8	34,8
Cantagalo	TBS	38,3	40,3	39,2	50,3	45,5	48,0	41,4	41,8	41,6
	TNS	25,9	32,5	28,9	31,8	30,3	31,1	27,4	31,9	29,5
Caué	TBS	41,4	40,2	40,8	55,7	71,1	66,7	42,2	44,7	43,4
	TNS	24,4	28,3	26,2	19,6	54,5	44,6	24,1	32,1	28,1
Lemba	TBS	30,6	22,9	26,9	60,8	52,7	55,8	35,8	30,7	33,2
	TNS	19,1	13,6	18,4	31,0	31,7	31,5	21,2	18,3	19,7
Lobata	TBS	44,3	39,3	42,0	65,9	51,5	57,8	49,0	42,9	46,1
	TNS	32,3	30,2	31,3	32,9	26,4	29,3	32,4	29,1	30,8
Principe	TBS	41,4	50,8	46,2	51,5	124,4	88,8	43,7	67,8	56,1
	TNS	23,7	36,9	30,5	28,5	55,7	42,4	24,8	41,2	33,2
Ensemble	TBS	47,9	46,8	47,3	71,6	64,5	67,8	54,2	52,3	53,3
	TNS	31,4	33,4	32,4	42,9	42,3	42,6	34,5	36,2	35,3

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

L'analyse des taux de scolarisation montre bien les efforts que les autorités du système éducatif national doivent mettre en œuvre pour améliorer la situation. En effet, l'examen des taux de scolarisation (brut, net) tous niveaux confondus donne des tendances globalement moyennes pour ces indicateurs : un taux brut estimé à 79,4% et un taux net de 41,7%. Les écarts suivant le statut de pauvreté sont très marqués, beaucoup plus que ceux entre hommes et femmes. Les taux bruts tous niveaux confondus varient entre 74% pour les individus issus des ménages les plus pauvres à 87,9% pour ceux figurant parmi les 20% les plus riches. Le taux net, lui, varie entre 38% et 45% et ne permet pas de constater une différence significative entre pauvres (41,7%) et non pauvres (41,8%)

Tableau 6 : Taux brut/nets de scolarisation tous niveaux confondus par sexe selon le statut de pauvreté

	Homme		Femme		Ensemble	
	TBS	TNS	TBS	TNS	TBS	TNS
Statut de pauvreté						
Pauvres	78.9	41.3	75.9	42.0	77.4	41.7
Non pauvres	85.4	41.7	83.1	41.9	84.2	41.8
Quintile du niveau de vie						
20% les plus pauvres	77.6	36.7	71.3	41.3	74.6	38.9
2 ^{ème} quintile	78.1	43.0	74.9	39.8	76.5	41.4
3 ^{ème} quintile	80.8	46.1	81.2	42.7	81.0	44.5
4 ^{ème} quintile	82.7	40.1	77.3	44.0	79.7	42.3
20% les plus riches	86.8	41.7	88.9	42.3	87.9	42.0
Ensemble	80.7	41.4	78.2	42.0	79.4	41.7

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

3.2.2 Principaux motifs de non scolarisations des individus d'âge scolaires

Au moment de l'enquête, un groupe d'individus a été identifié comme ne fréquentant pas l'école. Ces individus représentent 7,7% de la population totale du pays, soit environ 12 561 personnes. L'examen des motifs de non scolarisation dans un cursus scolaire lors de la collecte des données de l'enquête est fondé sur deux niveaux d'études, le primaire et le secondaire.

Au primaire, les principaux motifs de non scolarisation sont le coût, la volonté de travailler et la limite d'âge. Ces trois motifs représentent en moyenne 68,8% de l'ensemble des raisons de non scolarisation des individus devant normalement s'inscrire au primaire. Ces trois motifs représentent un pourcentage plus important dans les ménages pauvres 69,7% dans les ménages pauvres contre 63,7% au niveau des ménages non pauvres. L'importance du pourcentage d'individus ayant arrêté l'école parce que souhaitant travailler ou parce qu'atteints par la limite d'âge corrobore une conclusion mise en évidence précédemment, notamment l'âge relativement élevé des individus inscrits au primaire. Ces motifs sont assez fréquemment cités aussi bien au niveau des ménages pauvres que des ménages non pauvres.

L'analyse suivant les districts (cf. tableau 8) met en évidence d'importantes disparités. L'éloignement de l'école a été cité par plus de 17% des individus non scolarisés en 2010 à Caué et à Cantagalo, dans une proportion moindre (13,5%) à Principe. Si dans tous les districts, la cherté de l'école est une préoccupation partagée, ce motif mérite d'être davantage examiné dans les districts de Lemba et de Lobata. Plus dans les autres districts, la volonté de travailler est une préoccupation pour les jeunes non scolarisés résidant à Principe (26,5%), à Lobata (25,5%) et à Mé-Zochi (20,4%). Le peu d'intérêt pour l'école est un motif très marqué (plus de 12%) dans les districts de Lemba, de Mé-Zochi et de Caué. L'impact des grossesses sur la non fréquentation scolaire en 2010 est très notable à Principe, Caué et

Lemba puisque ce motif est avancé respectivement par 31,8%, 11,1% et 10,3 des individus non scolarisés.

Au niveau de l'enseignement secondaire, les motifs de la déperdition scolaire au moment de l'enquête en 2010 sont plus variés : atteint par la limite d'âge (28,2%), volonté de travailler (20,4%), fins des études (18,3%), coût (11,2%) et grossesse (10,2%). Les motifs les plus fréquemment cités par les ménages pauvres sont surtout la fin des études (20,8% contre seulement 14,8% chez les non pauvres) et la cherté de l'école (13,2% contre 8,6% pour les non pauvres).

Tableau 7 : Raison évoquée de non-scolarisation pour les enfants de 6-11 ans et de 12-17 ans

Motifs de déperdition	Au primaire			Au secondaire		
	Pauvre	Non pauvre	Ensemble	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
Fin des études	4,7	2,1	3,9	20,8	14,8	18,3
Le niveau suivant n'existe pas	0,9	0,5	0,8	2,4	3,7	2,9
Manque de moyens	1,3	0,5	1,1	1,5	0,7	1,2
Ecole est très éloignée	5,9	10,1	7,1	2,9	2,0	2,5
Trop cher	20,9	15,0	19,1	13,2	8,6	11,2
Volonté de travailler	16,1	22,1	17,8	17,9	23,8	20,4
Pas nécessaire	8,2	10,2	8,8	4,5	5,3	4,9
Atteint par la limite d'âge	32,7	26,6	30,9	28,1	28,4	28,2
Grossesse	6,3	6,8	6,4	8,2	12,7	10,2
Autres	3,2	6,2	4,1	0,4	0,0	0,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Finalement, les motifs les plus fréquemment mentionnés illustrent en réalité des difficultés existentielles (volonté de travailler certainement pour aider la famille, cherté de l'école) mais aussi les effets pervers d'une scolarisation tardive et/ou d'un retard dans la progression scolaire (redoublement notamment), les « enfants » étant très tôt atteints par la limite d'âge. D'autres facteurs certes marginaux mais non moins importants sont également à prendre en compte, il s'agit des grossesses (6,4% des motifs de non scolarisation au primaire contre 10,2% au niveau du secondaire), l'éloignement de l'école, la pertinence d'aller à l'école. L'examen de ces motifs de non scolarisation pour ces deux niveaux d'enseignements ouvre des perspectives pour orienter autrement des politiques en faveur de la dynamisation des interventions de l'Etat en matière d'éducation.

Tableau 8 : Raison évoquée de non-scolarisation (en %) pour les enfants de 6-11 ans (primaire)

	Agua-Grande	Mé-Zochi	Cantagalo	Caué	Lemba	Lobata	Principe	Ensemble
Fin des études	4,2	3,2	13,5	1,8	0,0	0,0	1,5	3,9
Le niveau suivant n'existe pas	1,0	0,2	0,4	3,2	1,0	0,0	3,3	0,8
Manque de place	0,4	3,1	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1
Ecole est très éloignée	1,1	8,2	17,0	17,5	4,0	9,0	13,8	7,1
Trop cher	19,8	14,7	14,3	15,3	37,5	24,1	0,0	19,1
Volonté de travailler	14,3	20,4	15,1	17,1	14,5	25,5	26,5	17,8
Pas nécessaire	4,6	13,3	3,8	12,8	13,3	9,0	7,8	8,8
Atteint par la limite d'âge	42,9	30,0	22,6	19,6	19,3	24,2	15,3	30,9
Grossesse	6,4	1,9	4,8	11,1	10,3	7,5	31,8	6,4
Autres	5,2	4,7	7,9	1,5	0,0	0,7	0,0	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

3.2.3 Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus

Le taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus est estimé à 87,7% (93,8% chez les hommes contre seulement 82,1% chez les femmes) en 2010 à Sao Tome et Principe. Cet indicateur discrimine nettement les pauvres et les non pauvres avec des valeurs estimées respectivement à 86,7% et 89,4% et semble s'améliorer avec le niveau de vie. En effet, il passe de 84,9% dans les ménages figurant parmi les 20% les plus pauvres à 87,2% au niveau de ceux du 2^{ème} quintile, à 88,5% au niveau de ceux du 3^{ème} quintile, à 87,7% pour ceux du 4^{ème} quintile et à 89,5% pour les individus figurant parmi les 20% les plus riches.

Les districts de Caué et de Lemba se distinguent avec les plus faibles valeurs pour cet indicateur (respectivement 76,4% et 79,2%) tandis que les plus fortes valeurs sont identifiées à Agua-Grande et à Mé-Zochi (respectivement 90,9% et 88,2%).

Tableau9: Taux d'alphabétisation suivant le statut de pauvreté et le niveau de vie par sexe et milieu de résidence

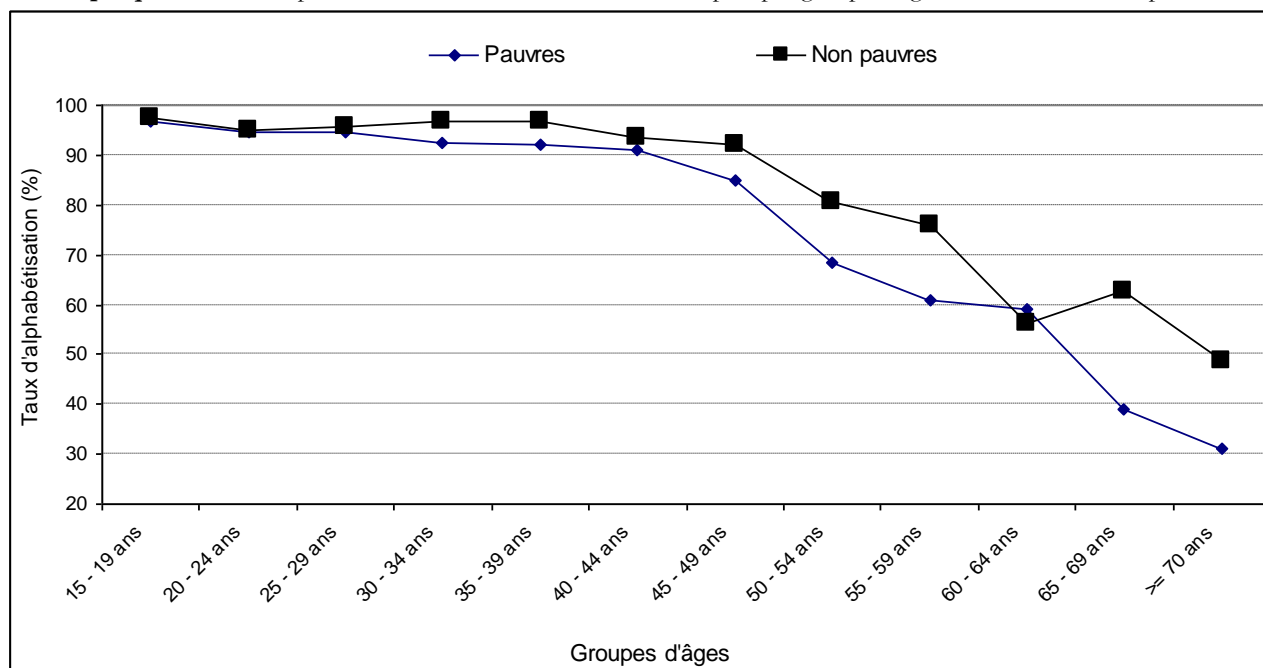
	Statut de pauvreté		Quintile du niveau de vie					Ensemble
	Pauvres	Non pauvres	20% plus pauvres	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	20% plus riches	
Sexe								
Homme	93,5	94,4	90,6	94,9	94,2	94,1	95,0	93,8
Femme	80,6	84,5	79,9	80,8	83,1	82,3	83,8	82,1
Milieu de résidence								
Agua-Grande	88,3	95,8	86,9	87,8	90,9	92,7	95,6	90,9
Mé-Zochi	88,1	88,2	89,6	89,8	87,5	87,1	88,1	88,2
Cantagalo	86,9	83,1	85,0	91,1	87,1	82,5	81,9	85,3
Caué	77,2	73,6	76,6	78,4	76,3	73,5	76,5	76,4
Lemba	78,5	80,9	71,0	81,7	83,2	81,4	81,7	79,2
Lobata	88,1	86,5	86,1	84,8	92,2	87,5	85,7	87,5
Principe	86,2	89,8	84,3	87,6	85,0	88,9	91,7	87,4
Ensemble	86,7	89,4	84,9	87,2	88,5	87,7	89,5	87,7

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

L'alphabétisation des jeunes (15-24 ans) et des jeunes adultes (25-49 ans) est très perceptible avec une nette rupture de tendances. En effet, on remarque des valeurs du taux d'alphabétisation largement supérieur 80% aussi bien pour les individus issus de ménages pauvres que pour les ménages non pauvres avant 50 ans. Mais au-delà de 50 ans, cet indicateur baisse brutalement en dessous de 80% mais reste supérieur à 30% quel que soit le statut de pauvreté des ménages.

L'allure de la courbe augure donc pour l'avenir du pays de bonnes perspectives en matière de formation du capital humain, le pays semblant s'être engagé dans un processus progressif de formation des populations jeunes.

Graphique2 : Taux d’alphabétisation des individus de 15 ans et plus par groupe d’âges suivant le statut de pauvreté



Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

3.2.4 Accessibilité financière aux services d’éducation

Les deux composantes de l’accès aux services d’éducation sont l’accessibilité financière et l’accessibilité physique. Cette dernière composante n’a malheureusement pas été captée par l’enquête puisqu’aucune information n’est fournie sur le temps d’accès (en heure, en temps de marche) à l’école (primaire ou secondaire) la plus proche du logement des ménages. Cette section de l’analyse se fondera donc uniquement sur l’accessibilité financière aux services d’éducation (cf. tableaux 10 et 11).

Les données du tableau 10 confirment des résultats antérieurs sur le coût de l’école mentionné par les ménages des districts de Lemba, de Lobata, d’Agua-Grande et de Cantagalo. Pour les ménages de ces districts, le budget alloué aux dépenses d’éducation absorbe une part relativement importante de la dépense moyenne annuelle des ménages, estimée respectivement à 3,0%, 5,0%, 3,7% et 3,8%. En moyenne, la part budgétaire de l’éducation représente 3,8% de la dépense annuelle moyenne des ménages.

Les dépenses d’éducation au secondaire représentent 47,5% du budget total alloué à l’éducation des enfants

La structure par type des dépenses d’éducation montre que ce sont surtout les dépenses d’éducation pour le niveau d’études secondaire qui absorbent l’essentiel du budget alloué par les ménages à l’éducation, soit 47,5%, contre seulement 22,6% pour les dépenses allouées à l’éducation des enfants inscrits au primaire, et respectivement 4,9% et 5,0% pour ceux inscrits à un niveau d’enseignement supérieur et à d’autres types d’enseignements (programmes d’alphabétisation, etc.). Les dépenses affectées à l’éducation pré-primaire ou préscolaire pour les enfants du ménage inscrits à ce niveau d’études, représentent 20% de leur budget total d’éducation.

Ces résultats ne sont pas surprenants, surtout ceux relatifs aux dépenses d’éducation enregistrées au primaire et au secondaire. En effet, l’ampleur des taux bruts de scolarisation et dans une moindre mesure, des taux nets présageait des mesures particulières que le gouvernement a certainement mis en œuvre pour encourager l’éducation primaire pour tous les enfants dans le pays. Si cet effort est très perceptible au niveau de l’éducation primaire, il l’est certainement moins au niveau de l’éducation secondaire. La charge de la scolarisation des enfants après le cycle d’éducation primaire pèserait donc

principalement sur les ménages. Cela expliquerait les deux tendances observées à ce niveau : une assez forte déperdition scolaire entre les cycles primaire et secondaire (même si l'effet d'autres facteurs pourrait être assez important), la part relativement importante des frais de l'éducation secondaire des enfants dans le budget alloué à l'éducation par les ménages. Dans les ménages pauvres, cette charge représente 52,4% du budget total alloué à l'éducation des enfants contre seulement 42,6% dans les ménages non pauvres.

Tableau 10 : Dépenses annuelles moyennes d'éducation par niveau et type d'enseignement suivant le milieu de résidence
(En milliers de Dobras)

	Agua-Grande	Mé-Zochi	Cantagalo	Caué	Lemba	Lobata	Principe	Ensemble
Enseignement pré primaire	389 212	581 670	597 901	177 987	147 954	238 789	195 239	376 918
Enseignement primaire	146 522	217 764	237 687	93 557	336 270	357 149	125 771	191 368
Enseignement préparatoire et secondaire	477 312	429 872	203 198	216 970	309 114	1 037 926	148 212	477 395
Enseignement professionnel	0	0	0	0	0	0	0	0
Enseignement supérieur	2 471 400	0	0	2 260 811	0	600 000	0	2 267 369
Autres types d'enseignement	1 052 150	1 333 217	0,0	45 000	700 000	59 161	0	1 007 655
Dépenses annuelles moyennes d'éducation	498 274	459 563	510 006	216 922	399 803	672 209	202 270	472 846
En % de la dépense moyenne annuelle des ménages	3,7	3,4	3,8	1,6	3,0	5,0	1,5	3,5

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Le niveau de vie semble déterminer clairement la structure des dépenses d'éducation

Le comportement des ménages par rapport à l'éducation semble assez tributaire de leur niveau de vie. On remarque ainsi que dans les ménages non pauvres, 24,7% du budget total alloué à l'éducation des enfants est consacré à l'éducation pré primaire. Cette part est estimée à 15,3% dans les ménages pauvres et à 13,4% au niveau des ménages figurant parmi les 20% les pauvres. En outre, la structure des dépenses d'éducation des classes extrêmes du niveau de vie (20% les plus pauvres vs les 20% les plus riches) met en évidence un profil beaucoup mieux réparti sur l'ensemble des charges d'éducation dans les ménages les plus riches par rapport aux ménages les plus pauvres.

Tableau 11 : Structures des dépenses annuelles moyennes d'éducation suivant le statut de pauvreté et le niveau de vie
(En milliers de Dobras)

	Statut de pauvreté		Quintile du niveau de vie					Ensemble
	Pauvres	Non pauvres	20% plus pauvres	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	20% plus riches	
Enseignement pré primaire	15,3	24,7	13,4	23,0	11,4	28,7	21,6	20,0
Enseignement primaire	26,7	18,6	46,5	31,6	17,1	21,8	18,1	22,6
Enseignement préparatoire et secondaire	52,4	42,6	40,1	44,6	61,2	40,2	45,1	47,5
Enseignement supérieur	5,2	4,6	0,0	0,6	10,0	0,9	6,3	4,9
Autres types d'enseignement	0,3	9,6	0,0	0,2	0,3	8,5	8,9	5,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Finalement, l'analyse du module éducation permet de mettre en évidence ses principaux problèmes : importantes disparités suivant les districts, forte déperdition scolaire entre les cycles primaires et secondaires (dont les principales causes sont surtout la volonté de travailler des enfants pour aider leurs parents, le dépassement de l'âge pour la scolarisation, l'éloignement de l'école, le coût des prestations scolaires, les grossesses précoces), faible niveau de scolarisation des filles par rapport aux garçons, un taux d'oisiveté relativement important des jeunes de 15-24 ans. Le gros défi pour l'Etat dans ce contexte, c'est d'inverser les cinq prochaines années ces tendances et de susciter chez les jeunes, un intérêt plus grand pour l'école.

CHAPITRE IV : EMPLOI ET QUALITÉ DE L'INSERTION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Ce chapitre vise à examiner les dotations en capital économique de la population, en particulier leur situation dans l'emploi ainsi que la qualité de leur insertion sur le marché du travail.

L'encadré 1 ci-dessous précise la définition donnée au concept de situation des individus par rapport à l'emploi.

Encadré 1 : A propos de la situation par rapport à l'activité

Le concept de la situation par rapport à l'emploi qui a permis d'analyser ce thème mérite quelques éclairages. Les différentes modalités de cette variable qui sont les suivantes, se définissent comme suit :

Les actifs occupés : ce groupe comprend l'ensemble des individus de 15 ans et plus exerçant effectivement un emploi donné, quel qu'il soit ;

Les chômeurs : ce groupe est composé des individus de 15 ans et plus ayant déclaré être au chômage. En principe, il comprend les individus de 15 ans et plus, ne travaillant pas au moment de l'enquête, à la recherche d'un emploi et disponible pour travailler. Ce groupe permet de distinguer les primo-demandeurs d'emplois (à la recherche d'un premier emploi) des anciens actifs au chômage et à la recherche d'un nouvel emploi (anciens occupés).

Les inactifs : ce groupe comprend l'ensemble constitué par les individus de moins de 15 ans, les retraités, les femmes au foyer, les élèves et étudiants en cours de scolarité et les invalides n'ayant pas d'emplois.

4.1 Situation dans l'emploi et principales caractéristiques des actifs occupés

Les données de l'IOF réalisée en 2010 sur l'ensemble du territoire national ont montré que la population totale est composée de 58,3% d'actifs occupés (64,4% parmi les individus identifiés dans les ménages non pauvres contre 54,5% chez ceux identifiés dans les ménages pauvres), de 19% de chômeurs et de 22,7% d'inactifs. Pour ces dernières catégories (chômeurs et inactifs), on dénombre un pourcentage plus élevé d'individus identifiés dans les ménages pauvres (45,5%) que dans les ménages non pauvres (35,6%). Par rapport aux chefs de ménage, on note que 81,8% d'entre eux sont des actifs occupés (83,4% dans les ménages identifiés comme non pauvres contre 80,5% dans ceux identifiés comme pauvres).

Tableau 1 : Situation dans l'emploi par rapport à la population totale et aux ménages

	Situation par rapport à l'ensemble de la population			Situation par rapport à l'ensemble des chefs de ménage		
	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
Actifs occupés	54,5	64,4	58,3	80,5	83,4	81,8
Chômeurs au sens du BIT	10,2	7,2	9,0	4,3	3,3	3,8
Chômeurs découragés	11,5	7,6	10,0	4,9	2,5	3,8
Inactifs	23,7	20,9	22,7	10,2	10,8	10,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Les actifs occupés sont estimés à 49 521 personnes dont 59% sont des hommes et à 30 034 ménages dont 69,8% sont dirigés par des hommes. Trois districts cumulent 74,6% de l'ensemble des actifs occupés. Il s'agit dans l'ordre d'Agua-Grande (37,7%), de Mé-Zochi (25,1%) et de Lobata (11,8%). Les autres districts accueillent chacun moins de 10% de l'effectif total des actifs occupés.

On note que 17,8% des actifs occupés sont des jeunes de 15-24 ans impliqués principalement dans des activités du secteur de la transformation (27,0%) et du secteur des services (18,2%). 41% de l'ensemble sont des femmes, exerçant essentiellement dans des activités du secteur commercial (74,8%) et dans une moindre mesure, dans le secteur des services (44,4%).

Les entreprises dans lesquelles ces actifs exercent sont très peu enregistrées puisque seulement 25,8% d'entre elles le sont au moins à un niveau. Celles intervenant dans le secteur des services semblent les

plus formelles avec au moins 40,6% d'entre elles qui sont enregistrées au moins à un niveau et 39,0% des actifs qui y sont employés disposent d'un bulletin de paie.

Les actifs occupés travaillant dans les secteurs des activités de transformation et des services semblent les plus jeunes avec un âge moyen estimé respectivement à 33,8 ans et 37,2 ans. Ces secteurs se caractérisent également par le plus faible pourcentage de travailleurs pauvres (respectivement 57,7% et 55,2%) et d'emplois précaires ou vulnérables (respectivement 20,1% et 22,2%).

Tableau 2 : Aperçu synoptique des emplois occupés suivant les classes de branches d'activité

	Activités du secteur agricole	Activités du secteur de la transformation	Activités du secteur commercial	Activités du secteur de service	Ensemble
% de jeunes (individus de 15 à 24 ans) en activité	14,7	27,0	13,5	18,2	17,8
% de femmes en activité	24,4	18,2	74,8	44,4	41,0
% des emplois salariés	40,3	69,8	39,9	80,5	59,7
% d'entreprises enregistrées au moins à un niveau	12,6	17,7	23,4	40,6	25,8
% d'actifs occupés avec un bulletin de paie	5,7	20,5	10,9	39,0	21,2
Age moyen des actifs occupés	40,5	33,8	38,6	37,2	37,8
% de travailleurs pauvres	59,3	57,7	61,9	55,2	58,1
% des emplois précaires ou vulnérables	55,8	20,1	69,8	22,2	40,6

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Taux d'activité

Les données de l'enquête ont permis d'estimer les taux d'activité. Cet indicateur se définit comme étant le rapport de la population active du point de vue du groupe d'âge considéré à l'effectif total de la population en âge de travailler de ce groupe d'âge. La population active se définit elle-même par l'ensemble constitué des chômeurs et des actifs occupés (cf. annexe 5).

L'analyse des taux d'activité a accordé un intérêt particulier au travail des jeunes (population des individus de 15-24 ans) mais s'est surtout appesantie sur la situation des individus de 15 ans et plus. Les données collectées ne permettaient pas d'examiner le travail des enfants puisque le module sur l'emploi ne concernait que les individus de 15 ans et plus.

Situation des jeunes de 15-24 ans

Le taux d'activité des individus de 15-24 ans est estimé à 60,9% en 2010 à Sao Tome et Principe. Globalement, la différence entre jeunes issus de ménages pauvres et de ménages non pauvres n'est pas significative (respectivement 61,4% contre 60,7%) mais elle est perceptible suivant les districts, surtout à Caué et à Lobata. La différence suivant le sexe des jeunes actifs occupés est également très significative et à l'avantage des garçons, quel que soit le statut de pauvreté considéré.

L'analyse suivant les districts met en évidence d'importantes disparités du taux d'activité des jeunes avec des estimations largement supérieures à la moyenne nationale à Lobata (68,4%), à Caué (66,7%) et dans une moindre mesure à Agua-Grande (61,9%) et des valeurs plancher à Principe (55,0%), à Mé-Zochi et à Lemba (57,9%) mais aussi à Cantagalo (59,6%). Mais des taux d'activité relativement élevés ne témoignent pas de la qualité des emplois occupés. Une section sera consacrée plus tard à l'examen de la qualité des emplois occupés par les actifs.

Tableau 3 : Taux d'activité des jeunes de 15-24 ans suivant le statut de pauvreté et le sexe

	Pauvres			Non pauvres			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Agua-Grande	63,1	62,2	62,7	69,9	53,7	61,6	67,7	56,1	61,9
Mé-Zochi	63,4	47,8	55,9	67,1	45,3	59,1	65,8	46,4	57,9
Cantagalo	69,8	47,2	58,9	74,7	45,1	60,1	72,8	45,9	59,6
Caué	85,8	70,3	76,8	65,7	63,9	64,9	68,2	65,1	66,7
Lemba	61,0	59,7	60,3	66,0	46,8	57,1	64,8	50,5	57,9
Lobata	77,8	69,9	74,5	73,1	56,8	65,4	74,8	60,8	68,4
Principe	58,2	59,7	59,2	67,6	40,4	53,1	65,0	47,1	55,0
Ensemble	65,6	56,8	61,4	69,2	51,1	60,7	68,0	53,0	60,9

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Une oisiveté très marquée des jeunes filles de 15-24 ans

L'examen du pourcentage des jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif, ni dans l'emploi témoigne dans une certaine mesure du niveau d'oisiveté de cette catégorie de la population. Les données du tableau 4 montre que ce taux d'oisiveté est estimé en 2010 à 29,1% mais avec une nette discrimination entre filles et garçons au détriment des filles (45,8% contre 18% pour les garçons).

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le taux d'oisiveté des jeunes filles provenant des ménages non pauvres est de loin le plus élevé, estimé à 57,6% contre 41,5% pour celles appartenant à des ménages pauvres. Des pics d'oisiveté sont atteints au niveau des jeunes filles identifiées à Caué, à Lemba, à Cantagalo et à Principe. Au nombre des raisons susceptibles d'expliquer ce résultat, on peut retenir les suivantes :

- les conséquences de l'importante déperdition scolaire dont ces jeunes sont victimes ;
- l'insuffisance de l'offre d'emplois que pourrait proposer l'économie du pays, ce facteur étant aggravé par l'existence d'une main d'œuvre jeune, inexpérimentée et peu diplômée.

Tableau 4 : Pourcentage de jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif, ni dans l'emploi en 2010

	Pauvres			Non pauvres			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Agua-Grande	26,3	40,1	32,9	9,4	39,0	22,1	20,8	39,8	29,6
Mé-Zochi	24,0	32,9	28,2	8,4	68,5	26,4	16,6	43,6	27,5
Cantagalo	17,6	61,2	32,2	15,6	77,8	35,2	16,9	67,0	33,3
Caué	12,7	112,0	27,5	2,0	119,4	24,7	11,2	113,4	27,1
Lemba	24,9	65,1	38,6	6,5	90,0	25,7	19,3	70,0	35,1
Lobata	25,9	31,9	28,8	11,6	66,7	22,9	19,9	37,8	26,9
Principe	9,6	45,1	21,0	4,4	78,6	22,9	7,9	53,7	21,6
Ensemble	23,1	41,5	31,0	9,4	57,6	25,1	18,0	45,8	29,1

Situation des individus de 15 ans et plus

Le taux d'activité des individus de 15 ans et plus est estimé en 2010 à 77,3% (84,8% chez les hommes contre 70,3% chez les femmes). Le taux d'activité des hommes est systématiquement supérieur à celui des femmes et ce, quel que soit le district. De même, le taux d'activité des individus de 15 ans et plus identifiés dans les ménages non pauvres est estimé à 79,1% contre 76,3% au niveau de ceux provenant des ménages pauvres. L'examen du tableau 5 ne permet pas de conclure à une quelconque corrélation entre le taux d'activité et les quintiles du niveau de vie.

Tableau 4 : Taux d'activité des individus de 15 ans et plus suivant le statut de pauvreté et le sexe

	Pauvres			Non pauvres			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Água-Grande	84,1	70,1	76,4	85,1	77,5	81,0	84,5	72,6	78,0
Mé-Zochi	81,0	67,3	74,0	83,6	68,8	76,2	82,2	68,0	75,0
Cantagalo	85,0	64,1	74,2	87,0	58,2	73,6	85,9	61,8	73,9
Caué	86,2	79,0	82,7	93,2	85,5	89,7	87,7	80,3	84,2
Lemba	81,6	65,5	73,5	88,2	71,3	80,3	83,8	67,2	75,6
Lobata	88,0	76,7	82,2	90,3	74,4	84,0	89,0	76,0	82,9
Príncipe	87,1	61,3	72,9	88,8	71,9	80,9	87,8	64,7	75,7
Ensemble	83,9	69,3	76,3	86,0	72,1	79,1	84,8	70,3	77,3

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Príncipe

Tableau 5 : Taux d'activité des individus de 15 ans et plus suivant la strate et le niveau de vie

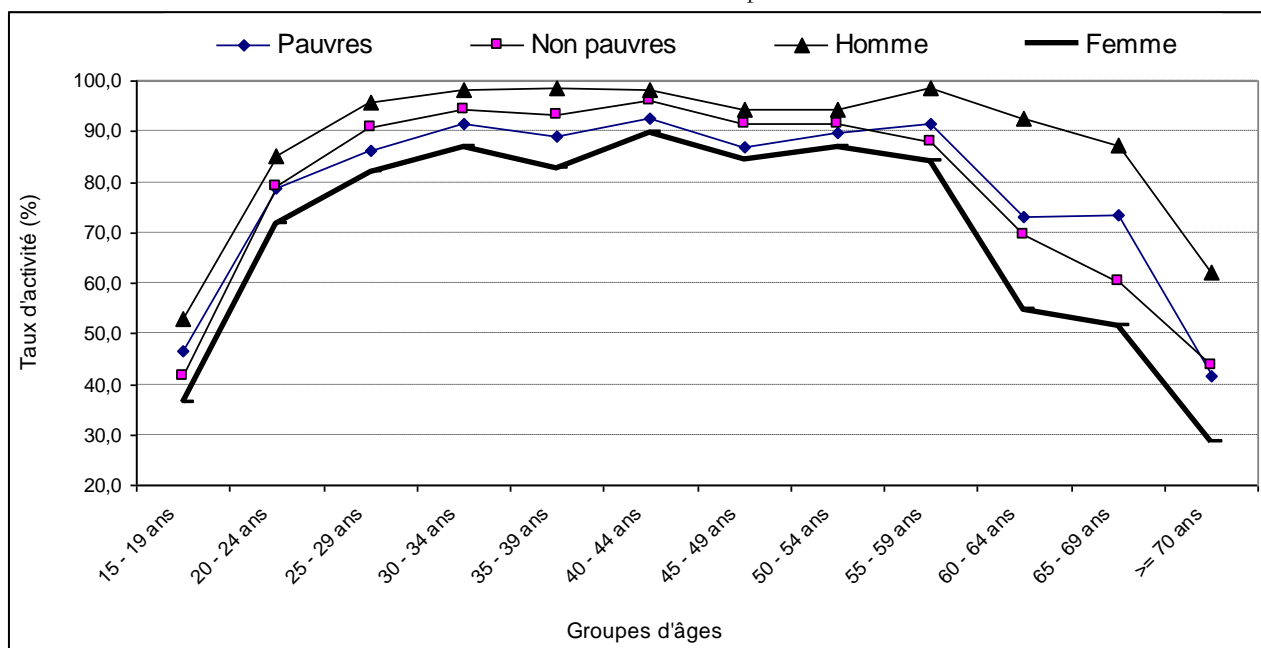
	20% les plus pauvres	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	20% les plus riches	Ensemble
Água-Grande	75,0	77,6	77,6	76,1	82,7	78,0
Mé-Zochi	75,9	61,1	70,0	76,6	73,6	75,0
Cantagalo	72,1	71,7	75,9	71,4	77,1	73,9
Caué	80,8	82,5	82,0	90,2	90,2	84,2
Lemba	80,0	70,1	73,1	74,9	80,2	75,6
Lobata	81,8	85,8	80,4	82,6	84,4	82,9
Príncipe	73,5	77,6	68,7	72,5	85,8	75,7
Ensemble	76,5	78,1	75,5	76,6	79,6	77,3

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Príncipe

L'analyse graphique du taux d'activité des individus de 15 ans et plus par groupe d'âges suivant le sexe montre bien que le taux d'activité des femmes est systématiquement plus faible que celui des hommes. Et cet écart évolue presque de façon homothétique mais s'aggrave au-delà de 60 ans. L'allure en U-renversée de la courbe est plus prononcée pour les hommes que pour les femmes en raison, entre autres, de différences plus sensibles de genre dans l'accès à l'éducation secondaire et certainement supérieure. Cependant, il n'est pas exclu que des facteurs sociaux contribuent également à expliquer ce faible niveau d'activité des femmes dans le pays (importance de la charge des travaux domestiques, pesanteurs sociales du rôle et de la responsabilité de la femme, préférence délibérée pour le travail des hommes, etc. ?).

On remarque également deux traits distinctifs entre les individus issus des ménages pauvres et ceux issus des ménages non pauvres. Les premiers se distinguent par des taux d'activité plus élevés à des âges jeunes (avant 25 ans) témoignant ainsi qu'ils s'insèrent plus tôt sur le marché du travail. Au-delà de 60 ans, le taux d'activité des individus issus des ménages pauvres se maintient au dessus de celui des individus issus des ménages non pauvres, illustrant que les pauvres restent plus longtemps sur le marché du travail que les non pauvres. Par contre, aux âges actifs (entre 25 et 55 ans), le taux d'activité des non pauvres est plus élevé que celui des ménages pauvres.

Graphique 1 : Taux d'activité (%) des individus de 15 ans et plus par groupe d'âges suivant le sexe et le statut de pauvreté



Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Chômage

Le chômage est une préoccupation essentielle des pouvoirs publics, qu'il concerne les jeunes ou les adultes. Le taux de chômage se définit comme le rapport entre l'effectif des individus d'un groupe d'âges donné identifiés comme chômeurs à l'effectif de la population active de ce groupe d'âges. Il est analysé dans cette étude, par rapport aux individus de 15-24 ans et aux individus de 15 ans et plus.

En réalité, la mesure du chômage telle qu'elle se fait actuellement n'est pas pertinente pour bien capter les réalités de nos économies en développement. En effet, elle conduit systématiquement à biaiser les estimations fournies dans les milieux où prédominent des activités en majorité informelles, marquées par une importante intervention des aides familiaux (effet d'entraide sociale). Nos dispositifs de collecte actuelle des données les saisiront comme des actifs occupés parce qu'ils auront travaillé au moins une heure la semaine précédant l'enquête mais l'analyse des indicateurs de sous emplois (visible et invisible) donneront pour cette catégorie d'acteurs des valeurs très élevées. Cela traduit en réalité une forme de chômage déguisé, ce que traduit mal un indicateur tel que le taux de chômage. Là où prédomine ce genre d'individus, le taux de chômage aura tendance à être assez faible (effet Caué, Lemba, Cantagalo). Malheureusement, les données de l'IOF 2010 ne permettent pas d'approfondir l'analyse par rapport au sous-emploi.

Situation des jeunes de 15-24 ans

Un chômage préoccupant des jeunes, en particulier des filles

A Sao Tome et Principe comme dans la majorité des pays en développement, le chômage des jeunes est une préoccupation majeure pour les pouvoirs publics. Cet indicateur est estimé en 2010 à 23,0% au niveau national mais est nettement plus important chez les filles (25,3%) que chez les garçons (21,4%).

Suivant le statut de pauvreté, les jeunes provenant de ménages pauvres sont les plus sujets au chômage (24,7%) que ceux issus de ménages non pauvres (19,6%). La situation des jeunes filles mérite un intérêt tout particulier puisque le taux de chômage les concernant a été évalué à 26,3% lorsqu'elles proviennent

de ménages pauvres (contre 23,6% pour les jeunes garçons) et à 23,5% quand elles sont issues de ménages non pauvres (contre 16,6% pour les garçons).

Tableau 6 : Taux de chômage (BIT) des jeunes suivant le statut de pauvreté et le sexe

	Pauvres			Non pauvres			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Agua-Grande	29,8	33,1	31,3	30,2	35,3	32,5	29,9	33,8	31,7
Mé-Zochi	21,0	24,0	21,8	9,4	5,6	7,8	17,1	15,2	16,5
Cantagalo	12,6	24,2	16,9	13,7	26,1	18,5	13,0	25,0	17,5
Caué	10,7	12,0	11,3	0,0	10,8	5,8	9,0	11,8	10,3
Lemba	15,5	6,3	12,0	0,0	14,9	7,8	12,0	9,2	10,8
Lobata	32,0	23,8	28,6	8,3	21,6	13,5	23,3	23,1	23,2
Principe	12,2	25,9	17,7	4,4	39,2	26,2	10,3	31,8	20,6
Ensemble	23,6	26,3	24,7	16,6	23,5	19,6	21,4	25,3	23,0

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

D'importantes disparités régionales du taux de chômage des jeunes

Les estimations du taux de chômage des jeunes permettent de définir quatre groupes de districts caractérisés ci-après et de mettre en évidence leurs spécificités. Ces chômeurs sont composés principalement de primo-demandeurs d'emplois (55,4%) contre 44,6% d'anciens actifs à la recherche d'un nouvel emploi. Ces derniers sont en moyenne âgés de 20,5 ans mais les plus âgés sont identifiés à Principe (23,1 ans).

Premier groupe : Il s'agit d'Agua-Grande avec un taux de chômage avoisinant les 30%, aussi bien pour les pauvres que pour les non pauvres. 50,5% des chômeurs dans ce groupe sont des primo-demandeurs d'emplois. Avec un âge moyen de 19,7 ans ils sont relativement plus jeunes que les anciens actifs occupés à la recherche d'un nouvel emploi (20,4 ans).

Deuxième groupe : Il s'agit de Lobata et de Principe avec respectivement 23,2% et 20,6% de chômage des jeunes. Les chômeurs qui sont identifiés sont en majorité des primo-demandeurs d'emplois (respectivement 62,6% et 90,2%) avec un âge moyen estimé 19 ans.

Troisième groupe : Il comprend les districts de Mé-Zochi et de Cantagalo et se caractérise par des taux de chômage des jeunes estimés respectivement à 16,5% et à 17,5%. Ces jeunes chômeurs sont en majorité des primo-demandeurs d'emploi (respectivement 52,7%, 67,8%), âgés respectivement de 19,8 ans et 20,4 ans.

Quatrième groupe : il comprend les districts de Caué et de Lemba où on enregistre des taux de chômage des jeunes les plus faibles (respectivement 10,3% et 10,8%). Ces chômeurs sont en général des primo-demandeurs d'emplois âgés en moyenne de 19,5 ans et de 18,1 ans.

Situation des individus de 15 ans et plus

Le chômage des individus de 15 ans et plus est estimé en 2010 à 11,7% dans le pays. Cette seconde analyse confirme la situation préoccupante de chômage des femmes (14,8%) nettement plus important que celui des hommes (9,0%). Dans des proportions bien moindres, les mêmes tendances transparaissent avec l'analyse de la situation des jeunes, aussi bien suivant le statut de pauvreté que de la disparité régionale du chômage.

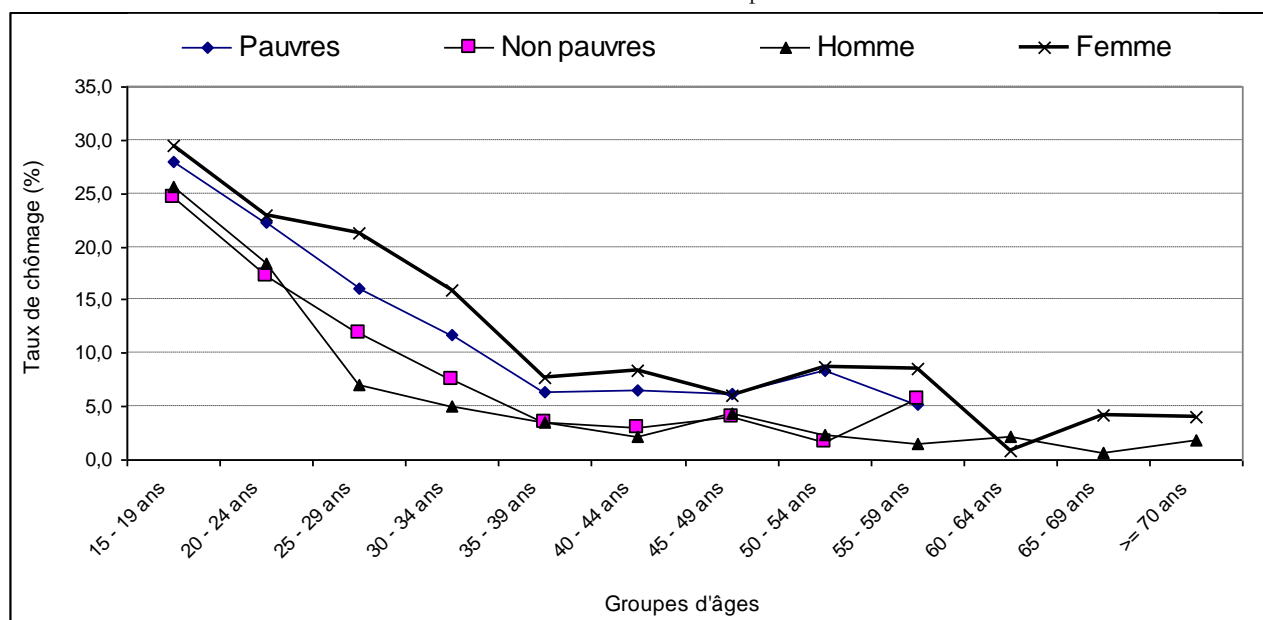
Tableau 7 : Taux de chômage des individus de 15 ans et plus suivant le statut de pauvreté et le sexe

	Pauvres			Non pauvres			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Agua-Grande	14,5	19,6	17,0	9,3	18,5	14,0	12,7	19,2	16,0
Mé-Zochi	10,0	16,4	12,9	4,4	9,0	6,5	7,4	12,9	9,9
Cantagalo	8,2	11,8	9,8	8,8	8,7	8,8	8,5	10,6	9,4
Caué	3,1	8,7	5,7	0,0	3,7	1,6	2,4	7,6	4,8
Lemba	9,5	10,9	10,2	0,9	7,4	3,6	6,5	9,8	8,0
Lobata	12,0	10,5	11,2	2,6	8,5	4,7	7,9	9,9	8,8
Principe	4,7	15,5	9,7	2,2	19,8	9,5	3,7	17,0	9,6
Ensemble	11,1	15,8	13,4	5,8	13,0	9,0	9,0	14,8	11,7

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Ces mêmes conclusions sont illustrées dans le graphique 2 ci-dessous, notamment un chômage relativement important des jeunes, avec des tendances globalement défavorables aux femmes et aux pauvres.

Graphique 2 : Taux de chômage (%) des individus de 15 ans et plus par groupe d'âges suivant le sexe et le statut de pauvreté



Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

4.2 Tendances des indicateurs liés à la qualité de l'insertion sur le marché du travail

La reconnaissance du rôle central du travail décent et productif pour tous dans le traitement du problème de la pauvreté et de la faim a permis de définir une nouvelle cible et de nouveaux indicateurs qui ont été incorporés à l'objectif 1 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Cette nouvelle cible est intitulée « Assurer le plein emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif ». Au nombre des nouveaux indicateurs d'emploi associés à cette cible, on peut retenir ceux résumés dans le tableau 8. Même si certaines dimensions du travail décent ne peuvent pas être analysées, les données de l'IOF 2010 ont permis d'aborder certains éléments fondamentaux résumés dans ce tableau 8.

Tableau 8 : Eléments fondamentaux du travail décent examinés

Eléments fondamentaux	Indicateurs statistiques	Observations
Possibilités d'emploi	• Ratio emploi/Population des 15-64 ans	Cet indicateur a été estimé pour les individus de 15 ans et plus puisque l'analyse des taux d'activité a montré une activité des pauvres au-delà de 60 ans
	• Taux de chômage	Cet indicateur a été estimé pour les jeunes de 15-24 ans et pour les individus de 15 ans et plus
	• % de jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif, ni dans l'emploi	
	• Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population active occupée (taux d'emplois vulnérables)	On conviendra d'appeler cet indicateur taux d'emplois vulnérables par abus de langage
	• Part de l'emploi salarié dans l'emploi non agricole	Cet indicateur a été estimé tout emploi confondu (y compris les emplois agricoles)
Gains adéquats et emplois productifs	• Taux de travailleurs pauvres	
	• Taux de bas salaires (moins de deux tiers de la rémunération horaire médiane)	<ul style="list-style-type: none"> • Cet indicateur a été estimé uniquement par rapport au <u>revenu mensuel médian</u>, les horaires de travail n'ayant pas été saisis au moment de l'enquête. • Le taux de revenus mensuels inférieurs au SMIG a aussi été calculé
Egalité de chances et de traitement dans l'emploi	• Ségrégation (horizontale, verticale) selon le sexe	
	• Ecart salarial entre homme et femme	
Contexte économique et social du travail décent	• Enfants non scolarisés (% par âge)	Cet indicateur a été estimé pour l'ensemble des individus non scolarisés
	• Inégalité des revenus (rapport interdécile D9/D1, revenu ou consommation)	
	• Taux d'inflation	
	• Emploi par branche d'activité économique	
	• Niveau d'alphabétisation des adultes	Cet indicateur a été estimé pour les individus de 15 ans et plus

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe (adapté de « Guide sur les nouveaux Indicateurs d'Emploi des Objectifs du Millénaire pour le Développement: y compris l'ensemble complet des Indicateurs du Travail Décent », Bureau international du Travail – Genève: BIT , 2009, 48 p

Une offre insuffisante d'emploi sur le marché du travail

Le taux d'emploi qui représente la part des personnes employées dans la population en âge de travailler d'un pays, a été calculé en rapportant le nombre total des actifs occupés de 15 ans et plus à la population totale des individus de 15 ans et plus. Habituellement compris entre 50% et 75%, cet indicateur a été estimé à 30,5% à Sao Tome et Principe en 2010. Ce faible ratio indique donc que seulement une minorité de la population du pays susceptible de travailler travaille effectivement. Il met en évidence qu'une part importante de la population ne participe pas à l'activité économique. Cette mesure tient compte à la fois des personnes travaillant dans le secteur formel que de celles exerçant dans le secteur non formel.

Cet indicateur est systématiquement à l'avantage des hommes (36,9% contre 24,6% pour les femmes), mais aussi des actifs provenant des ménages non pauvres (58,8% contre 48,7% pour ceux issus des ménages pauvres). Il varie suivant les districts entre des valeurs inférieures à 30% (Mé-Zochi, Lemba, Cantagalo) et des valeurs nettement plus importantes (Caué, Principe, Agua-Grande, Lobata). Cependant, il n'apporte aucune information sur la qualité de l'emploi exercé.

Deux emplois sur cinq sont vulnérables

Nous conviendrons de qualifier de taux d'emplois vulnérables, la part des travailleurs pour leur propre compte et des travailleurs familiaux non rémunérés dans le total des emplois. Cet indicateur mesure ce qui est considéré comme une situation vulnérable dans l'emploi, à savoir les statuts des travailleurs pour leur propre compte (TCP) et des travailleurs familiaux non rémunérés. En effet, du fait que les TCP et les travailleurs familiaux non rémunérés sont moins susceptibles de posséder un emploi formel, qu'ils ont généralement moins accès aux avantages sociaux ou aux programmes de protection sociale et qu'ils sont plus exposés aux cycles économiques, ces deux statuts sont considérés comme « vulnérables ». L'indicateur illustre donc bien le lien entre emploi vulnérable et pauvreté. Ce lien apparaît évident dans la mesure où les travailleurs ayant un statut vulnérable ne disposent pas d'une protection sociale leur permettant de faire face aux périodes de faible activité économique et n'ont souvent pas la possibilité d'économiser assez d'argent pour eux-mêmes et leurs familles afin de compenser de telles périodes.

Dans le contexte de Sao Tome et Principe, cet indicateur est estimé à 40,1% au niveau national avec une situation plus précaire de l'emploi des femmes (50,8%) par rapport à celui des hommes (33,5%). Les estimations de cet indicateur suivant le statut de pauvreté ne fournissent pas des valeurs significativement différentes entre individus issus des ménages pauvres (41,4%) et ceux identifiés dans des ménages non pauvres (39,5%).

L'analyse suivant les districts met par contre en évidence d'importantes disparités avec des valeurs largement supérieures à 40% dans quelques districts (Lobata, Lemba, Caué, Cantagalo) et des tendances beaucoup plus faibles dans d'autres (Principe, Agua-Grande, Mé-Zochi).

Plus d'un travailleur sur deux est pauvre monétairement

Les travailleurs pauvres sont définis comme des personnes employées et vivant dans un ménage dont on estime que les membres vivent au-dessous du seuil de pauvreté défini dans le pays concerné. Le taux de travailleurs pauvres est donc estimé par le rapport de l'effectif de ces travailleurs pauvres de 15 ans et plus sur l'effectif total des actifs occupés de 15 ans et plus.

L'IOF 2010 a montré que 58,1% des travailleurs sont pauvres (59,8% au niveau des femmes contre 56,9% au niveau des hommes). Cet indicateur met en lumière d'importantes disparités selon les districts avec des valeurs plafonds (75,3% à Caué, 62,5% à Principe, 61,6% à Agua-Grande, 60,6% à Lemba). Les valeurs planchers ont enregistré à Mé-Zochi (47,8%), à Cantagalo (56,8%) et à Lobata (58,5%).

Environ trois actifs sur cinq sont salariés

Le taux de salarisation, rapporte l'effectif des individus salariés âgés de 15 ans et plus à l'effectif total des emplois des actifs occupés de 15 ans et plus. Il mesure le degré auquel les actifs ont accès à un emploi salarié, ce qui a une influence sur leur intégration dans l'économie monétaire. Cet indicateur indique également la mesure dans laquelle les marchés du travail sont ouverts, ce qui traduit une certaine efficacité économique à travers la flexibilité du marché du travail et la capacité de l'économie à s'adapter aux changements dans le temps. Le taux de salarisation donne une idée de l'autonomisation économique des actifs et de leurs familles. Une faible proportion ou un déclin de l'indicateur requiert des politiques une augmentation des opportunités d'emplois, en termes d'accès et de qualité de l'emploi.

En 2010, le taux de salarisation est estimé à 59,7% au niveau national avec une proportion relativement moins importante de femmes salariés (57,0%) que d'hommes (61,5%). Cet indicateur est favorable aux femmes dans les districts de Cantagalo (59,8% contre 51,3% pour les hommes) et de Principe (68,8% contre 62,1% pour les hommes).

L'examen des tendances de cet indicateur suivant le statut de pauvreté et suivant les quintiles du niveau de vie montre qu'une valeur élevée de cet indicateur peut n'avoir aucune incidence positive sur le niveau de vie. On constate en effet des taux de salarisation relativement élevés dans le rang des femmes actives identifiées parmi les 20% les plus pauvres.

30% des actifs occupés ont un revenu moyen mensuel inférieur au SMIG national

L'analyse des taux de bas revenus, représentant les deux tiers du revenu mensuel médian estimé à 786 660 Dobras a été conjuguée à celle des taux de revenus inférieurs au revenu minimum garanti interprofessionnel (SMIG). A Sao Tome et Principe, il serait évalué à 822 255 Dobras. Ce choix a été fait parce que le SMIG est une référence plus objective de l'appréciation du niveau des revenus des actifs occupés dans le pays.

L'analyse montre que 30,1% des revenus perçus par les actifs occupés rémunérés sont inférieurs au SMIG. La situation des femmes est beaucoup plus dramatique avec 44,5% pour cet indicateur contre seulement 20,8% pour les hommes. Autrement dit, il y aurait deux fois plus de femmes avec un revenu mensuel inférieur au SMIG que d'hommes. Cette discrimination suivant le sexe reste valable suivant le statut de pauvreté. Le taux de revenus inférieurs au SMIG est estimé à 33,6% pour les individus identifiés dans les ménages pauvres contre 25,2% pour ceux provenant des ménages non pauvres.

L'analyse suivant les branches d'activité montre que les taux de bas revenus par rapport au SMIG sont les plus importants dans le commerce de détail (41,8%), dans les activités de réparation (39,9%), dans les activités du secteur agriculture/pêche/sylviculture (34,8%) et de la restauration (33,9%). Au contraire, ils sont les plus bas dans le secteur de la communication (8,7%), des industries agro-alimentaires (14,5%) et de l'hôtellerie (16,5%). Ces dernières branches semblent se caractériser par une formalisation plus importante de leurs activités et de leur mode de gestion (plus de 68% des actifs sont salariés, faible taux des emplois vulnérables, plus de 40% des actifs bénéficient d'un bulletin de paie).

On enregistre également d'importantes disparités régionales pour cet indicateur. En effet, les districts de Lemba, de Lobata, de Cantagalo et de Mé-Zochi se distinguent avec des niveaux pour cet indicateur estimés respectivement à 49,7%, 39,9%, 37,7% et 33,7%, largement supérieurs à la moyenne nationale (30,1%).

Tableau 9 : Tendances des indicateurs sur le marché du travail suivant la strate

	Agua-Grande	Mé-Zochi	Cantagalo	Caué	Lemba	Lobata	Principe	Ensemble
Ratio Emploi/population (%)								
Homme	40,5	28,7	37,1	57,0	35,2	35,4	47,1	36,9
Femme	26,3	19,2	22,6	35,4	21,6	29,6	30,6	24,6
Ensemble	32,7	23,8	29,8	46,3	28,2	32,6	38,5	30,5
Taux d'emplois vulnérable (%)								
Homme	21,6	29,6	43,2	43,4	49,0	55,6	31,7	33,5
Femme	48,6	50,0	49,8	50,4	58,7	63,0	36,7	50,8
Ensemble	33,8	37,8	45,6	46,0	52,6	58,5	33,6	40,6
Pourcentage de travailleurs pauvres								
Homme	62,7	46,6	54,3	74,3	58,8	54,8	59,7	56,9
Femme	60,2	49,6	61,1	77,0	63,6	68,0	67	59,8
Ensemble	61,6	47,8	56,8	75,3	60,6	59,9	62,5	58,1
Proportion de salariés								
Homme	70,5	67,3	51,3	53,2	50,5	41,2	62,1	61,5
Femme	61,7	60,3	59,8	52,9	48,4	32,6	68,8	57,0
Ensemble	66,6	64,5	54,4	53,1	48,9	37,9	64,7	59,7
Taux de bas revenus mensuels								
Homme	11,7	15,9	26,3	20,9	34,5	24,5	12,5	16,9
Femme	32,9	44,8	43,0	28,0	58,8	46,6	26,3	38,4
Ensemble	20,6	26,7	32,9	23,5	43,1	31,9	18,2	25,3

	Agua-Grande	Mé-Zochi	Cantagalo	Caué	Lemba	Lobata	Principe	Ensemble
% de revenu mensuel inférieur au SMIG (822 255 STD)								
Homme	14,0	21,3	32,1	25,5	39,1	30,4	12,5	20,8
Femme	36,2	54,4	46,4	34,8	69,3	59,0	30,9	44,5
Ensemble	23,2	33,7	37,7	28,9	49,7	39,9	20,0	30,1

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Tableau 10 : Tendances des indicateurs sur le marché du travail suivant le niveau de vie

	Statut de pauvreté		Quintiles du niveau de vie					Ensemble
	Pauvres	Non pauvres	20% les plus pauvres	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	20% les plus riches	
Ratio Emploi/population (%)								
Homme	59,9	72,9	53,4	61,2	63,2	19,9	74,5	55,6
Femme	38,8	45,3	34,7	38,1	42,6	13,2	48,8	35,6
Ensemble	48,7	58,8	43,5	48,7	52,7	16,3	61,8	45,1
Taux d'emplois vulnérable (%)								
Homme	34,1	32,7	35,9	37,8	30,1	35,8	30,6	33,5
Femme	51,3	50,0	51,8	48,5	55,2	50,1	48,9	50,8
Ensemble	41,4	39,5	42,6	42,3	40,5	41,6	37,7	40,6
Pourcentage de travailleurs pauvres								
Homme	100,0	0,0	100,0	100,0	100,0	29,3	0,0	56,9
Femme	100,0	0,0	100,0	100,0	100,0	32,8	0,0	59,8
Ensemble	56,9	59,8	100,0	100,0	100,0	30,8	0,0	58,1
Proportion de salariés								
Homme	61,7	61,2	59,8	61,3	64,7	58,2	62,5	61,5
Femme	56,2	56,2	62,8	54,6	52,3	54,9	60,5	57,0
Ensemble	59,4	60,0	61,1	58,4	59,6	56,8	61,7	59,7
Taux de bas revenus mensuels								
Homme	19,7	13,1	21,1	19,8	17,0	19,7	11,4	16,9
Femme	43,1	31,7	48,6	40,0	38,3	41,7	29,2	38,4
Ensemble	29,1	20,2	33,0	27,8	24,7	28,4	18,2	25,3
% de revenu mensuel inférieur au SMIG (822 255 STD)								
Homme	23,3	17,5	26,1	23,7	19,5	24,4	15,1	20,8
Femme	49,1	37,9	55,1	44,9	45,0	47,8	35,3	44,5
Ensemble	33,6	25,2	38,6	32,1	28,8	33,7	22,8	30,1

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

4.3 Tendances des indices de ségrégation

L'analyse de l'indice de ségrégation horizontale permet de mesurer un aspect de la division sexuée du travail, notamment les inégalités dans la répartition des actifs occupés féminins et masculins entre les branches d'activité (secteurs économiques). Elle permet d'illustrer les branches d'activité où se concentre principalement la main d'œuvre féminine. L'analyse se poursuit en cherchant à savoir les motifs de cette tendance.

La classification des branches d'activité retenue est résumée dans le tableau 11, définie à partir de la nomenclature des branches utilisée lors de la collecte des données. L'analyse de la ségrégation horizontale est fondée sur cette classification.

L'indice de spécialisation par genre est calculé en divisant la part de l'emploi féminin dans l'emploi d'une branche d'activité par celle de l'emploi féminin dans l'emploi total de l'économie. Un indice supérieur à 1 indique une surreprésentation des femmes dans la branche d'activité et un indice inférieur à 1 une sous-représentation. L'indice varie entre 2 (tous les emplois d'une branche sont occupés par des femmes) et 0 (tous les emplois sont occupés par des hommes).

Cet indice est estimé comme suit :

$$I_s(i) = \frac{(\text{Effectif des femmes occupées dans la branche } i / \text{Effectif total des emplois dans la branche } i)}{(\text{Effectif des emplois féminins} / \text{Effectif total des emplois dans le champ d'étude couvert})}$$

Tableau 11 : Classification des branches d'activité

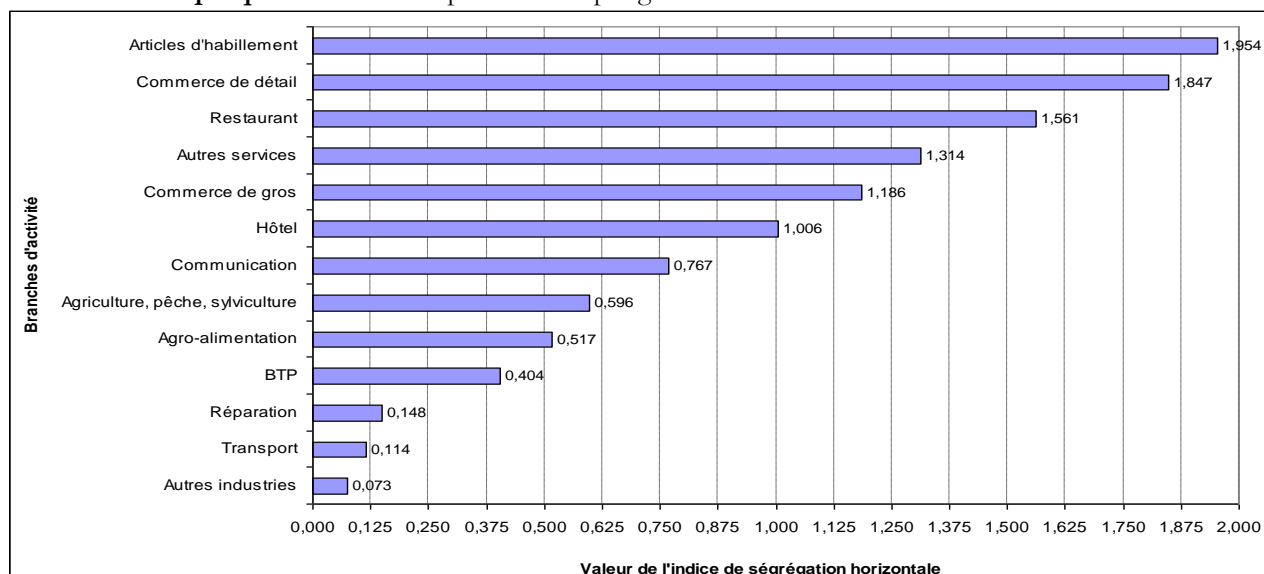
Groupes de branches	Codes branches	Branches d'activités	Codes nomenclatures d'activités
Activités agricoles	1.	Agriculture, pêche, sylviculture	111 à 502
Activités industrielles	2.	Industries agro-alimentaires	1511 à 1600
	3.	Industries de confection textile et vestimentaire	1710 à 1820, 1920
	4.	Bâtiments et travaux publics	2021, 2029, 4510 à 4540,
	5.	Autres industries	1010 à 1429, 1910, 2010, 2100, 2211 à 4100,
Activités commerciales	6.	Commerce de détail (hors et dans magasin)	5050, 5211 à 5259
	7.	Commerce de gros (hors et dans magasin)	5010, 5030, 5040, 5110 à 5190
Activités de services	8.	Transport	6010 à 6309
	9.	Communication	6411 à 6420,
	10.	Hôtels	5511 à 5513
	11.	Restaurant	5521 à 5523
	12.	Réparations	5020, 5260, 7550,
	13.	Autres services	4550, 6511 à 7240, 7290 à 9900

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Une importante ségrégation horizontale

A Sao Tome et Principe, la majorité de la population féminine est concentrée dans quatre branches d'activité : confection d'articles d'habillement, commerce de détail, activités de restauration et les autres services. 80% des femmes en activité travaillent dans le domaine de l'habillement, 76% dans le commerce de détail, 64% dans les activités touchant à la restauration et 53% à des activités liées aux autres services. Elles sont relativement bien représentées dans les branches du commerce de gros (48,5%) et dans les activités touchant à l'hôtellerie (41,2%) même si la présence des hommes est dominante. Dans toutes les autres branches d'activité, les femmes sont nettement moins bien représentées que les hommes.

Graphique 3 : Indice de spécialisation par genre suivant les branches d'activité en 2010



Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Une ségrégation verticale assez moyenne

L'indice de ségrégation verticale mesure l'ampleur des inégalités dans la répartition des actifs occupés féminins et masculins à l'intérieur des secteurs d'activité, entre les métiers et les positions occupées (catégories socioprofessionnelles). Elle permet de caractériser la concentration des femmes dans des positions données.

Dans la présente étude, un intérêt particulier est accordé à l'analyse de la ségrégation verticale fondée sur la catégorie socioprofessionnelle définie ci-dessous :

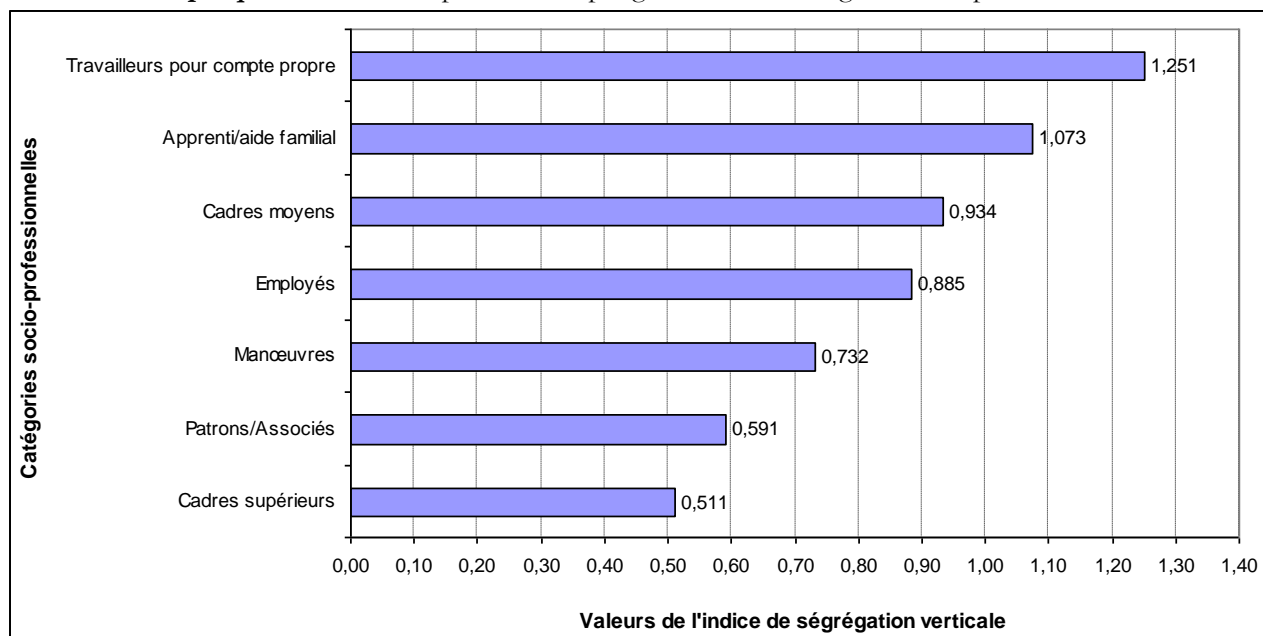
- 1. Cadres supérieur, ingénieur et assimilés ;
- 2. Cadres moyens et assimilés ;
- 3. Employés;
- 4. Manœuvres ;
- 5. Patron/Employeur ;
- 6. Travailleurs pour compte propre ;
- 6. Apprentis/Aides familiaux.

Cet indice est estimé comme suit :

$$I_{csp}(i) = 100 \times \frac{(\text{Effectif des femmes occupées dans la Csp } i / \text{Effectif total des emplois dans la Csp } i)}{(\text{Effectif des emplois féminins} / \text{Effectif total des emplois dans le champ d'étude couvert})}$$

La ségrégation horizontale mise en évidence précédemment se double d'une ségrégation verticale forte heureusement assez moyenne même si on constate que les femmes sont de moins en moins nombreuses au fur et à mesure que l'on s'élève dans l'échelle des métiers et dans la hiérarchie des catégories socioprofessionnelles (cf. graphique 4). On note en effet une surreprésentation assez moyenne des femmes dans les postes de travailleurs pour compte propre et apprentis/aides familiales, postes parmi les moins bien positionnés dans la hiérarchie des revenus (cf. tableau 12). Elles représentent à ces positions respectivement 51,3% et (44%) de l'ensemble des emplois.

Graphique 4 : Indice de spécialisation par genre selon la catégorie socio-professionnelle



Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

4.4 Tendances des revenus mensuels moyens et adéquation emploi/formation

Les données de l'IOF 2010 ont permis d'estimer les revenus mensuels moyens que les actifs occupés ont perçus au cours du dernier mois précédant l'enquête. Ces revenus ont été déclarés soit directement, soit en tranches. Une procédure d'imputation statistique fondée sur les caractéristiques socioéconomiques (*sexe, groupes d'âges, niveau d'instruction, caractéristiques de l'enregistrement ou pas de l'entreprise où exerce l'actif (registre de commerce, sécurité sociale, identification fiscale), branche d'activité, secteur institutionnel, catégories socioprofessionnelles, district*) de ces actifs a permis d'estimer les revenus moyens des actifs salariés payés en espèces et ayant déclaré leur revenu en tranches. Un traitement similaire a été adopté pour estimer les revenus moyens des actifs salariés (seulement 72 individus) n'ayant pas voulu déclarer leur revenu.

Un rendement incontestable de l'éducation sur le marché du travail dans le pays

L'analyse des résultats obtenus donne des tendances globalement cohérentes, confirmant non seulement certaines conclusions faites précédemment, mais aussi tout le bien de l'éducation. En effet, on constate que le revenu moyen mensuel, toutes choses étant égales par ailleurs, croît avec le niveau d'instruction passant de 1 629 000 Dobras, à 1 712 000 Dobras, puis à 2 347 000 Dobras et enfin à 3 480 000 Dobras respectivement pour des individus sans niveau d'instruction à ceux ayant un niveau d'instruction primaire, secondaire et supérieur. Le gain marginal moyen du revenu quand on passe de la catégorie *aucun niveau* à la catégorie *niveau primaire* est faible (5,1%) mais est nettement plus important entre ce dernier niveau et le niveau secondaire (37,1%). Le passage du niveau d'études secondaires au niveau d'études supérieures semble s'accompagner d'une amélioration encore plus significative du revenu marginal estimée à 48,3%.

L'adéquation entre la formation et l'éducation de façon générale et l'emploi peut se mesurer à travers le revenu moyen perçu par rapport à la catégorie socioprofessionnelle (CSP) à laquelle appartiennent les actifs occupés. Ceux ayant les niveaux d'études les plus élevés ont-ils les revenus les plus élevés ? L'analyse croisée de la CSP avec le niveau d'instruction par rapport au revenu mensuel moyen des actifs permettra de se prononcer.

Tableau 12 : Revenu moyen mensuel dans l'emploi principal

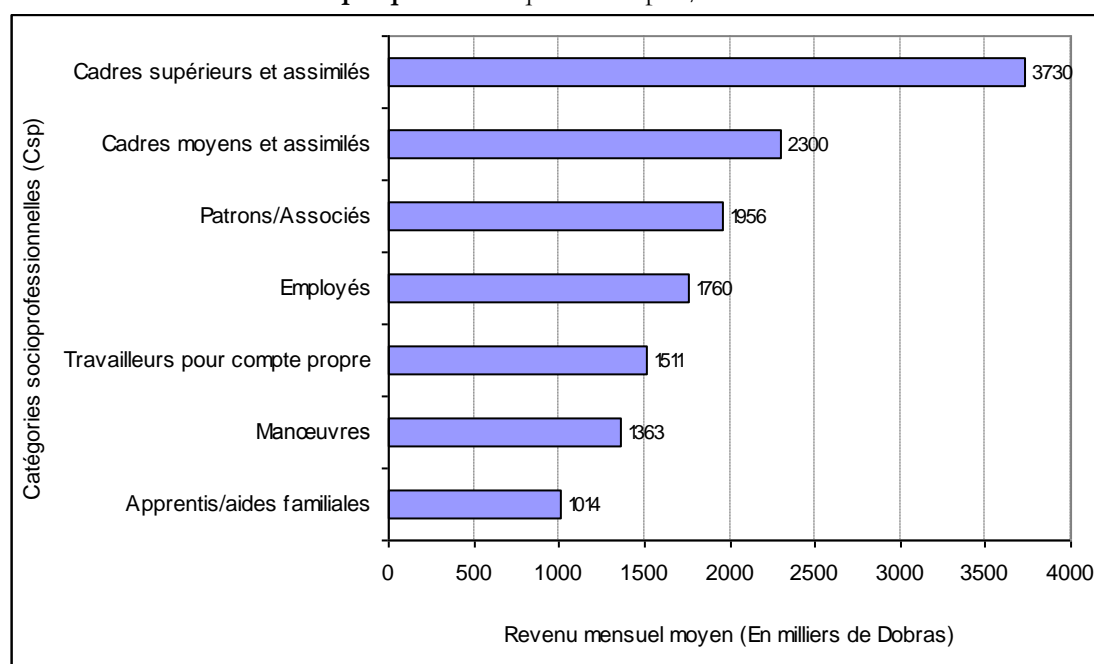
	Statut de pauvreté		Quintiles du niveau de vie					Ensemble
	Pauvres	Non pauvres	20% les plus pauvres	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	20% les plus riches	
1. Sexe								
Homme	1 951	2 135	1 839	1 983	2 077	1 822	2 252	2 030
Femme	1 244	1 480	1 148	1 361	1 205	1 347	1 529	1 341
2. Classe de branche d'activité								
Activités agricoles	1 943	1 695	1 814	1 937	2 187	1 722	1 628	1 849
Activités industrielles	1 571	2 108	1 458	1 472	1 628	1 700	2 362	1 796
Activités commerciales	1 363	1 599	1 363	1 459	1 419	1 341	1 619	1 453
Activités liées aux autres services	1 694	1 929	1 531	1 841	1 767	1 653	2 008	1 800
3. Niveau d'instruction								
Aucun	1 611	1 661	1 417	1 831	1 688	1 454	1 732	1 629
Primaire	1 685	1 746	1 695	1 412	1 872	1 752	1 769	1 712
Secondaire	2 042	2 528	2 517	2 106	1 883	1 874	2 688	2 347
Supérieur	2 133	3 804	-	-	2 133	7 284	2 720	3 480
4. Catégories socioprofessionnelles								
Cadres supérieurs et assimilés	3 736	3 726	2 182	2 289	3 913	2 986	3 856	3 730
Cadres moyens et assimilés	2 129	2 381	2 221	2 112	2 208	2 688	2 237	2 300
Employés	1 720	1 823	1 666	1 594	1 915	1 538	1 953	1 760
Manœuvres	1 119	1 878	1 162	1 167	1 085	1 806	1 837	1 363

	Statut de pauvreté		Quintiles du niveau de vie					Ensemble
	Pauvres	Non pauvres	20% les plus pauvres	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	20% les plus riches	
Patrons/Associés	1 784	2 204	1 870	1 817	1 925	1 714	2 294	1 956
Travailleurs pour compte propre	1 527	1 487	1 087	2 077	1 314	1 426	1 559	1 511
Apprentis/aides familiales	1 083	754	1 571	862	614	674	875	1 014
5. Groupes socioéconomiques du chef de ménage								
Travailleur du secteur public	2 165	1974	2 114	1 912	2 094	1 784	2 253	2 071
Travailleur du secteur privé formel	2 850	2177	2 558	1 532	2 282	2 531	3 003	2 549
Indépendant du secteur privé agricole	1 677	1926	1 777	1 951	2 138	1 694	1 628	1 833
Indépendant du secteur privé non agricole	1 619	1424	1 267	1 578	1 404	1 459	1 719	1 499
Chômeurs	-	-	-	-	-	-	-	-
Inactifs	-	-	-	-	-	-	-	-
6. Districts								
Água-Grande	2 286	1 719	1 659	1 500	2 018	1 862	2 351	1 947
Mé-Zochi	1 498	1 660	1 312	2 101	1 626	1 319	1 657	1 580
Cantagalo	2 060	1 947	1 975	2 609	1 604	2 108	1 865	1 995
Caué	1 973	1 644	1 629	1 796	1 542	1 756	1 938	1 727
Lemba	1 109	1 286	1 186	1 173	1 348	1 309	1 107	1 216
Lobata	1 687	1 509	1 332	1 990	1 304	1 727	1 602	1 583
Príncipe	1 878	1 510	1 592	1 217	1 759	1 449	2 188	1 645
Ensemble	1 886	1 668	1 540	1 736	1 759	1 634	1 976	1 760

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

En dépit de la faiblesse des revenus mensuels moyens, il ressort que l'école et de façon générale l'éducation, reste un facteur décisif pour la qualité de l'insertion sur le marché du travail dans le pays. En effet, comme l'atteste le graphique 5 ci-dessous, le niveau de revenu semble augmenter avec la hiérarchie des postes occupés dans l'emploi. Il convient donc d'encourager les jeunes à poursuivre plus loin leurs études.

Graphique 5 : Adéquation emploi/formation



Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Au total, les données de l'IOF 2010 ont montré que la population totale est composée de 58% d'actifs occupés, de 19% de chômeurs et de 23% d'inactifs. Cette répartition correspondant en termes de ménages respectivement à 82%, 8% et 10%.

Ces actifs occupés, correspondent à 49 521 actifs individus de 15 ans et plus dont 59% sont des hommes. 17,8% de ces actifs sont des jeunes de 15-24 ans. L'enquête a également permis de montrer que 29,1% de la population totale des jeunes de 15-24 ans sont oisifs, n'étant ni dans le système éducatif, ni sur le marché du travail. La grande majorité des actifs occupés identifiés en 2010 dans le pays se retrouvent dans les districts d'Agua-Grande, de Mé-Zochi et de Lobata.

Le mode d'organisation et de gestion des entreprises dans lesquelles travaillent ces actifs occupés laisse entrevoir une formalisation assez moyenne, avec les principales caractéristiques suivantes :

- seulement 25,8% sont enregistrées au moins à un niveau donné (registre de commerce, sécurité sociale, identification fiscale) ;
- 40,6% des emplois sont vulnérables (au sens défini précédemment) ;
- 21,1% des actifs disposent d'un bulletin de paie ;
- 30,1% des revenus perçus par ces actifs sont inférieurs au SMIG national estimé à 822 255 Dobras.

Les principaux indicateurs du marché du travail et du travail décent permettent de mettre en lumière les difficultés d'une insertion plus qualitative des femmes. Ces difficultés sont davantage aggravées par une offre insuffisante d'emplois avec un ratio Emploi/Population estimé globalement à 45,1% (55,6% pour les hommes contre seulement 35,6% pour les femmes). Face à des niveaux de revenus mensuels relativement bas avec à peine 60% d'actifs salariés, il n'est pas surprenant que 58% des travailleurs soient pauvres monétairement.

Les contraintes relatives à la qualité de l'insertion des actifs sur le marché du travail, mais des femmes en particulier se traduisent par une inégalité de rémunération et de genre, par une importante ségrégation à la fois horizontale et verticale. Les femmes sur le marché du travail sont en effet concentrées dans un petit nombre de branches d'activités (confection d'articles d'habillement, commerce de détail, restauration, autres services) et dans des catégories socioprofessionnelles parmi les moins rentables économiquement (travailleurs pour compte propre, apprentis/aides familiales).

L'ensemble des indicateurs du marché du travail, du travail décent et de la qualité de l'insertion des sur le marché du travail ne sont pas à l'avantage des femmes et des pauvres. Cette situation se justifie en partie par un contexte économique et social offrant peu de perspectives (insularité, faible propension à créer des emplois, diversification insuffisante des piliers économiques, etc.), en partie par des caractéristiques objectives propres à la main d'œuvre (faible niveau d'instruction, faible propension à prendre des initiatives ce que semblent témoigner l'importance des taux d'oisiveté, cherté du coût de la vie certainement due à l'insularité du pays, taille des ménages, charge sociale, etc.) ainsi qu'à d'autres facteurs de précarisation des emplois (importance des activités informelles, des emplois informels, etc.) et certainement à d'autres facteurs inobservables.

L'accès à l'emploi discrimine non seulement les individus suivant le sexe mais aussi suivant leur statut de pauvreté ainsi que suivant les régions, marquées par d'importantes disparités. Il permet également de se rendre compte de l'importance de l'école et de façon générale de l'éducation dans l'épanouissement économique et social des sociétés.

Pour orienter autrement des politiques favorables à un emploi plus qualitatif, il convient d'opter pour des choix de politiques qui contribueront à améliorer non seulement les conditions d'accès aux emplois (formels ou non) dans tous les secteurs d'activité (formel, informel) en veillant en particulier à adapter le cadre réglementaire, juridique et légal de l'accès au travail et du droit du travail.

**CHAPITRE V : DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES ET
DOTATIONS DES MENAGES**

Ce chapitre a pour but de mettre en évidence d'abord, le niveau de vie des ménages de Sao Tome et Principe suivant un certain nombre de caractéristiques : sexe du chef, strate de résidence, type de ménage, statut de pauvreté, quintile du niveau de vie. Il tente ensuite de comprendre la structure de la consommation (surtout alimentaire) des ménages, les principaux lieux où se font leurs achats, les raisons principales qui justifient le lieu de ces achats. Enfin, il examine la distribution du niveau de vie entre les ménages ainsi que l'ampleur des inégalités.

5.1 Dépenses de consommation des ménages

5.1.1 Dépenses annuelles moyennes par tête des ménages

La structure de ces dépenses montre que les ménages non pauvres ont une dépense annuelle moyenne par tête presque 3 fois supérieure à celle des ménages pauvres. Du point de vue de cet indicateur, on se rend compte que l'écart entre les chefs de ménage de sexe masculin et ceux de sexe féminin n'est pas aussi important qu'on pourrait le penser. En effet, la dépense annuelle moyenne par tête des hommes est seulement supérieure de 10% à celle des femmes chefs de ménage.

Tableau 1 : Dépenses annuelles moyennes par tête suivant le statut de pauvreté et les caractéristiques des ménages

	Pauvre		Non Pauvre		Ensemble	
	Effectif de Ménages	Dépenses moyennes par tête (Dobra)	Effectif de Ménages	Dépenses moyennes par tête (Dobra)	Effectif de Ménages	Dépenses moyennes par tête (Dobra)
1. Sexe du chef de ménage						
Homme	11 880	7 279 536	11 080	20 426 684	22 960	13 624 915
Femme	8 292	7 151 850	5 826	21 141 710	14 118	12 924 907
2. Strates						
Agua-Grande	7 998	7 199 096	5 685	21 651 229	13 683	13 203 565
Mé-Zochi	4 151	7 534 666	5 114	19 700 669	9 265	14 249 742
Cantagalo	1 070	7 790 842	1 903	20 847 066	2 973	14 204 503
Caué	1 059	6 939 798	440	18 517 793	1 499	10 341 592
Lemba	1 610	6 676 856	1 005	20 462 336	2 615	11 975 517
Lobata	2 308	7 082 239	1 987	20 893 471	4 295	13 473 178
Principe	1 077	6 632 404	775	20 420 170	1 852	12 401 378
3. Typologie du ménage						
Ménage unipersonnel	537	8 756 756	3 894	30 843 790	4 431	28 167 344
Couple sans enfants	418	9 097 684	1 184	19 984 440	1 602	17 141 640
Couple avec enfants	8 103	7 351 737	5 331	16 773 247	13 434	11 090 339
Monoparental nucléaire	3 383	7 319 348	2 374	18 023 426	5 757	11 732 849
Monoparental élargi	2 929	6 672 828	952	17 077 016	3 881	9 224 212
Famille élargie	4 801	6 955 591	3 175	18 062 800	7 976	11 376 749
Ensemble	20 172	7 227 046	16 909	20 673 058	37 080	13 358 385

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

L'analyse de la dépense annuelle moyenne par tête suivant la typologie des ménages est riche d'enseignements. En effet, il ressort, toutes choses étant égales par ailleurs, que par rapport au niveau de vie d'un individu vivant seul (ménage unipersonnel), le choix de vivre avec un conjoint en l'absence d'un enfant fait baisser le niveau de vie de l'ordre de 39% en moyenne. De même, dans des ménages monoparentaux, le fait d'accepter des membres apparentés autres que ses enfants, affecte à la baisse le niveau de 21% en moyenne. Même si ces résultats méritent d'être approfondis, ils situent l'importance de la charge que représente pour les ménages d'une part, la décision de se mettre en couple, d'autre part, d'accepter d'avoir des enfants et les autres parents à sa charge. Cela expliquerait-il la fuite en avant des conjoints et donc l'importance des ménages monoparentaux (surtout nucléaires) gérés principalement par des femmes ?

Tableau 2 : Dépenses annuelles moyennes par tête des ménages selon le niveau de vie et les caractéristiques des ménages

	Répartition (%) des ménages	Part (%) du revenu total	Dépenses annuelles moyenne par tête des ménages suivant les quintiles de niveau de vie					Ensemble
			20% les plus pauvres	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	20% les plus riches	
1. Sexe								
Homme	61,9	63,2	4 222 072	6 607 135	8 802 515	11 906 700	24 482 146	13 624 915
Femme	38,1	36,8	4 193 684	6 524 633	8 757 376	11 727 552	24 758 468	12 924 907
2. Strate								
Agua-Grande	36,9	36,5	4 219 621	6 574 752	8 794 861	11 692 881	25 653 150	13 203 565
Mé-Zochi	25,0	26,7	4 178 409	6 678 570	8 890 053	12 018 793	23 197 953	14 249 742
Cantagalo	8,0	11,1	4 647 993	6 552 113	8 852 260	11 782 943	25 448 491	14 204 503
Caué	4,0	3,1	4 278 858	6 554 398	8 624 828	11 538 957	22 218 354	10 341 592
Lemba	7,1	6,3	4 020 118	6 475 579	8 748 567	11 841 245	25 205 211	11 975 517
Lobata	11,6	11,7	4 143 910	3 538 618	8 622 561	12 000 815	24 535 065	13 473 178
Príncipe	5,0	4,6	4 185 848	6 437 280	8 729 229	11 896 686	24 094 548	12 401 378
3. Typologie du ménage								
Unipersonnel	11,9	25,2	4 263 867	6 106 682	8 930 542	11 982 215	32 588 720	28 167 344
Couples sans enfant	4,3	5,5	4 364 454	7 094 702	9 189 272	11 624 300	21 509 345	17 141 640
Couples avec enfants	36,2	30,1	4 351 530	6 564 453	8 830 502	11 868 545	20 241 834	11 090 339
Monoparental nucléaire	15,5	13,6	4 068 087	6 682 270	8 814 924	11 854 768	21 387 295	11 732 849
Monoparental élargi	10,5	7,2	4 175 948	6 474 034	8 617 774	11 711 127	20 627 017	9 224 212
Famille élargie	21,5	18,3	4 129 086	6 576 996	8 660 742	11 844 238	21 640 555	11 376 749
Ensemble	100,0	100,0	4 210 207	6 571 355	8 785 361	11 843 707	24 581 144	13 358 385

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

5.1.2 Poids des principaux produits alimentaires consommés par les ménages

L'annexe 3 met en lumière une liste de 35 produits alimentaires consommés par plus de 30% de la population totale du pays. De ce tableau, ont été identifiés les 15 produits alimentaires consommés par plus de 50% de la population totale du pays. Les produits de cette liste ou celle de l'annexe pourraient éventuellement être identifiés comme produits alimentaires sensibles en cas d'envolée des prix. Evidemment, cette perspective mérite d'approfondir la réflexion et de la compléter avec une analyse plus rigoureuse des prix.

Tableau 3 : Liste indicative des produits alimentaires consommés par plus de 50% de la population totale

Rang	Codes produit	Libellé	Part budgétaire dans les dépenses alimentaires totales	Valeur de la dépense totale (milliards de STD)	% de la population totale consommant ce produit
1	1114200	Riz long grain	10,3	119,096	93,0
2	1152300	Huiles alimentaires	5,4	62,335	90,1
3	1172107	Tomate	2,5	29,412	88,6
4	1175101	Concentré de tomate	1,2	14,262	86,8
5	1111101	Pain moyen	7,4	85,061	86,3
6	1181100	Sucre en poudre	2,8	32,499	83,2
7	1173103	Oignons frais	1,5	17,055	83
8	1192216	Autres épices de cuisine	1,4	16,687	81,5
9	1174101	Haricot rouge (sec)	3,6	41,992	80
10	1164104	Banane douce non mure	3,8	44,172	78,3
11	1116300	Spaghetti	2,6	30,048	72,4
12	1131111	Poisson volant (Voador)	4,7	54,708	67,7
13	1172104	Haricot vert (frais)	0,8	8,895	66,5
14	1173104	Carotte	1,0	11,426	66,2
15	1173101	Ail	0,8	8,686	63,7
16	1192206	Poivre	0,6	6,666	62
17	1192202	Piment (grand)	0,6	6,684	58,5
18	1152103	Autres huiles	1,0	11,305	52,8

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

5.1.3 Lieu d'achat des produits consommés par les ménages

Où les ménages s'approvisionnent-ils pour les principaux produits alimentaires qu'ils consomment ? Le tableau 4 montre que les ménages de Sao tome et Príncipe s'approvisionnent généralement dans les kiosques/alimentation (36,3%), sur les marchés (25,5%), auprès des vendeurs ambulants (12,1%) et auprès des grands magasins (10,6%). Ces endroits fournissent 84,5% de la valeur totale des produits alimentaires consommés par les populations du pays.

Tableau 4 : Profil par district des principaux lieux d'achat des produits alimentaires consommés par les ménages
(En pourcentage de la valeur totale des dépenses alimentaires)

Principaux lieux d'achat	Agua-Grande	Mé-Zochi	Cantagalo	Caué	Lemba	Lobata	Príncipe	Ensemble
Kiosque/Alimentation	27,7	40,2	44,6	48,7	47,1	38,0	43,3	36,3
Marché	32,4	25,7	17,9	12,5	18,5	18,9	15,0	25,5
Vendeur ambulant	11,6	13,0	6,8	5,7	11,7	18,3	10,6	12,1
Grand magasin	13,5	12,0	3,1	2,2	3,8	10,2	8,6	10,6
Ménages	4,9	3,9	19,7	12,9	9,9	7,1	12,0	7,2
Autres commerces modernes	3,5	1,8	1,4	1,4	1,5	1,0	2,4	2,3
Magasins spécialisés	4,1	1,3	0,8	1,6	0,2	1,4	1,8	2,3
Autoconsommation	0,2	0,8	2,5	2,5	0,8	2,7	0,5	1,0
Autres	2,2	1,3	3,3	12,6	6,4	2,3	5,7	2,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Príncipe

L'analyse du lieu d'achat des produits alimentaires présente quelques spécificités en fonction du niveau de vie. En effet, les populations les plus pauvres (1^{er} au 3^{ème} quintile) ont une plus grande propension à s'approvisionner auprès des vendeurs ambulants et à pratiquer l'autoconsommation alors que des populations un peu mieux loties (2^{ème} au 4^{ème} quintile) constituent une bonne clientèle pour d'autres ménages. Quant aux individus figurant parmi les 20% les plus riches, elles ont, plus souvent que les autres tendances à s'approvisionner dans d'autres magasins modernes ou dans des magasins spécialisés.

Tableau 5 : Profil du lieu d'achat des produits alimentaires consommés suivant le quintile du niveau de vie des ménages
(En pourcentage de la valeur totale des dépenses alimentaires des ménages)

Principaux lieux d'achat	20% les plus pauvres	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	20% les plus riches	Ensemble
Kiosque/Alimentation	17,2	10,9	17,4	40,8	7,6	36,3
Marché	13,5	17,1	18,0	27,3	13,4	25,5
Vendeur ambulant	16,0	15,3	12,8	12,1	6,3	12,1
Grand magasin	15,6	13,6	19,5	8,8	21,5	10,6
Ménages	5,1	14,5	12,4	6,5	4,5	7,2
Autres commerces modernes	6,4	7,0	6,6	1,2	11,9	2,3
Magasins spécialisés	2,6	3,5	4,2	1,3	17,1	2,3
Autoconsommation	4,5	5,1	3,1	0,6	2,0	1,0
Autres	19,2	12,8	5,9	1,5	15,8	2,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Príncipe

5.1.4 Distribution et inégalité de la dépense de consommation des ménages

L'examen de la distribution de la dépense annuelle par tête des ménages ainsi que de l'inégalité de sa répartition donne un autre regard sur la façon dont les ménages vivent en réalité. Cette analyse est fondée sur l'examen des indices d'inégalité (indices de Gini et d'entropie) et des courbes de dominance stochastique de premier ordre.

5.1.4.1 Les indices d'inégalité

Les données des tableaux 6 et 7 mettent clairement en lumière une importante inégalité dans la distribution de l'indicateur du niveau de vie. En effet, on remarque que les 20% les plus pauvres de la population ne cumulent que 7,9% du revenu total national alors que les 20% les plus riches cumulent 41% de ce revenu. Les pauvres représentent quasiment 66% de la population totale mais ne détiennent que 57% du revenu total.

Cette inégalité très marquée entre les classes extrêmes du niveau de vie est bien visible dans les estimations des principaux indices d'inégalité (Gini, indices d'entropie). En effet, les plus fortes valeurs de l'indice de Gini sont enregistrées au niveau des 1^{er} quintile et du dernier quintile du niveau de vie, estimées respectivement à 12,4% et à 19,5% pour des valeurs nettement plus faibles (inférieures à 6%) pour les quintiles intermédiaires. Dans les classes intermédiaires du niveau de vie, la distribution de l'indicateur du niveau de vie (dépense annuelle totale par tête) serait beaucoup moins inégalitaire dans les classes extrêmes du niveau de vie. Mais ce résultat est moins perceptible par rapport à l'analyse suivant le statut de pauvreté, témoignant de l'hétérogénéité du groupe des pauvres.

En outre, il ressort que l'analyse suivant les quintiles du niveau de vie met en avant, plus que celle selon le statut de pauvreté, les sources dominantes de cette inégalité. En effet, l'inégalité inter-groupe semble expliquer plus de 80% de l'inégalité de la distribution du revenu dans les tranches inférieures du niveau de vie alors que dans les tranches supérieures, cette valeur passe à 68%. Finalement, si les écarts entre pauvres et non pauvres sont perceptibles, ils sont encore plus nets lorsque l'on affine chacun de ces groupes.

Tableau 6 : Indicateurs d'inégalité de la distribution des dépenses des ménages suivant les quintiles de dépenses et le statut de pauvreté

	Quintiles de niveau des dépenses					Statut de pauvreté		Ensemble
	20% les plus pauvres	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	20% les plus riches	Pauvres	Non pauvres	
Part dans la population (%)	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	66,3	33,7	100,0
Part dans la dépense totale par tête (%)	7,9	12,3	16,5	22,3	41,0	57,2	42,8	100,0
Indice de Gini	12,4	5,0	4,8	5,8	19,5	18,7	21,2	32,9
Indices d'entropie								
GE(-1)	3,7	0,4	0,4	0,5	5,8	7,6	6,9	20,4
GE(0)	3,1	0,4	0,3	0,5	6,3	6,3	7,5	17,8
GE(1)	2,7	0,4	0,4	0,5	7,3	5,6	8,7	18,9
GE(2)	2,5	0,4	0,3	0,5	9,2	5,3	11,4	24,7

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Tableau 7 : Examen de la source des inégalités suivant les quintiles de niveau de vie et le statut de pauvreté

	Suivant les quintiles de niveau de vie				Suivant le statut de pauvreté			
	GE(-1)	GE(0)	GE(1)	GE(2)	GE(-1)	GE(0)	GE(1)	GE(2)
Valeurs estimées								
Inégalité intra-groupes	0,028	0,021	0,034	0,080	0,092	0,067	0,074	0,125
Inégalité inter-groupes	0,176	0,157	0,154	0,167	0,112	0,111	0,115	0,123
Décomposition (%)								
Inégalité intra-groupes	0,137	0,118	0,181	0,324	0,451	0,376	0,392	0,504
Inégalité inter-groupes	0,863	0,882	0,819	0,676	0,549	0,624	0,608	0,496

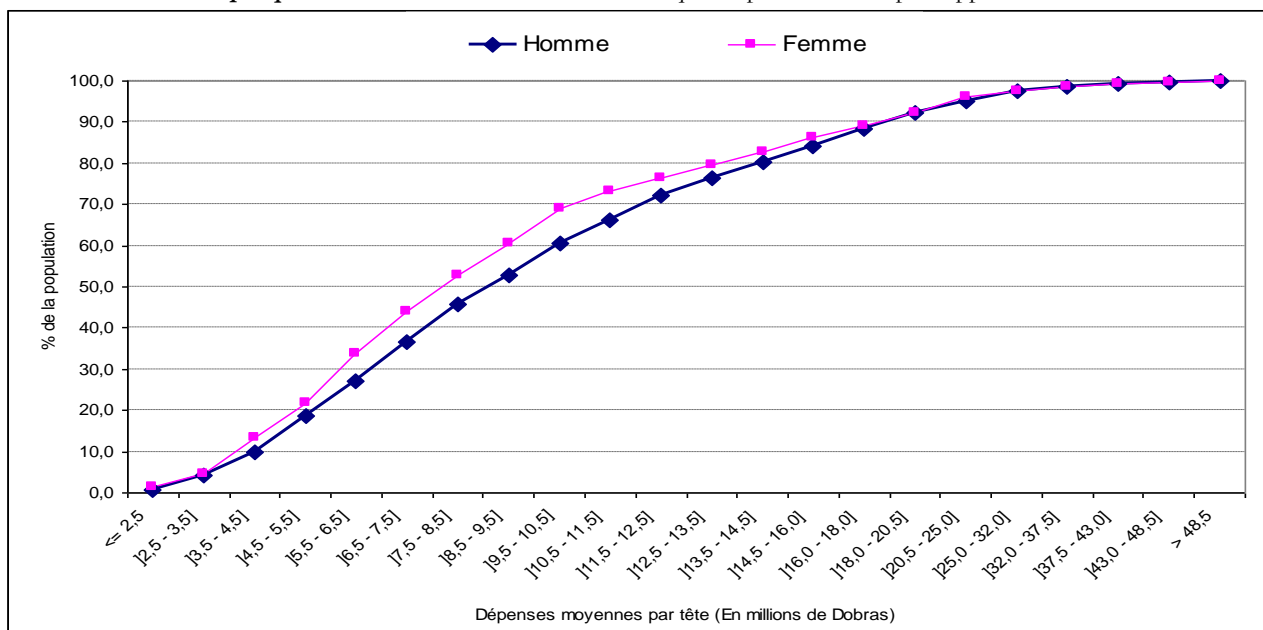
Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

5.1.4.2 Les courbes de dominance stochastiques de premier ordre

L'analyse des courbes de dominance stochastiques (de premier ordre) vient compléter l'analyse de l'inégalité de l'indicateur du niveau de vie, en vue de confirmer ou d'infirmer certains résultats antérieurs. On constate ainsi (cf. graphique 1) qu'en tout point de la distribution de l'indicateur du

niveau de vie, la courbe des hommes domine celle des femmes. Cela confirme que le niveau de vie moyen des hommes est supérieur à celui des femmes en 2010.

Graphique 1 : Courbe de dominance stochastique de premier ordre par rapport au sexe



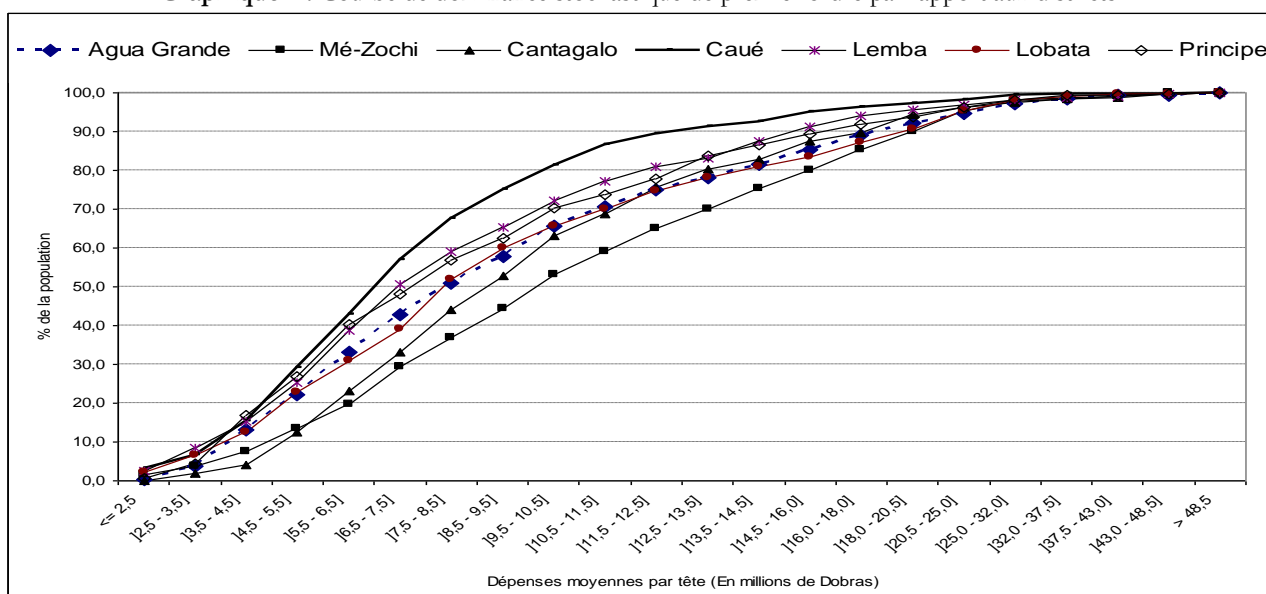
Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Le graphique 2 permet seulement de se rendre compte que Caué, sur la base des données de 2010, est le district le plus pauvre et Mé-Zochi, le plus prospère. Dans tous les autres districts, il serait difficile (au premier degré) de définir un préordre clair entre eux.

Le graphique 3 qui s'intéresse aux groupes socioéconomiques, montre que les chômeurs constituent le groupe le plus pauvre. Au premier ordre, il serait difficile de définir un préordre entre tous les autres groupes socioéconomiques, aucune dominance nette ne s'affichant.

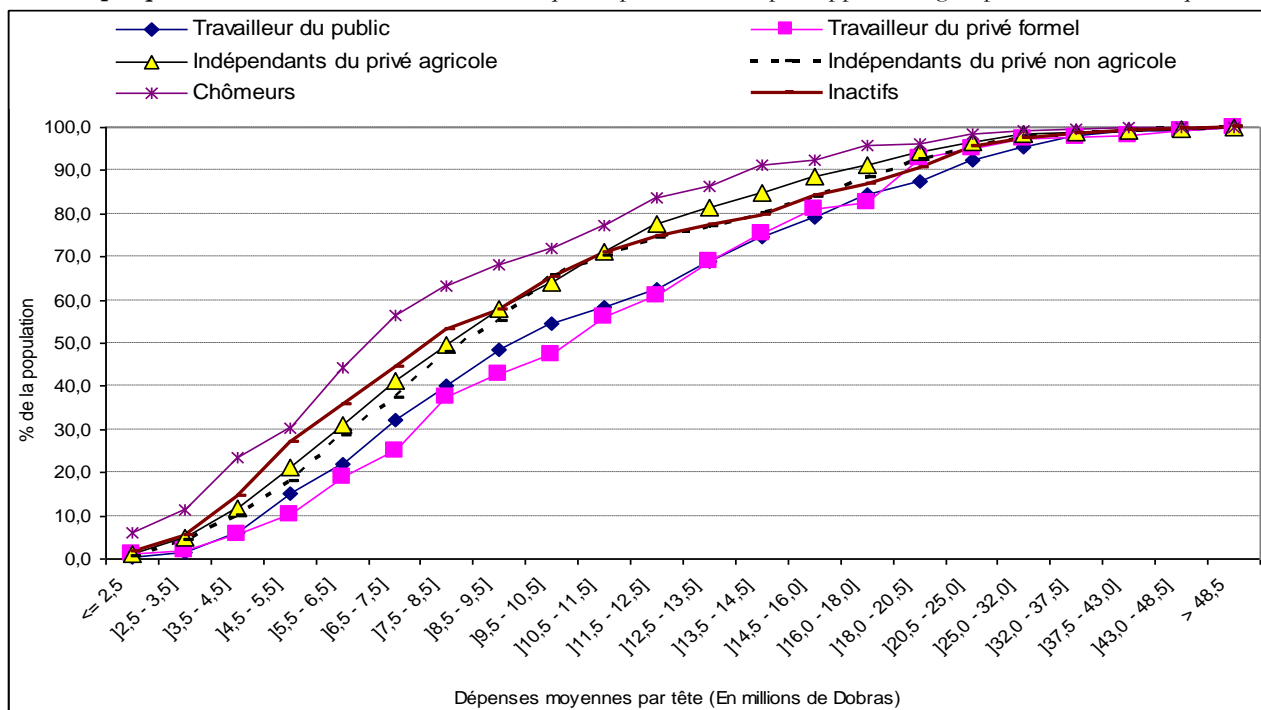
L'analyse suivant les classes des branches d'activités (du secteur agricole, de la transformation, du commerce et des services) montre que les plus rentables dans le pays, relativement aux autres, semblent être les activités du secteur des services et de la transformation même s'il n'est pas possible de définir une nette hiérarchie entre elles.

Graphique 2 : Courbe de dominance stochastique de premier ordre par rapport aux districts



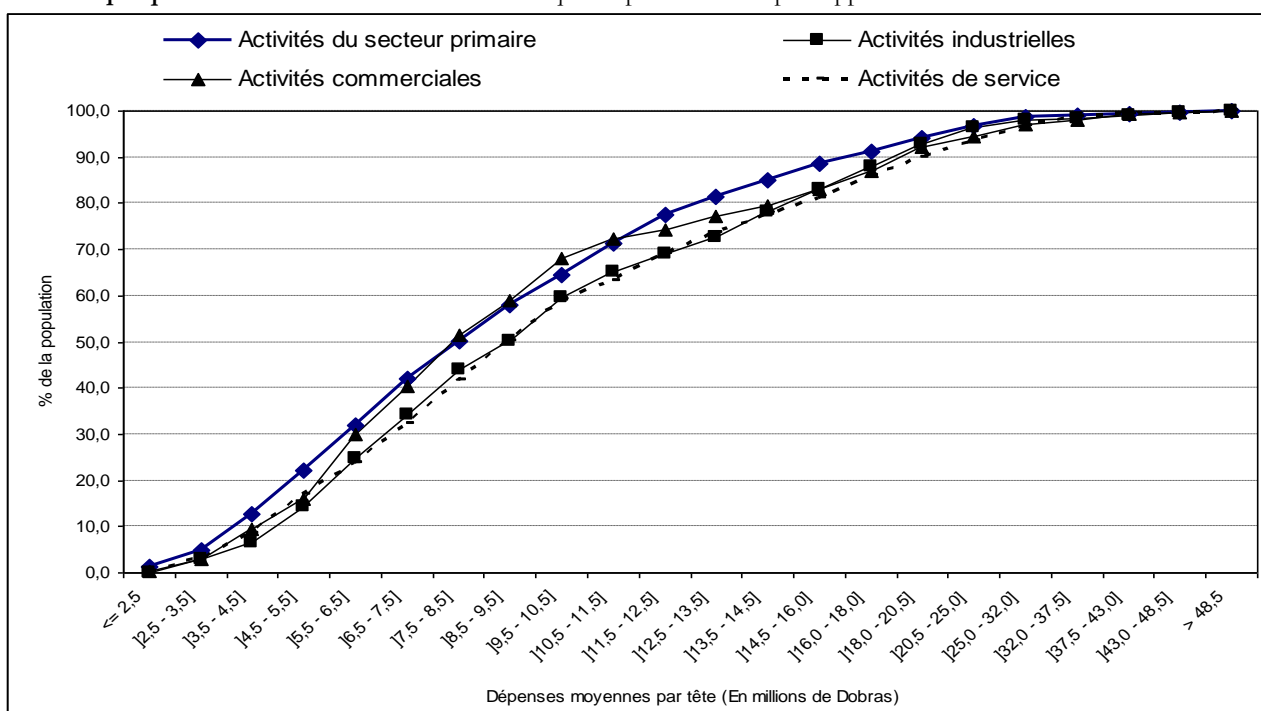
Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Graphique 3 : Courbe de dominance stochastique de premier ordre par rapport aux groupes socio-économiques



Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Graphique 4 : Courbe de dominance stochastique de premier ordre par rapport à la classe de branche d'activité



Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

5.2 Autres dotations des ménages

Cette section examine trois préoccupations relatives : i) aux caractéristiques des ménages et leur logement, ii) aux biens durables qu'ils possèdent et iii) à leurs autres dotations (principaux supports sociaux, membres du ménage contribuant à ses dépenses, etc.).

5.2.1 Caractéristiques des ménages et de leur logement

Il ressort des données des tableaux 8 et 9 que 21% des logements dans lesquels vivent les ménages ont été acquis avant 1975. Mais la proportion de ces logements figurant parmi les plus anciens dans le pays est la plus importante dans les districts de Cantagalo (36,1%), de Caué (31,9%) et de Lobata (26,8%). Il y aurait beaucoup de chances que de tels logements datent en réalité de l'époque coloniale.

La majorité des ménages du pays vit dans un environnement avec un minimum de commodités, notamment en termes d'accès à l'électricité, à l'eau potable et à un système moderne d'assainissement. On remarque en effet que 79% des ménages ont accès à une source d'eau potable via un système de canalisation (qu'il soit hors ou à l'intérieur du logement) et que les valeurs plancher pour cet indicateur sont estimées à 66% et à 67% respectivement à Mé-Zochi et à Principe. L'accès à l'électricité comme principale source d'éclairage du logement des ménages est satisfait pour 52,7% des ménages même si à ce niveau d'importantes disparités sont enregistrées d'un district à un autre. En effet, dans certains districts (Caué, Cantagalo, Lemba) le taux d'accès des ménages à l'électricité est de 30% alors qu'il dépasse largement 40% dans tous les autres districts.

Par rapport à l'existence d'un système d'assainissement moderne (égout, fosse septique), seulement 36,6% des ménages y ont facilement accès. Ce dispositif est surtout développé dans les districts d'Agua-Grande (49,2%) et de Principe (47,6%) alors que dans les autres districts, cet indicateur oscille entre 19% et 34%.

Les systèmes modernes d'évacuation des ordures ménagères restent encore à consolider. On constate en effet que seulement 9,6% des ménages utilisent les dépotoirs publics pour y jeter leurs ordures. Encore une fois, ce dispositif est le plus étendu et le plus partagé à Agua-Grande et à Principe.

Par rapport aux caractéristiques du logement occupé par les ménages, très peu sont construits avec des murs, des toits et des sols en matériaux durables (respectivement estimés à 22,6%, 14,8% et 28,9%). Il semble même que dans les districts les plus peuplés, les caractéristiques des types dominants de logement ne respectent pas les caractéristiques généralement retenus comme étant des matériaux durables. Cela justifie la faiblesse de la proportion des ménages d'Agua Grande et de Mé-Zochi par rapport aux caractéristiques de leurs logements. Ces résultats pourraient quelque part justifier aussi que pour nombre de ménages, l'Etat devrait davantage s'impliquer dans la construction de logements pour les populations (cf. point 6.4 du chapitre 6).

Cette dernière conclusion est corroborée par l'analyse de la satisfaction des ménages par rapport à un certain nombre de préoccupations relatives à leurs logements. Il ressort que les taux de satisfaction de ces ménages sont très faibles par rapport au système d'accès à l'eau potable (21,3%), à l'évacuation des ordures ménagères (9,0%), au drainage des eaux de pluies (10,3%) et à la fourniture en courant électrique (16,8%). Pour aucune de ces prestations relatives à leurs logements, quel que soit le district considéré, le taux de satisfaction n'atteint pas 30%. La discrimination entre ménages pauvres et ménages non pauvres par rapport au niveau de satisfaction n'est pas très significative pour chacun des aspects examinés. Il convient alors de reconnaître avec ces ménages l'importance non seulement de construire des logements, mais qu'en plus, ceux-ci soient modernes avec un minimum de commodités (système d'évacuation des eaux de pluies, des ordures ménagères, d'approvisionnement en eau potable et en courant électrique).

Tableau 8 : Caractéristiques du logement suivant le district

	Água-Grande	Mé-Zochi	Cantagalo	Caué	Lemba	Lobata	Príncipe	Ensemble
1. Caractéristiques des ménages								
% ménages ayant acquis leur logement avant 1975	17,3	18,0	36,1	31,9	15,2	26,8	9,3	20,6
% ménages utilisant le bois de chauffe pour cuisine	18,7	12,9	21,1	35,6	27,0	36,4	30,9	21,4
% de ménages utilisant l'électricité comme principale source d'éclairage	69,7	52,6	28,5	23,8	29,6	43,5	55,7	52,7
% de ménages ayant accès à une source d'eau potable	84,1	66,0	83,1	88,0	90,6	79,4	67,1	78,7
% de ménages utilisant un mode d'assainissement moderne ^a	49,2	29,0	19,9	33,7	28,5	30,3	47,6	36,8
% de ménages utilisant les dépotoirs publics pour leurs ordures	17,8	1,0	7,4	6,1	5,1	2,3	21,9	9,6
2. Principales caractéristiques du logement des ménages								
% de logements avec des murs en matériaux durables ^b	14,9	15,7	35,0	36,4	29,3	35,5	36,9	22,6
% de logements avec des toits en matériaux durables ^c	5,8	6,9	30,5	38,3	22,6	27,1	29,4	14,8
% de logements avec un sol en matériaux durables ^d	24,3	17,8	37,2	43,4	34,7	40,7	53,0	28,9
% de logements avec une cuisine intérieure	33,0	17,5	14,5	26,0	10,7	10,5	18,8	22,0
3. % de ménages satisfaits de leur logement par rapport au système...								
... d'accès à l'eau	27,5	19,7	13,1	10,6	14,1	17,3	28,1	21,3
... d'évacuation des ordures ménagères	12,3	7,8	7,0	6,3	3,6	3,5	17,9	9,0
... de drainage des eaux de pluies	10,5	9,7	9,4	5,0	12,9	10,0	14,9	10,3
... de fourniture en courant électrique	17,6	18,0	1,5	5,0	23,2	20,8	28,1	16,8

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Príncipe

(a) : Egout, fosse septique

(b) : Mista/mélange, Béton ou bloc de pierre

(c) : Lousalite/tuile, tôle, tôle

(d) : Ciment, Carreau

Tableau 9 : Caractéristiques du logement suivant le statut de pauvreté et le niveau de vie

	Statut de pauvreté		Quintile du niveau					Ensemble
	Pauvres	Non pauvres	20% les plus pauvres	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	20% les plus riches	
1. Caractéristiques des ménages								
% ménages ayant acquis leur logement avant 1975	21,6	19,3	22,7	20,2	20,1	21,9	19,2	20,6
% ménages utilisant le bois de chauffe pour cuisine	20,9	22,1	20,4	19,7	23,4	21,8	21,3	21,4
% de ménages utilisant l'électricité comme principale source d'éclairage	48,2	58,1	42,2	42,7	53,6	57,7	58,3	52,7
% de ménages ayant accès à une source d'eau potable	79,3	78,0	78,0	81,6	78,6	79,9	76,8	78,7
% de ménages utilisant un mode d'assainissement moderne ^a	33,8	40,3	27,2	33,2	39,1	35,2	42,4	36,8
% de ménages utilisant les dépotoirs publics pour leurs ordures	8,8	10,4	6,9	10,2	10,2	7,8	11,1	9,6
2. Principales caractéristiques du logement des ménages								
% de logements avec des murs en matériaux durables ^b	21,0	24,5	20,7	22,7	19,8	22,7	24,9	22,6
% de logements avec des toits en matériaux durables ^c	13,8	16,0	14,2	15,8	12,2	13,9	16,8	14,8
% de logements avec un sol en matériaux durables ^d	27,7	30,3	28,1	28,6	25,5	29,0	31,2	28,9
% de logements avec une cuisine intérieure	18,3	26,5	11,6	16,0	22,5	23,1	28,6	22,0
3. % de ménages satisfaits de leur logement par rapport au système...								
... d'accès à l'eau	18,4	24,7	14,6	18,3	21,8	18,8	27,0	21,3
... d'évacuation des ordures ménagères	7,3	11,1	6,2	9,2	8,5	6,5	12,3	9,0
... de drainage des eaux de pluies	9,3	11,5	9,7	9,2	9,7	9,2	12,2	10,3
... de fourniture en courant électrique	14,4	19,7	12,5	13,3	17,0	18,3	19,3	16,8

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Príncipe

(a) : Egout, fosse septique

(b) : Mista/mélange, Béton ou bloc de pierre

(c) : Lousalite/tuile, tôle, tôle

(d) : Ciment, Carreau

5.2.2 Biens durables possédés par les ménages

Il est important d'analyser la dotation des ménages en certains biens durables, notamment les moyens de déplacement, les biens d'équipements non seulement pour leur confort mais aussi pour leur loisir.

On comprend mieux avec cette analyse que nombre de ménages attendent de l'Etat qu'il développe les infrastructures de transport. En effet, cela semble un préalable nécessaire qui inciterait les ménages à acquérir davantage de véhicules. Dans le contexte actuel, selon les données de l'IOF de 2010, seulement 3,8% et 4,2% des ménages du pays disposent respectivement d'un véhicule et d'une moto.

Au niveau des biens d'équipements permettant d'apprécier le confort des conditions de vie des ménages, on constate également un faible taux de possession même si les ménages non pauvres semblent relativement mieux nantis que les ménages pauvres.

Concernant les biens d'équipements pour le loisir, on note que les taux de possession sont relativement plus importants pour certains. En effet, 65,5% de l'ensemble des ménages disposent d'un téléphone mobile (62,5% au niveau des ménages pauvres et 69,2% au niveau des ménages non pauvres), 55,6% disposent d'un poste téléviseur (respectivement 51,7% et 60,2% pour les pauvres et les non pauvres) et 41,9% possèdent un poste radio.

Il est important de bien mentionner ces éléments puisqu'ils peuvent contribuer à faciliter la diffusion des programmes de sensibilisation de l'Etat par rapport à ses interventions dans le domaine de la santé, de l'éducation, de l'emploi et/ou de toutes autres mesures de politiques ciblant les populations où qu'elles soient sur le territoire national.

Tableau 10 : Biens durables possédés par les ménages suivant la strate

	Agua-Grande	Mé-Zochi	Cantagalo	Caué	Lemba	Lobata	Principe	Ensemble
1. Biens de déplacement								
Voiture	6,7	2,5	1,8	1,4	1,9	2,3	1,1	3,8
Moto	6,5	4,4	1,5	1,6	1,7	2,5	1,3	4,2
2. Biens d'équipement possédés par les ménages								
Four à pétrole/charbon	84,3	60,5	45,3	40,5	49,2	58,2	48,9	65,2
Congélateur	14,3	13,5	4,4	4,2	4,2	6,2	16,7	11,1
Machine à laver	0,8	-	0,2	0,5	0,4	0,7	0,4	0,5
Climatiseur/Split	1,0	0,1	0,2	0,3	0,0	1,2	0,5	0,6
Ventilateur	38,0	21,7	12,7	10,5	10,7	16,5	37,0	25,7
Téléphone fixe	12,8	5,0	4,3	5,9	1,7	4,1	12,5	7,9
Ordinateur sans connexion à Internet	2,7	0,2	0,6	0,9	0,4	1,6	3,2	1,5
3. Biens d'équipement de loisirs								
Télévision	70,1	55,2	38,5	29,8	29,2	49,5	58,2	55,6
Radio	51,7	37,3	29,2	32,7	26,3	41,8	48,3	41,9
Ordinateur avec connexion à Internet	0,3	0,2	0,2	0,5	-	0,2	0,3	0,2
Téléphone mobile	78,9	67,1	44,4	36,7	37,0	62,7	73,6	65,5
Antenne parabolique	3,5	2,3	1,3	0,7	0,2	1,1	3,1	2,3

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Tableau 11 : Biens durables possédés par les ménages suivant le statut de pauvreté et le niveau de vie

	Statut de pauvreté		Quintile du niveau					Ensemble
	Pauvres	Non pauvres	20% les plus pauvres	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	20% les plus riches	
1. Biens de déplacement								
Voiture	2,5	5,3	0,1	2,7	4,2	3,5	5,9	3,8
Moto	3,6	4,9	2,8	2,5	5,0	2,8	6,1	4,2
2. Biens d'équipement possédés par les ménages								
Four à pétrole/charbon	61,7	69,4	52,3	61,2	67,8	63,8	72,4	65,2
Congélateur	8,8	13,9	4,8	7,9	11,3	13,6	13,8	11,1
Machine à laver	0,2	0,7	0,1	0,5	0,1	0,2	1,0	0,5
Climatiseur/Split	0,5	0,7	0,5	0,2	0,9	0,7	0,6	0,6
Ventilateur	20,5	31,9	12,3	17,8	25,1	27,4	34,7	25,7
Téléphone fixe	6,2	9,9	6,5	2,9	9,3	7,6	10,3	7,9
Ordinateur sans connexion à Internet	0,4	2,9	0,2	0,1	0,9	2,1	2,8	1,5
3. Biens d'équipement de loisirs								
Télévision	51,7	60,2	43,4	47,5	59,1	56,0	62,6	55,6
Radio	39,1	45,1	31,1	38,0	45,8	38,6	48,3	41,9
Ordinateur avec connexion à Internet	0,0	0,5	-	0,1	0,0	0,1	0,7	0,2
Téléphone mobile	62,5	69,2	53,3	63,0	67,7	68,9	68,6	65,5
Antenne parabolique	1,0	3,9	0,7	0,6	1,6	2,5	4,3	2,3

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

5.2.3 Autres dotations des ménages

Le point relatif à l'examen des autres dotations des ménages s'intéresse en particulier au statut d'occupation de leur logement, aux conditions relatives à cette location (identification des principales structures propriétaires des logements construits, principales formules de location) ainsi qu'aux membres du ménage qui contribuent à ses dépenses.

On constate qu'en 2010, 67% des ménages sont en location et quel que soit le district considéré, plus de 50% des ménages sont dans cette situation. C'est une situation préoccupante à la fois pour les ménages pauvres (68,2% de locataires) que pour les ménages non pauvres (65,5% de locataires). Seulement 21,4% des ménages sont propriétaires du logement qu'ils habitent et 11,6% sont logés gratuitement.

Pour les ménages logés gratuitement, la famille (61,7%) et l'Etat (32,1%) constituent des supports très importants. L'Etat intervient certainement dans le cadre de l'attribution des domiciles de fonction à ses agents et cela, tout comme pour les familles qui aident leurs membres à se loger, constitue un important soutien par rapport à leur budget.

Dans le cas des ménages en location, les formules dominantes semblent être l'absence totale de contrat (51,4%) ou des contrats renouvelables sans périodicité précise (33%).

Tableau 12 : Autres dotations des ménages suivant la strate

	Agua-Grande	Mé-Zochi	Cantagalo	Caué	Lemba	Lobata	Principe	Ensemble
1. Statut d'occupation du logement								
% de propriétaire	18,7	12,9	21,1	35,5	27,0	36,4	30,9	21,4
% logé gratuitement	15,6	11,8	6,1	3,6	6,0	9,6	11,4	11,6
% locataire	65,7	75,3	72,8	60,8	67,0	54,0	57,7	67,0
2. Pour les ménages logés gratuitement, quelle en est la principale entité propriétaire ?								
La famille	95,7	71,9	50,4	17,3	36,6	41,3	33,4	61,7
L'employeur	2,6	4,1	8,4	26,0	7,8	1,8	1,8	5,2

	Agua-Grande	Mé-Zochi	Cantagalo	Caué	Lemba	Lobata	Principe	Ensemble
L'Etat	0,9	24,0	40,5	53,8	54,6	55,9	63,6	32,1
Autres	0,8	0,0	0,7	2,9	1,0	1,0	1,2	1,0
3. Pour les ménages en location, quelle est la principale formule convenue ?								
Location avec contrat à durée déterminée 3 à 5 ans	5,5	7,8	20,5	6,0	13,5	3,9	3,4	7,0
Contrat renouvelable sans périodicité précise	35,1	34,4	22,9	7,7	52,2	27,1	19,1	33,0
Sans contrat	50,4	50,5	24,7	72,7	34,3	67,3	73,1	51,4
Autres	9,0	7,3	31,9	13,6	0,0	1,7	4,4	8,6

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Tableau 13 : Autres dotations des ménages suivant le statut de pauvreté et le niveau de vie

	Statut de pauvreté		Quintile du niveau					Ensemble
	Pauvres	Non pauvres	20% les plus pauvres	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	20% les plus riches	
1. Statut d'occupation du logement								
% de propriétaire	20,9	22,1	20,4	19,7	23,4	21,8	21,3	21,4
% logé gratuitement	10,9	12,4	11,6	11,1	10,9	9,6	13,6	11,6
% locataire	68,2	65,5	68,0	69,3	65,7	68,7	65,0	67,0
2. Pour les ménages logés gratuitement, quelle en est la principale entité propriétaire ?								
La famille	61,0	62,6	46,8	57,8	72,3	69,2	57,5	61,7
L'employeur	5,3	5,2	7,1	6,3	3,2	3,7	6,4	5,2
L'Etat	32,3	31,8	43,8	35,9	23,0	26,1	35,7	32,1
Autres	1,4	0,4	2,3	0,0	1,5	1,0	0,4	1,0
3. Pour les ménages en location, quelle est la principale formule convenue ?								
Location avec contrat à durée déterminée 3 à 5 ans	3,8	10,3	3,1	3,6	2,9	14,1	8,3	7,0
Contrat renouvelable sans périodicité précise	42,1	23,4	48,9	36,0	41,1	30,0	23,5	33,0
Sans contrat	42,7	60,6	36,4	37,2	51,5	51,4	62,8	51,4
Autres	11,4	5,7	11,6	23,2	4,5	4,5	5,4	8,6

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

L'enquête IOF 2010 comportait des données sur les membres du ménage contribuant aux dépenses du ménage. L'examen de ces données a permis de mettre en évidence le profil de ces individus par rapport au lien avec le chef du ménage.

L'analyse des tableaux 14 et 15 montre qu'en plus des chefs de ménage, en moyenne deux autres personnes participent aux dépenses du ménage. Dans 60,4% des cas en moyenne, les dépenses du ménage incombent au chef, dans 20,7% des cas, à son conjoint et dans 15% des cas aux enfants. Les contributions des autres membres (père/mère, autres membres apparentés, autres membres non apparentés, domestiques) aux dépenses du ménage sont très marginales, inférieures à 4%.

On note cependant une légère différence dans le profil des contributeurs selon le statut de pauvreté du ménage. En effet, dans les ménages pauvres, le chef et son conjoint contribuent pour 75,6% aux dépenses totales du ménage représentées, mais ils sont épaulés par une contribution assez significative de leurs enfants (19,8%) et dans une proportion nettement moindre des autres membres apparentés (3,7%). Au contraire, dans les ménages non pauvres, le chef et son conjoint contribuent pour environ 90% aux dépenses du ménage. La contribution des enfants ne représenterait que 8,7% de la valeur totale des contributions et celles des autres membres apparentés, seulement 2,4%.

Tableau 14 : Caractéristiques des membres contribuant aux dépenses du ménage suivant la strate

	Agua-Grande	Mé-Zochi	Cantagalo	Caué	Lemba	Lobata	Principe	Ensemble
Taille moyenne des ménages	4,5	4,5	4,1	4,5	4,9	4,3	3,9	4,4
Effectif moyens des contributeurs par ménage	1,7	1,6	1,5	1,6	1,6	1,5	1,4	1,6
Profil (en %) des principaux contributeurs aux dépenses des ménages								
Chef du ménage	57,6	59,2	63,2	62,9	61,6	65,7	68,7	60,4
Conjoint du chef de ménage	19,6	22,0	21,7	25,0	23,5	18,9	17,2	20,7
Enfants du chef de ménage	18,3	14,5	12,5	10,0	13,1	11,3	11,8	15,0
Père/mère du chef de ménage	0,3	-	0,6	0,3	0,2	0,4	-	0,3
Autres parents du chef de ménage	4,1	3,3	2,1	1,0	1,1	2,9	2,3	3,2
Autres membres non apparentés	0,1	0,8	-	0,9	0,5	0,8	-	0,4
Domestiques	-	0,2	-	-	-	-	-	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Tableau 15 : Membres contribuant aux dépenses du ménage suivant le statut de pauvreté et le niveau de vie

	Statut de pauvreté		Quintile du niveau					Ensemble
	Pauvres	Non pauvres	20% les plus pauvres	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	20% les plus riches	
Taille moyenne des ménages	5,4	3,3	6,6	5,6	4,7	4,1	2,9	4,4
Effectif moyens des contributeurs par ménage	1,7	1,5	1,8	1,7	1,7	1,5	1,4	1,6
Profil (en %) des principaux contributeurs aux dépenses des ménages								
Chef du ménage	55,7	67,1	51,0	54,0	58,5	62,9	69,1	60,4
Conjoint du chef de ménage	19,9	21,9	16,5	20,9	22,1	22,7	20,4	20,7
Enfants du chef de ménage	19,8	8,7	26,0	20,6	11,6	11,6	7,7	15,0
Père/mère du chef de ménage	0,4	0,1	0,5	0,5	0,2	0,2	0,1	0,3
Autres parents du chef de ménage	3,7	2,4	6,0	3,7	2,5	2,5	2,5	3,2
Autres membres non apparentés	0,5	0,3	-	0,3	0,1	0,1	0,3	0,4
Domestiques	0,1	-	-	-	-	-	-	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Un effet de spécialisation plus important est donc très perceptible dans les ménages non pauvres par rapport aux ménages pauvres, le chef et son conjoint assumant quasiment toutes les dépenses du ménage. Dans les ménages pauvres, la diversification plus significative des contributeurs semble être une stratégie adaptative pour améliorer leurs conditions de vie mais elle peut ouvrir des voies à d'importantes dérives (prostitution des enfants, enfants dans/de la rue, etc.).

Au total, il apparaît clairement que les ménages gérés par les femmes vivent en moyenne moins bien que ceux dirigés par des hommes, ce que confirme le graphique de la courbe de dominance stochastique par rapport au sexe. Les discriminations entre les ménages du point de vue de la catégorie socioprofessionnelle, du secteur institutionnel du chef de ménage (public, privé formel, privé informel, ménage) ainsi que de leur district de résidence, ne permettent pas d'établir une hiérarchie claire entre eux, au-delà de quelques évidences.

Une bonne proportion de ménages occupent des logements qui datent de plus de 35 ans et globalement les ménages sont peu satisfaits des commodités minimum (système d'adduction en eau, d'évacuation des eaux de pluies, de fourniture en électricité, etc.) que devraient avoir ces logements.

CHAPITRE VI : ANALYSE DE LA PAUVRETE NON MONETAIRE

Cette section a pour objectif de procéder à une analyse non monétaire de la pauvreté. Elle se fonde sur les données d'un module qualitatif qui a été couplé avec l'enquête quantitative réalisée auprès des ménages. Ainsi, les résultats obtenus sont aisément extrapolables et interprétables au niveau du pays et pour les districts retenus. Les données de ce module ont permis non seulement d'évaluer l'ampleur et les principales caractéristiques de la pauvreté subjective, mais aussi des attentes des populations par rapport à l'orientation de la politique publique.

La notion de la pauvreté subjective retenue pour cette étude, se base sur une approche consistant à demander directement aux enquêtés eux-mêmes à quel niveau ils situent leur niveau de vie. Cette information est fournie en réponse à la question suivante « *Si l'on vous demande de classer les ménages en "très pauvres", "pauvres", "ni pauvres, ni riches", "riches" ou "Ne sait pas"», où placerez vous votre ménage ?* ».

Ainsi, à partir de cette question deux groupes de ménages ont été constitués :

- **Les ménages pauvres** : ils sont représentatifs de ceux ayant déclaré être soit "très pauvres", soit "pauvres" ;
- **Les ménages non pauvres** : ils comprennent tous les ménages ayant répondu aux autres modalités.

Cette typologie subjective de la pauvreté a été confrontée à la typologie objective de la pauvreté monétaire afin d'examiner la perception qu'ont les ménages de leurs conditions de vie.

En dépit de son intérêt pour comprendre la satisfaction des populations par rapport à leur niveau de vie réelle, la méthode est difficilement exploitable si on souhaite donner une interprétation normative à ces comparaisons subjectives dans le temps ou dans des contextes différents. Les informations disponibles permettent d'orienter, sur la base d'une typologie monétaire (statut de pauvreté, quintile de niveau de vie), les analyses en fonction des axes suivants :

- la perception de la pauvreté ;
- les difficultés liées aux conditions de vie des ménages ;
- les stratégies adaptatives des ménages pour améliorer leur condition de vie ;
- les actions prioritaires attendues de la politique gouvernementale.

6.1 Perception de la pauvreté

Les principales causes de la pauvreté du point de vue des ménages

L'analyse de la perception de la pauvreté permet d'apprécier comment les ménages eux-mêmes envisagent les causes de la pauvreté par rapport à leur vécu quotidien. En effet, les données de l'enquête révèlent que les causes les plus souvent citées par les ménages comme explicatives de la pauvreté, indépendamment de l'ordre des priorités mentionnées, se résument comme suit dans l'ordre (cf. tableau 1 ci-après) :

- l'absence de travail (89%) ;
- la mauvaise gestion des biens publics (42%) ;
- la baisse du pouvoir d'achat avec la hausse des prix (41%) ;
- la corruption (29%) ;
- l'absence de terre pour cultiver (16%) ;
- la paresse et l'absence d'initiative des populations (11%) ;
- le faible niveau d'instruction de la population (6%).

Ces causes indexent bien à la fois des facteurs liés aux orientations des politiques publiques (absence de travail, mauvaise gestion des biens publics, faible niveau d'instruction des populations, difficulté d'accessibilité au domaine foncier), mais aussi des facteurs liés au comportement des populations elles mêmes (propension à la paresse, absence d'initiative).

Tableau 1 : Perception (%) des principales causes de la pauvreté suivant le statut de pauvreté monétaire et le sexe du chef de ménage

	Priorité n°1			Priorité n°2			Priorité n°3		
	Pauvre	Non pauvre	Ensemble	Pauvre	Non pauvre	Ensemble	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
Pas de travail	91,0	87,8	89,5	1,6	2,5	2,0	0,8	0,7	0,7
Faible niveau d'instruction	3,1	3,0	3,1	5,1	6,7	5,8	1,7	1,4	1,6
Pas de terre pour cultiver	1,7	2,9	2,2	15,7	15,4	15,6	1,8	1,7	1,7
Paresse	0,5	0,8	0,7	10,8	10,9	10,9	1,4	3,7	2,5
Sorcellerie	0,1	0,0	0,0	1,6	2,3	1,9	1,2	0,8	1,0
Mauvaise gestion des biens publics	2,2	3,4	2,7	43,5	41,3	42,5	13,4	12,2	12,8
Corruption	0,8	1,3	1,1	17,9	16,9	17,5	27,5	30,7	29,0
Baisse du pouvoir d'achat (prix élevé)	0,4	0,7	0,6	2,7	2,6	2,6	44,4	37,9	41,4
Autres causes	0,1	0,1	0,1	0,9	1,5	1,2	7,9	10,9	9,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Comment les ménages perçoivent-ils la pauvreté dans le pays et autour d'eux ?

La grande majorité (74%) des chefs des ménages pensent que le pays n'est pas pauvre même si 83% de ces chefs estiment que les gens vivant dans leur communauté sont pauvres. En outre, environ 68% de ces ménages estiment vivre moins bien que leurs voisins. Cependant, les chefs des ménages non pauvres semblent moins pessimistes que ceux des ménages pauvres. Ces tendances restent robustes quand on les examine du point de vue du sexe ou suivant les districts.

Tableau 3 : Perception générale de la pauvreté suivant le statut de pauvreté monétaire et le sexe du chef de ménage

	Pauvres			Non pauvres			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
1. Pensez-vous que Sao Tome et Principe est un pays pauvre ?									
Oui	22,5	22,4	22,4	18,5	16,8	17,9	20,6	20,1	20,4
Non	71,2	71,3	71,2	77,9	76,8	77,5	74,5	73,5	74,1
Ne sait pas	6,3	6,3	6,3	3,6	6,4	4,6	4,9	6,4	5,5
2. Pensez vous que les gens de votre communauté sont pauvres ?									
Oui, tous	26,3	21,4	24,3	20,9	14,5	18,7	23,7	18,6	21,7
Oui, la majorité	44,4	48,2	46,0	46,9	40,4	44,7	45,6	45,0	45,4
Oui, la minorité	12,8	13,0	12,9	18,1	23,0	19,8	15,3	17,1	16,0
Non	3,7	3,1	3,4	4,9	5,0	4,9	4,2	3,9	4,1
Ne sait pas	12,9	14,2	13,4	9,2	17,1	11,9	11,1	15,4	12,7
3. Comment vivez-vous par rapport à vos voisins ?									
Mieux qu'eux	15,3	16,2	15,7	20,1	20,7	20,3	17,7	18,1	17,8
Comme eux	7,9	4,3	6,4	9,8	4,9	8,2	8,8	4,6	7,2
Moins bien qu'eux	70,4	74,8	72,2	63,5	65,2	64,1	67,1	70,9	68,5
Ne sait pas	6,4	4,7	5,7	6,5	9,1	7,4	6,4	6,5	6,5

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Tableau 4 : Perception générale de la pauvreté par les ménages suivant la strate

	Agua-Grande	Mé-Zochi	Cantagalo	Caué	Lemba	Lobata	Principe	Ensemble
1. Pensez-vous que Sao Tome et Principe est un pays pauvre ?								
Oui	19,8	14,9	18,1	27,2	31,9	26,9	20,5	20,4
Non	74,7	81,5	72,6	64,2	60,5	68,9	74,1	74,1
Ne sait pas	5,6	3,6	9,3	8,7	7,6	4,2	5,5	5,5
2. Pensez vous que les gens de votre communauté sont pauvres ?								
Oui, tous	17,8	15,4	29,7	39,3	35,1	30,7	12,0	21,7
Oui, la majorité	45,0	48,4	41,7	34,5	48,8	53,0	27,0	45,4
Oui, la minorité	19,6	16,3	16,5	7,1	4,4	7,7	30,1	16,0
Non	3,2	3,9	2,9	4,8	3,0	2,3	20,0	4,1
Ne sait pas	14,4	16,1	9,2	14,4	8,6	6,3	10,9	12,7
3. Comment vivez-vous par rapport à vos voisins ?								
Mieux qu'eux	16,5	16,8	21,4	19,3	10,5	23,7	21,5	17,8
Comme eux	2,9	12,5	9,5	10,1	6,7	4,7	12,0	7,2
Moins bien qu'eux	73,7	65,5	64,8	64,4	70,0	67,8	55,6	68,5
Ne sait pas	6,9	5,2	4,4	6,2	12,8	3,9	10,9	6,5

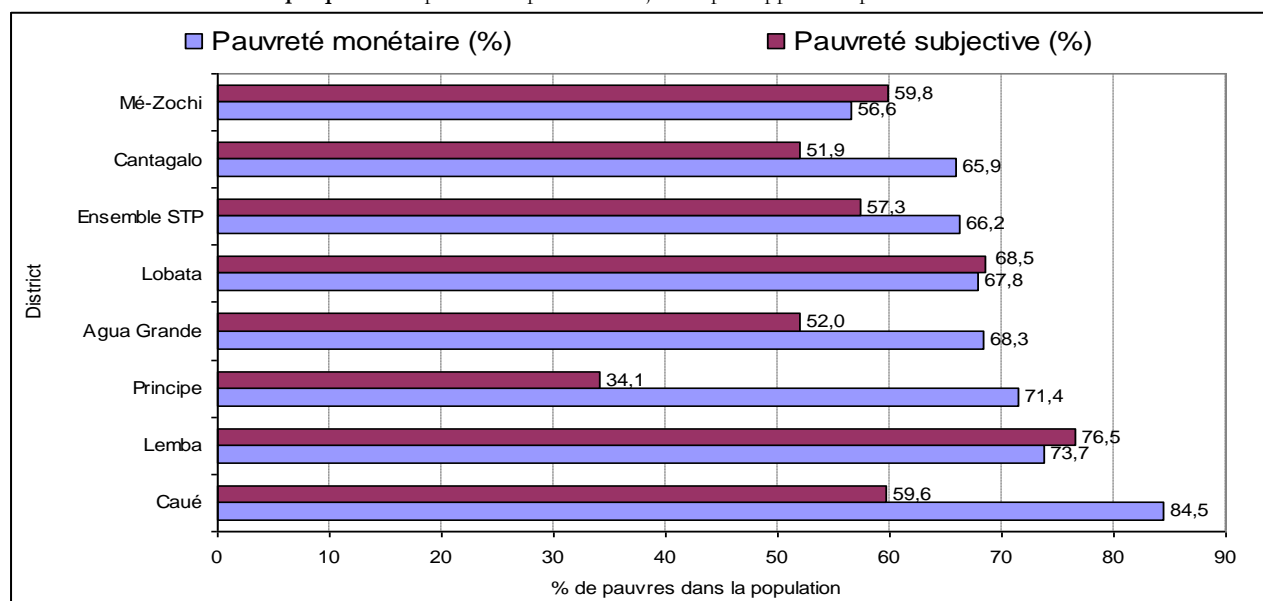
Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Les ménages ont-ils une bonne appréciation de leur niveau de vie ?

Globalement, il ressort que les ménages résidant à Sao Tome et Principe s'estiment en réalité moins pauvres qu'ils ne le sont. En effet, le taux de pauvreté subjective est estimé à 57,3% contre un taux de pauvreté monétaire de 66,2%. Mais cette perception semble variable d'un district à l'autre. Si on constate que les ménages résidant à Mé-Zochi, à Lemba et à Lobata ont une appréciation plus objective de leur niveau de vie (écart moyen entre les deux estimations de la pauvreté faible inférieur à 6%), ceux des autres districts (Principe, Caué, Agua-Grande, Cantagalo) s'estiment nettement moins pauvres qu'ils ne le sont en réalité. Qu'est ce qui pourrait expliquer ce sentiment des ménages dans ces derniers districts ?

L'examen du tableau 9 laisse supposer que ce sentiment dans les districts d'Agua-Grande, de Cantagalo, de Caué et de Principe semble être justifié par des perspectives économiques (en termes d'emplois, de diversification des sources de revenus, etc.) relativement plus importantes qu'offriraient ces districts.

Graphique 1 : Ampleur de la pauvreté subjective par rapport à la pauvreté monétaire



Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Tableau 5 : Evaluation de la perception des chefs de ménage par rapport à leur niveau de vie

	Agua-Grande	Mé-Zochi	Cantagalo	Caué	Lemba	Lobata	Principe	Ensemble
A. Pauvreté monétaire (%)	68,3	56,6	65,9	84,5	73,7	67,8	71,4	66,2
B. Pauvreté subjective (%)	52,0	59,8	51,9	59,6	76,5	68,5	34,1	57,3
Variation en % $\left[\frac{(B/A)-1}{A} \times 100\right]$	-23,9	5,7	-21,2	-29,5	3,8	1,0	-52,2	-13,4

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

6.2 Difficultés liées aux conditions de vie des ménages

Le tableau 6 montre que selon 39% des ménages, leur revenu ne serait pas suffisant pour couvrir leurs charges mensuelles. En outre, si seulement 7% des ménages n'éprouvent pas de difficultés pour faire face aux frais de scolarisation de leurs enfants et n'ont pas d'arriérés de loyer, les frais liés aux dépenses d'électricité et d'eau (28%) constituent une préoccupation majeure.

Tableau 6 : Perception des conditions de vie suivant le statut de pauvreté monétaire et le sexe du chef de ménage

	Pauvres			Non pauvres			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
1. Le revenu du ménage lui permet-il de couvrir ses charges ?									
Oui	61,2	56,9	59,4	65,1	58,0	62,6	63,1	57,3	60,9
Non	38,8	43,1	40,6	34,9	42,0	37,4	36,9	42,7	39,1
2. Certains de vos enfants ont-ils été renvoyés de l'école pour cause de non paiement des frais de scolarité ?									
Oui	11,5	11,1	11,4	2,4	3,5	2,8	7,1	8,0	7,5
Non	51,8	48,3	50,4	33,1	34,0	33,4	42,8	42,4	42,6
Non, le ménage n'a pas d'enfants à l'école	36,7	40,5	38,2	64,5	62,5	63,8	50,1	49,6	49,9
3. Avez-vous accumulé des arriérés de loyer au cours des 12 derniers mois ?									
Oui	8,8	7,3	8,2	6,7	6,7	6,7	7,8	7,0	7,5
Non	91,2	92,7	91,8	93,3	93,3	93,3	92,2	93,0	92,5
4. Au cours des 12 derniers mois, le ménage a-t-il eu des difficultés pour faire face aux dépenses d'électricité et d'eau ?									
Oui	24,2	28,1	25,8	29,9	30,3	30,0	26,9	29,0	27,7
Non	75,8	71,9	74,2	70,1	69,7	70,0	73,1	71,0	72,3
5. Au cours des 12 derniers mois, le ménage a-t-il eu des difficultés pour faire face aux dépenses d'acquisition de biens et services ?									
Oui	6,9	5,2	6,2	9,2	6,0	8,1	8,0	5,5	7,1
Non	93,1	94,8	93,8	90,8	94,0	91,9	92,0	94,5	92,9
6. Comment a évolué la situation économique de votre ménage par rapport à l'année 2009 ?									
Plus mauvaise	30,9	36,1	33,1	22,8	31,7	25,9	27,0	34,3	29,8
Un peu plus mauvaise	12,5	11,2	12,0	13,7	10,7	12,7	13,1	11,0	12,3
Identique	42,7	42,3	42,5	43,2	44,8	43,8	43,0	43,3	43,1
Un peu plus meilleure	10,1	6,9	8,8	14,6	9,3	12,8	12,2	7,9	10,6
Plus meilleure	3,7	3,6	3,7	5,7	3,5	4,9	4,7	3,5	4,2

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Tableau 7 : Perception des conditions de vie du ménage suivant la strate

	Agua-Grande	Mé-Zochi	Cantagalo	Caué	Lemba	Lobata	Principe	Ensemble
1. Le revenu du ménage lui permet-il de couvrir ses charges ?								
Oui	60,9	65,0	56,4	57,6	59,9	56,7	63,4	60,9
Non	39,1	35,0	43,6	42,4	40,1	43,3	36,6	39,1
2. Certains de vos enfants ont-ils été renvoyés de l'école pour cause de non paiement des frais de scolarité ?								
Oui	5,9	6,8	9,4	9,9	12,9	9,7	3,5	7,5
Non	43,2	46,8	38,4	40,4	42,5	35,7	44,7	42,6
Non, le ménage n'a pas d'enfants à l'école	51,0	46,4	52,2	49,7	44,6	54,6	51,8	49,9
3. Avez-vous accumulé des arriérés de loyer au cours des 12 derniers mois ?								
Oui	10,0	8,3	3,8	2,5	4,5	6,1	4,5	7,5
Non	90,0	91,7	96,2	97,5	95,5	93,9	95,5	92,5
4. Au cours des 12 derniers mois, le ménage a-t-il eu des difficultés pour faire face aux dépenses d'électricité et d'eau ?								
Oui	40,6	23,1	16,1	13,1	12,9	19,7	31,0	27,7
Non	59,4	76,9	83,9	86,9	87,1	80,3	69,0	72,3
5. Au cours des 12 derniers mois, le ménage a-t-il eu des difficultés pour faire face aux dépenses d'acquisition de biens et services ?								
Oui	6,7	6,2	4,6	10,8	9,1	9,9	6,8	7,1
Non	93,3	93,8	95,4	89,2	90,9	90,1	93,2	92,9
6. Comment a évolué la situation économique de votre ménage par rapport à l'année 2009 ?								
Plus mauvaise	32,0	32,2	28,9	41,1	33,6	16,5	19,2	29,8
Un peu plus mauvaise	12,2	9,7	10,2	11,2	16,7	14,8	19,6	12,3
Identique	40,8	46,0	48,2	33,4	33,7	51,5	36,6	43,1
Un peu plus meilleure	8,7	9,7	9,9	8,8	13,8	13,6	20,8	10,6
Plus meilleure	6,4	2,5	2,8	5,6	2,2	3,5	3,8	4,2

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

6.3 Stratégies adaptatives des ménages pour améliorer leurs conditions de vie

Face à des difficultés existentielles, la majorité des ménages de Sao Tome et Principe compte sur deux stratégies principales : rechercher un travail plus rémunérateur (81% dont 83% au niveau des ménages pauvres contre 78% pour les ménages non pauvres) et diversifier ses sources de revenus (7,5% dont 7,2% au niveau des ménages pauvres contre 7,9% pour les ménages non pauvres). En réalité, ces stratégies sont difficilement réalisables, surtout dans un contexte économique marqué par l'insuffisance des emplois. Finalement, la stratégie pour la grande majorité des ménages locaux va se résumer à diversifier de petits boulots (importance de la pluriactivité), tous n'ayant pas la chance d'avoir un boulot qualitativement plus rémunérateur.

Tableau 8 : Stratégies adaptatives des ménages suivant le statut de pauvreté monétaire et le sexe du chef de ménage

	Pauvres			Non pauvres			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
En cas de difficulté quelles sont les actions qu'entreprend votre ménage pour améliorer ses conditions de vie ?									
Cherche un travail plus rémunérateur	84,2	80,5	82,7	79,1	77,1	78,4	81,7	79,1	80,7
Change ses habitudes de consommation	2,1	1,6	1,9	3,9	2,3	3,3	2,9	1,9	2,5
Diversifie ses sources de revenus	6,6	7,2	7,2	7,9	8,0	7,9	7,2	8,1	7,5
Migration (exode rurale ou à l'étranger)	2,0	2,4	2,4	5,4	4,3	5,0	3,6	3,5	3,6
Autres stratégies	5,2	5,8	5,8	3,8	8,3	5,4	4,5	7,4	5,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Tableau 9 : Stratégies adaptatives des ménages suivant la strate

	Agua-Grande	Mé-Zochi	Cantagalo	Caué	Lemba	Lobata	Principe	Ensemble
En cas de difficulté quelles sont les actions qu'entreprend votre ménage pour joindre les deux bouts ?								
Cherche un travail plus rémunérateur	82,3	78,5	87,8	76,8	73,3	80,6	79,3	80,7
Change ses habitudes de consommation	1,7	2,1	1,8	4,9	7,7	2,9	2,5	2,5
Diversifie ses sources de revenus	8,4	3,7	4,0	14,4	11,1	8,2	15,3	7,5
Migration (exode rurale ou à l'étranger)	3,5	5,6	3,1	1,5	1,4	3,5	0,4	3,6
Autres stratégies	4,1	10,2	3,4	2,3	6,5	4,7	2,5	5,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

6.4 Actions prioritaires attendues de la politique gouvernementale

Après avoir caractérisé les principales causes de la pauvreté selon les ménages, évalué leurs perceptions, eu une idée des principales stratégies qu'ils développent pour améliorer leur condition de vie, il importe d'examiner leurs attentes par rapport à l'orientation de la politique gouvernementale. En hiérarchisant les actions citées par ordre de priorité décroissante, la liste suivante est établie :

- Créer des emplois (89%) ;
- Garantir la bonne gouvernance (49%) ;
- Garantir les prix des produits de première nécessité (19%) ;
- Améliorer les salaires (19%) ;
- Lutter contre la corruption (17%) ;
- Garantir la sécurité des biens et des personnes (11%) ;
- Faciliter l'accès aux soins de santé (9%) ;
- Construire des logements (9%) ;
- Assurer la bonne répartition de la richesse nationale (9%) ;
- Développer les infrastructures de transport (7%).

Le profil des priorités se modifie légèrement par rapport au statut de pauvreté monétaire des ménages et permet de caractériser trois blocs d'intérêts.

Tableau 10 : catégorisation des attentes des ménages suivant leur statut de pauvreté

	Demandes exprimées un peu plus souvent par les ménages pauvres	Demandes exprimées un peu plus souvent par les ménages non pauvres	Demandes exprimées dans les mêmes proportions par les ménages pauvres et les ménages non pauvres
Priorité n°1	-	-	• Créer des emplois
Priorité n°2	• Garantir les prix des produits de première nécessité	• Construire des logements ; • Faciliter l'accès à l'instruction	• Lutter contre la corruption ; • Garantir la sécurité des biens et des personnes ; • Faciliter l'accès aux soins de santé ; • Développer les infrastructures de transport
Priorité n°3	• Assurer la bonne répartition de la richesse nationale	• Améliorer les salaires	• Garantir la bonne gouvernance

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

La première des priorités pour les ménages de Sao Tome et Principe, c'est que l'économie nationale contribue à créer beaucoup d'emplois. Ce besoin, exprimé par 89% de ménages confirme un résultat antérieur selon lequel le taux d'emploi ne serait que de 45%. Autrement dit, seulement 45% de la population d'âge actif aurait un emploi.

Une série de priorités identifiées comme secondaires pour les ménages quel que soit leur statut de pauvreté, restent le fait de lutter contre la corruption, de garantir la sécurité des biens et des personnes,

de faciliter l'accès aux soins de santé et de développer les infrastructures de transport. De façon plus spécifique, pour les ménages pauvres, un intérêt tout particulier doit être consacré à la garantie des prix des produits de première nécessité et pour les ménages non pauvres, des efforts doivent être entrepris pour non seulement construire davantage de logements, mais aussi faciliter l'accès à l'instruction. Le phénomène de la location dans le pays s'imposant aussi bien aux ménages pauvres (68,2%) qu'aux ménages non pauvres (65,5%), on comprend aisément pourquoi tous désirent que l'Etat investisse dans la construction des logements.

La lutte pour garantir la bonne gouvernance, si elle est partagée aussi bien par les ménages pauvres que par les ménages non pauvres, constitue une priorité de dernier rang, tout comme la bonne répartition de la richesse nationale (au niveau des ménages pauvres) et l'amélioration des salaires (au niveau des ménages non pauvres).

Tableau 11 : Actions prioritaires attendues du Gouvernement pour améliorer les conditions de vie des ménages selon le statut de pauvreté et le sexe du chef de ménage (En % du nombre total de ménage)

	Priorité n°1			Priorité n°2			Priorité n°3		
	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
Créer des emplois	89,3	88,1	88,8	1,6	1,6	1,6	1,2	0,6	1,0
Faciliter l'accès à l'instruction	1,8	1,9	1,9	3,3	4,1	3,7	0,1	0,2	0,2
Développer les infrastructures de transport	2,3	2,0	2,2	6,8	6,7	6,8	0,7	0,3	0,5
Faciliter l'accès aux soins de santé	0,9	1,6	1,2	8,7	8,7	8,7	1,5	0,9	1,2
Construire des logements	0,8	0,7	0,8	7,9	9,4	8,6	0,6	0,6	0,6
Garantir la sécurité des biens et des personnes	0,7	0,5	0,6	10,3	11,0	10,6	1,4	1,4	1,4
Lutter contre la corruption	1,1	1,2	1,2	17,5	17,3	17,4	3,0	4,2	3,6
Garantir les prix des produits de 1 ^{ère} nécessité	1,1	1,2	1,2	20,2	17,3	18,9	10,8	10,3	10,6
Assurer la bonne répartition de la richesse nationale	0,2	0,7	0,5	6,0	5,2	5,6	10,4	8,3	9,4
Améliorer les salaires	0,5	0,8	0,7	14,1	14,0	14,1	18,4	19,8	19,1
Garantir la bonne gouvernance	1,2	1,1	1,2	3,1	4,5	3,7	49,2	48,6	48,9
Autres	-	0,1	0,1	0,5	0,2	0,4	2,6	4,8	3,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

**CHAPÎTRE VII : ANALYSE DE LA PROPENSION A ETRE PAUVRE DES
MENAGES**

7.1 Approche méthodologique

Cette section vise à examiner la propension à être pauvre des ménages. Pour cela, elle se fonde sur deux variables essentielles : la perception que les ménages ont eux-mêmes de leur niveau de vie (P) et l'analyse de leur statut de pauvreté monétaire (Q).

Chacune de ses variables est dichotomisée comme suit :

$P = 1$ si le chef du ménage estime qu'il est pauvre subjectivement
 $= 0$ autrement.

L'examen de la pauvreté monétaire par l'approche du coût des besoins essentiels permet de distinguer de façon objective les ménages pauvres des ménages non pauvres. On dichotomise cette information comme suit :

$Q = 1$ si le ménage est pauvre monétairement
 $= 0$ autrement.

Sur la base de ces deux variables, on convient d'analyser l'incidence d'une série de facteurs sur la propension des ménages à être pauvres. Ces deux situations étant certainement corrélées, une des analyses a porté sur un modèle Probit bivarié (modèle 1). Cette spécification permet de préciser, toutes choses étant égales par ailleurs, quels sont les déterminants qui influencent les deux décisions jointes (la perception subjective de son statut de pauvreté, l'estimation objective de son statut de pauvreté). Ce modèle ne correspond donc pas à un modèle de sélection et les ménages peuvent penser être pauvres mais ne pas l'être en réalité ou inversement. Ces deux décisions permettent également d'envisager une analyse de la propension des ménages à être pauvres en fonction de leurs différents profils (modèle 2 – Probit multivarié). L'idée derrière chacun de ces modèles est d'analyser si la perception subjective que les ménages ont de leur niveau de vie a un impact sur leur niveau de vie objectif.

Spécification du modèle Probit bivarié

Ce modèle permet de préciser, toutes choses étant égales par ailleurs, quels sont les déterminants qui influencent les deux décisions jointes. Il tente de mettre en évidence l'ampleur de la dépendance plus ou moins importante qui peut exister entre ces deux décisions (problème d'endogénéité). En effet, les ménages peuvent pour une raison ou une autre, penser être pauvres et ne pas vouloir faire des efforts pour améliorer leurs conditions de vie. A contrario, certains peuvent penser être pauvres mais prendre toutes les initiatives possibles pour changer de statut social.

L'analyse de ce modèle consiste donc à examiner les déterminants de la probabilité d'être pauvres. La variable à expliquer est supposée être déterminée par une série de variables relatives aux caractéristiques sociodémographiques du chef du ménage (*sexe, groupes d'âges, niveau d'instruction, typologie de son ménage, nationalité, niveau d'alphabétisation*), à ses caractéristiques socioéconomiques (*statut d'occupation du logement, nombre de contributeurs actifs aux dépenses du ménage, groupe socioéconomique*), ses caractéristiques psychosociologiques (*perception par rapport à la paresse, à la sorcellerie, perception par rapport à la pauvreté dans le pays, perception par rapport à la pauvreté des membres de son voisinage*) et à lieu de résidence (district).

Encadré 1 : A propos du modèle probit bivarié

De façon formelle, les équations à estimer sont les suivantes (modèle 1) :

$$(1) \quad Y_{Zi}^* = \beta X_i + \mu_{Zi}$$

$$(2) \quad Y_{Zi} = 1 \text{ si } Y_{Zi}^* = 1 \text{ sinon } Y_{Zi} = 0$$

Y_{Zi}^* est une variable latente inobservable traduisant la participation active ou non sur le marché du travail du chef de ménage.

De même, les équations suivantes modélisent le statut de pauvreté (1) ou non (0) du ménage (modèle 2) :

$$(3) \quad Y_{Hi}^* = \beta X_i + \mu_{Hi}$$

$$(4) \quad Y_{Hi} = 1 \text{ si } Y_{Hi}^* = 1 \text{ sinon } Y_{Hi} = 0$$

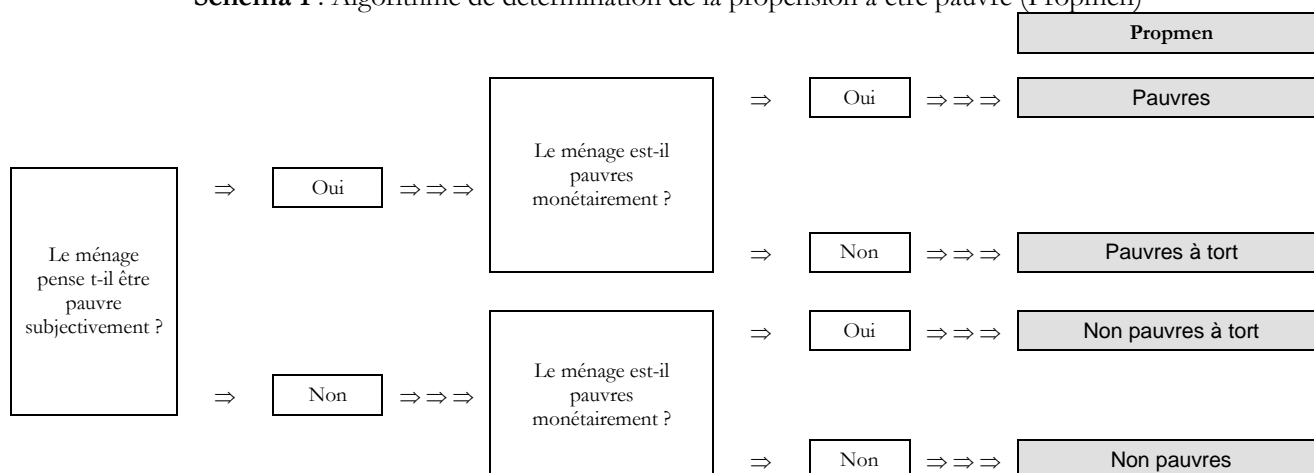
Les résidus μ_{Zi} et μ_{Hi} ont une distribution normale jointe.

En retenant une fonction de densité jointe des résidus de type Probit, on estime un coefficient de corrélation (rho) entre les résidus. Cela permet de lier l'estimation des deux équations et de mettre en évidence le caractère simultané ou non des deux situations.

Spécification du modèle Probit multivarié

Au-delà de cette première analyse, les deux décisions analysées permettent de caractériser une typologie de la propension des ménages à être pauvres (cf. schéma 1) et d'envisager une deuxième analyse.

Schéma 1 : Algorithme de détermination de la propension à être pauvre (Propmen)



Lorsque l'on veut analyser la propension à être pauvre, on peut effectuer séparément, l'un après l'autre, quatre modèles Probit, c'est-à-dire un modèle pour chacune des modalités ainsi caractérisées. Mais on peut se demander s'il ne serait pas possible d'utiliser l'interdépendance qui pourrait exister entre les diverses situations mises en évidence pour étoffer notre analyse. Pour ce faire, on peut utiliser un modèle Probit multivarié. Ce modèle consiste à estimer plusieurs modèles Probit simultanément et à évaluer des coefficients de corrélation entre chacun des modèles.

Un tel modèle est fondé sur la méthode du maximum de vraisemblance simulée (SML) et est mise en œuvre par la procédure « mvprobit » sous stata. Dans notre cas 4 modèles Probit ont été estimés, correspondant aux 4 modalités de notre variable d'intérêt qui est la propension à être pauvre.

De manière formalisée, on estime les quatre équations suivantes :

$$\text{Propmen1}_i = \begin{cases} 1 \text{ si le ménage du profil 1 est pauvre} = \beta_1 X_{1i} + \varepsilon_{1i} > 0 \\ 0 \text{ sinon} \end{cases}$$

$$\text{Propmen2}_i = \begin{cases} 1 \text{ si le ménage du profil 2 est pauvre} = \beta_2 X_{2i} + \varepsilon_{2i} > 0 \\ 0 \text{ sinon} \end{cases}$$

$$\text{Propmen3}_i = \begin{cases} 1 \text{ si le ménage du profil 3 est pauvre} = \beta_3 X_{3i} + \varepsilon_{3i} > 0 \\ 0 \text{ sinon} \end{cases}$$

$$\text{Propmen4}_i = \begin{cases} 1 \text{ si le ménage du profil 4 est pauvre} = \beta_4 X_{4i} + \varepsilon_{4i} > 0 \\ 0 \text{ sinon} \end{cases}$$

Les vecteurs X_i ($j = 1, 2, 3, 4$) représentent le même jeu de variables explicatives et les ε_i les termes d'erreurs qui sont distribués conjointement selon une loi normale, tels que :

$$\begin{pmatrix} \varepsilon_0 \\ \varepsilon_1 \\ \varepsilon_2 \\ \varepsilon_3 \end{pmatrix} \longrightarrow N(0, \Sigma) \text{ avec } \Sigma = \begin{pmatrix} 1 & \rho_{12} & \rho_{13} & \rho_{14} \\ \rho_{21} & 1 & \rho_{23} & \rho_{24} \\ \rho_{31} & \rho_{32} & 1 & \rho_{34} \\ \rho_{41} & \rho_{42} & \rho_{43} & 1 \end{pmatrix}$$

Les coefficients ρ_{jk} (avec $j \neq k$) reflètent la corrélation pouvant exister entre les erreurs des quatre équations estimées. Si ces différentes alternatives sont indépendantes, ces coefficients sont nuls. Par contre, ils sont significativement différents de zéro si les alternatives sont dépendantes les unes des autres.

7.2 Analyse et interprétations des résultats obtenus

L'analyse des résultats du modèle 1 (cf. annexe 4.1) montre que les perceptions des ménages par rapport à la pauvreté semblent déterminées d'une part, par leur niveau d'instruction et d'alphabétisation et d'autre part, par leurs caractéristiques psychosociologiques. Ces caractéristiques psychosociologiques sont fondées sur la perception qu'ont les ménages des faibles potentialités économiques du pays (le pays est pauvre), mais aussi du niveau général des conditions de vie des gens de leur voisinage. On remarque toutefois que si la paresse et la sorcellerie sont citées parmi les causes de la pauvreté, en réalité ces facteurs n'interviennent pas dans leur appréciation subjective de leur niveau de vie.

Le résultat relatif à l'instruction et à l'alphabétisation s'interprète aisément par rapport au niveau moyen d'instruction des ménages de Sao Tome et Principe. Cette situation semble les prédisposer à croire à l'influence des facteurs mystiques et plus subjectifs sur leur niveau de vie. On remarque ainsi que les facteurs objectifs du niveau de vie (sexe, groupe d'âges, typologie du ménage, groupe socioéconomique, statut d'occupation du logement) n'interviennent effectivement pas dans l'appréciation que les ménages ont de leur niveau de vie.

Pour autant, il n'est pas inutile d'analyser dans quelle mesure l'appréciation subjective qu'ont les ménages de leur niveau de vie détermine leur niveau de pauvreté objective. L'analyse de deux équations montre que la corrélation entre les deux types de pauvreté est estimée à 18,4%. Autrement dit,

la perception subjective qu'ont les ménages de leur niveau de vie explique dans 18,4% des cas leur niveau de pauvreté objective. L'ensemble des autres facteurs objectifs expliquerait donc dans 82% des cas la pauvreté monétaire des ménages du pays.

L'examen de ces facteurs objectifs de la pauvreté monétaire montre que les plus déterminants semblent être, toutes choses étant égales par ailleurs, la typologie et la composition des ménages, leur niveau d'instruction et d'alphabétisation, leur groupe socioéconomique et les perspectives offertes dans leur district de résidence.

Quant aux résultats du modèle Probit multivarié (cf. annexe 4.2), ils permettent d'analyser les profils comportementaux des catégories de ménages identifiés à partir des quatre profils obtenus sur la base des deux types de pauvreté (subjective, objective).

Pour chacun des quatre profils de ménages définis, les deux blocs de variables (objectifs, subjectifs) jouent différemment. Le bloc des variables objectives réfère principalement à la typologie et à la composition des ménages, à leur niveau d'alphabétisation, à leur statut d'occupation du logement qu'ils occupent, à leur groupe socioéconomique, à leur nationalité et à leur district de résidence. À des nuances près, ces variables jouent différemment suivant les profils de ménages en présence. Quant au bloc des variables subjectives, il réfère le plus souvent à comment les ménages perçoivent la pauvreté dans leur communauté ou leur voisinage et à l'appréciation qu'ils ont par rapport au statut de pauvreté général du pays. Cette perception est certainement déterminée en référence aux faibles ressources économiques dont dispose actuellement le pays, mais aussi aux conséquences de son insularité. Ces facteurs psychosociologiques (le pays est pauvre, la communauté est pauvre) semblent ne pas déterminer significativement le jugement des ménages ayant les profils « pauvres » et « pauvres à tort » par rapport à l'appréciation qu'ils ont de leur niveau de vie. Au contraire, chez les ménages ayant les profils « Non pauvres à tort » et « Non pauvres », ces facteurs ont un impact beaucoup plus important sur leur comportement (susceptibilité, méfiance, attention particulière aux pratiques mystiques, etc.).

L'examen des coefficients de corrélation entre ces différents profils de ménages met en évidence des anti-corrélations relativement importantes (compris entre -39% et -60%) de chacun des profils « pauvres à tort », « Non pauvres à tort » et « Non pauvres » avec le profil « Pauvres ». Cela traduit le fait que ces trois profils comportementaux des ménages s'opposent significativement à celui des ménages « pauvres ». Les ménages « Pauvres à tort » et « Non pauvres à tort » ont des caractéristiques qui les distinguent assez nettement des ménages « Non pauvres » puisque la corrélation entre ces différents profils sont estimées respectivement à -34% et à -22%.

Par contre, à des nuances près, de légères différences, liées certainement à des caractéristiques économiques et/ou à la mauvaise appréciation de leur niveau de vie réel, les ménages avec le profil « Non pauvres à tort » ont d'importantes similitudes comportementales avec ceux du profil « Pauvres à tort ».

Finalement, il convient de retenir que la susceptibilité des ménages, les difficultés économiques et existentielles qu'ils rencontrent, la faible valorisation des potentialités économiques du pays sont en réalité autant de facteurs qui orientent le jugement subjectif que les ménages ont de leur niveau de vie. Malheureusement, ce comportement affecte de façon objective leur comportement en tant qu'agent économique.

CHAPÎTRE VIII : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

8.1 Conclusion et principaux enseignements par rapport à la pauvreté dans le pays

En 2010, selon l'enquête sur les conditions de vie des ménages réalisée par l'INE, Sao Tome et Principe comptait 163 763 habitants dont 95% sont des autochtones et 51,4% des femmes. Sur les 37 080 ménages identifiés, on constate que 38% sont des femmes. Les typologies dominantes de ménages sont les couples avec enfants (36,2%), les familles élargies (21,5%) et les ménages monoparentaux nucléaires (15,5%). Ces ménages sont identifiés comme ayant des tailles nettement supérieures à la taille moyenne au niveau national, estimée à 4,4 personnes. 81% de la population totale est identifiée dans ces ménages de grande taille. Les femmes chefs de ménages sont généralement identifiées à la tête des ménages monoparentaux, surtout nucléaires et les hommes, à la tête des couples avec enfants. La composition des ménages montre que les enfants du chef représentent plus de 50% de ses membres. Dans les ménages gérés par des femmes, comparativement à ceux gérés par des hommes, on enregistre une présence relativement importante des parents en plus des enfants (respectivement 35% et 22%).

L'analyse des données a permis d'esquisser le profil des individus identifiés comme pauvres. Ce sont le plus souvent des femmes (71,3%) que les hommes (63,4%), justifiant en général d'un faible niveau d'instruction. Leur faible niveau de vie corrélé avec leur situation dans l'emploi, affectant moins les actifs occupés que les inactifs et les chômeurs. Dans l'emploi, les actifs les plus exposés à la pauvreté sont les travailleurs indépendants du secteur privé agricole (68,4%) et du privé non agricole (67,7%) alors que les autres actifs enregistrent des niveaux de pauvreté inférieurs à 60%. Un emploi sur trois occupés par les pauvres se caractérise par une rémunération mensuelle inférieure au SMIG (822 255 STD) contre un emploi sur quatre chez les non pauvres. En outre, une importante proportion des actifs pauvres restent plus longtemps sur le marché du travail, au-delà de 65 ans.

Les pauvres se distinguent également avec un moindre niveau d'alphabétisation (80,6% contre 93,5% pour les non pauvres), une taille moyenne estimée à 5,3 individus (contre seulement 3,3 personnes dans les ménages non pauvres) et se retrouvent nettement plus souvent que les non pauvres dans les ménages de type monoparental élargi (17,7% contre 8,2% pour les non pauvres) et famille élargie (27,4% contre 25,9% pour les non pauvres). Ils ont une propension à sous-estimer l'ampleur de leur état morbide. Si on constate une certaine spécialisation de la prise en charge du ménage par le chef et son conjoint (90%) dans les ménages non pauvres, dans les ménages pauvres on remarque plutôt une certaine diversification, le chef et son conjoint contribuant en moyenne à 75,6%, les enfants à 19,8% et les autres membres du ménage apparentés du chef, à 3,7%. Plus que pour les ménages non pauvres, le niveau des indicateurs sur le marché du travail et du travail décent des ménages pauvres atteste des difficultés qu'ils rencontrent. Ils sont surtout préoccupés par le souci que l'Etat garantisse les prix des produits de première nécessité et assure la bonne répartition de la richesse nationale.

8.2 Principales recommandations de l'étude

Ces recommandations concernent trois aspects : les premiers concernent des considérations d'ordre méthodologiques liées à la collecte et à l'analyse des données. Les deuxièmes ont trait aux axes stratégiques envisageables pour l'orientation des politiques socioéconomiques dans le pays. Les troisièmes consistent à réfléchir à la mise en place d'un système d'information pour le suivi de la pauvreté.

8.2.1 *Recommandations par rapport aux orientations méthodologiques*

- *S'accorder sur la stratification du pays à retenir* : L'analyse suivant les districts a semblé émerger des besoins exprimés par les autorités nationales. En dépit de cela, il convient d'approfondir la réflexion sur ce découpage administratif tout comme sur la classification des milieux entre urbain et rural. A cette fin, il est souhaitable que des services administratifs compétents (INE, direction de l'administration du territoire, spécialistes de la démographie, etc.) s'accordent sur

tous ces aspects de sorte à s'accorder par rapport à toutes ces préoccupations. Les principales conclusions de leurs travaux devront être consignées dans un rapport de synthèse à diffuser largement dans toutes les administrations du pays ;

- *Garantir l'amélioration des outils méthodologiques pour la collecte des données de base* : Le questionnaire utilisé pour l'IOF 2010 est très riche en informations. Il est cependant encore perfectible et devrait s'enrichir d'informations supplémentaires, notamment les suivantes (à titre indicatif) :
 - Accès aux services sociaux de base (marché public, accès à la source d'eau potable la plus proche, accès à la gare routière la plus proche, accès à l'électricité, accès à l'école primaire/secondaire la plus proche, accès à une structure sanitaire -centre de santé, hôpital, poste de santé, pharmacie, etc.) le plus proche, etc.) en termes de distance à parcourir et de temps ;
 - Transferts reçus (en espèce ou en nature) par les ménages ;
 - Des modules complémentaires divers (accès au capital financier et social, démocratie, gouvernance) ;
 - Divers autres aspects du travail décent (horaire de travail, stabilité et sécurité du travail, travail des enfants, sécurité sociale, dialogue social et représentation des travailleurs et des employeurs) ;
 - Entreprises individuelles non agricoles pour les individus de 15 ans et plus ;
 - Bétails possédés par les ménages (type et nombre de bétail possédé, effectif affecté à l'autoconsommation et à la vente, etc.) ;
 - Agriculture, pisciculture, pêche et exploitation forestière (effectif de ménages impliqués dans chacune de ces activités, superficie de leur exploitation et effectif d'individus y travaillant, statut d'occupation de la terre exploitée, mode de valorisation de leur exploitation en relation avec leur condition de vie, etc.) ;
 - Principaux produits agricoles exploités par les ménages (type de productions agricoles exploitées et leur taille) ;
 - Migration et mobilité spatiale des individus.

- *Améliorer le dispositif de collecte des données avec la collecte des prix* : si la méthode d'analyse de la pauvreté reste rigoureuse, il faut reconnaître qu'elle est limitée par la disponibilité d'autres données pertinentes, notamment les prix. Les prochaines enquêtes devraient prévoir la collecte systématique des prix dans chacun des districts retenus ;

- *Investir dans un processus de capitalisation et d'appropriation* : Vu les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de cette édition de l'enquête, il importe dès à présent, de renseigner dans un rapport, toutes les préoccupations, difficultés rencontrées et les solutions finalement adoptées pour les dépasser. Cela est valable pour chacune des étapes du processus (travaux préparatoires, sensibilisation de la population et des principaux acteurs, formation des différents agents – collecte, saisie, traitement, analyse et archivage des données, diffusion des résultats) et permettra d'en tirer des enseignements. Ainsi, la réalisation de la prochaine tiendra compte des erreurs à ne plus commettre ;

- *S'en tenir aux recommandations méthodologiques de la mesure et de l'analyse de la pauvreté adoptées dans le cadre de l'évaluation de la pauvreté en 2010* : Il importe de se conformer aux orientations méthodologiques de l'analyse de la pauvreté adoptée lors de cette évaluation pour les évaluations suivantes. Cela permettra d'assurer avec pertinence la comparabilité du suivi de ce phénomène. La politique nationale de lutte contre la pauvreté doit être fondée sur une analyse monétaire (méthode du coût des besoins essentiels) mais appuyée par des enseignements tirés d'autres dimensions de la pauvreté (non monétaire et/ou subjective, analyse des conditions de vie) ;

- *Faciliter les conditions d'un meilleur suivi-évaluation des principaux indicateurs socio-économiques* : en vue de répondre à cet objectif, il est souhaitable de systématiser dans la préparation des prochaines éditions de l'IOF, la production sur une base harmonisée, des principaux indicateurs socio-économiques et des OMD. Cela suppose d'élaborer un manuel des concepts et définitions partagé et validé par toutes les parties (INE, services de santé, éducation, emploi, logement et urbanisme, économie et finance, trésor, justice, etc.) impliquées dans la production statistique nationale ;
- *Contribuer au renforcement des capacités des cadres nationaux dans le domaine de la mesure et de l'analyse de la pauvreté* : l'INE ne dispose pas d'une équipe de cadres nationaux expérimentés ni dans la conduite et la mise en œuvre d'enquête auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté, ni dans l'analyse des questions de pauvreté en particulier et des traitements statistiques en général. Il est donc souhaitable d'envisager une série d'ateliers et/ou de programmes de formation de deux semaines (théorie et application sur des données d'enquêtes) pour les familiariser avec ces techniques. Cette opération sera poursuivie, en cas de besoin par d'autres programmes ponctuels de formation.

8.2.2 *Recommandations par rapport aux axes possibles de politiques socio-économiques*

Le souci pour l'Etat d'inverser les tendances économiques et sociales caractérisées dans les analyses antérieures lui imposera de revoir certaines de ses orientations de politiques et/ou de ses interventions, notamment :

Dans le domaine de la santé :

- *améliorer et/ou renforcer la qualité de l'offre des services de santé* (temps d'attente, accès aux médicaments, hygiène générale de l'établissement, accueil et courtoisie du personnel, etc.) ;
- *étudier davantage le coût d'accès financier aux prestations de service de santé*. Pour une catégorie de la population, ces coûts apparemment abordables constituent encore d'importantes contraintes ;
- *sensibiliser les populations sur certains comportements sanitaires à risque*, notamment la pratique de l'automédication, la propension à sous estimer les manifestations de certaines maladies, même celles en apparence bénignes (maladie soit disant passagère), et les encourager à se rendre systématiquement au centre de santé ou au poste de santé le plus proche ;
- *accorder un intérêt particulier à la prise en charge sanitaire des individus de 60 ans et plus* trop souvent victimes de diverses maladies (morbidity importante) ;
- *renforcer les interventions en faveur de la lutte contre les principales maladies endémiques* (paludisme, problème respiratoire, maladie parasitaire, infections intestinales, etc.) et sensibiliser les populations à améliorer leur cadre de vie.

Dans le domaine de l'éducation :

- *renforcer les mesures d'appui de l'Etat à la scolarisation au-delà de l'éducation de base*. En effet, les dépenses d'éducation liées à la scolarisation au secondaire des enfants absorbent environ 50% du budget total alloué à l'éducation par les ménages, contre seulement 22% pour le primaire ;
- *renforcer les initiatives en faveur de l'alphabétisation des adultes*. En effet, trop d'individus non scolarisés au primaire (31%) mais souhaitant encore aller à l'école sont malheureusement atteints par la limite d'âge. Cela reste valable pour le secondaire ;
- *contribuer à réduire d'une part, les principales causes de l'importante déperdition scolaire entre les cycles primaire et secondaire, et d'autre part, les motifs de non scolarisation aussi bien au primaire qu'au secondaire*. Des stratégies envisageables pourraient consister à réexaminer les coûts des prestations scolaires au primaire et au secondaire, à réfléchir sur l'amélioration des conditions de vie des ménages via la création

d'emplois, à sensibiliser les jeunes sur les comportements sexuels à risque afin d'éviter non seulement les grossesses précoces, mais aussi les maladies sexuellement transmissibles, etc. ;

- *contribuer à réduire les disparités régionales des niveaux d'éducation en investissant davantage dans les districts où l'on constate les plus bas taux de scolarisation (Lemba, Caué, Cantagalo).* Si cette stratégie vise spécifiquement ces districts, elle ne doit pas exclure les autres. Des efforts doivent être entrepris au niveau national pour améliorer la qualité de l'offre des services d'éducation en quantité et en qualité ;

- *accorder un intérêt particulier au respect de l'âge à la première scolarisation des enfants.* Cela suppose que l'Etat investisse dans un programme actif d'information, éducation et communication (IEC) afin d'encourager les parents à scolariser plus rapidement leurs jeunes enfants ;

- *Sensibiliser les parents à encourager leurs filles à poursuivre plus longtemps leurs études.* Le pays compte en moyenne plus de femmes que d'hommes alors que les indicateurs de scolarisation sont à l'avantage des hommes. Le choix d'une telle option de politique permettra de réduire l'écart de scolarisation entre filles et garçons.

Dans le domaine de l'emploi :

- *encourager/favoriser le développement de pôles économiques régionaux, avec un accent particulier sur une meilleure valorisation des activités agricoles.* Cela permettra d'une part, de réduire considérablement les disparités régionales liées à l'offre d'emploi, et d'autre part, d'accroître les surplus de production agricoles, y compris les productions vivrières. L'impact sur la baisse des produits vivriers sera sensible. Cette mesure devra également s'accompagner d'un effort pour l'accès des populations aux terres afin des les encourager à les exploiter ;
- *renforcer le suivi de la mise en œuvre des mesures de protection sociale des travailleurs ainsi que du droit du travail.* Une définition du concept de « réglementation » précise qu'elle est « l'activité intentionnelle visant à contrôler, ordonner ou influencer les comportements d'autrui en fonction de normes ou de finalités définies »¹. L'Etat mais aussi les acteurs de la vie économique doivent prendre les dispositions qui s'imposent afin de respecter l'application des textes de droit, éventuellement de les amender, conformément aux axes d'orientation définis dans la pyramide des stratégies (cf. schéma 1). Il est nécessaire de prendre en considération la grande diversité des situations des travailleurs (formel, informel) et de celle des activités qu'ils exercent. Les lois s'appliquant à ces différentes catégories doivent être spécifiques et les réponses souhaitables toutes aussi différentes en fonction des circonstances. Cette disposition permettra d'améliorer significativement le niveau de certains indicateurs du marché du travail (taux de revenus inférieur au SMIG, taux de salarisation, etc.)

Schéma 1 : La pyramide des stratégies d'application des textes relatifs au droit du travail



- *investir à court et/ou à moyen terme dans les activités à haute intensité de main d'œuvre (HIMO).* Cette stratégie (coopérative, etc.) peut s'avérer concluante dans un contexte où la main d'œuvre est peu qualifiée et disponible ;

¹ L'économie informelle en Afrique, Promouvoir la transition vers la formalité, défis et stratégies, Genève BIT 2010

- *réexaminer les dispositions du code de la famille.* Cela s'impose dans la mesure où les difficultés d'existence que rencontrent les ménages gérés par des femmes sont entre autres très corrélées avec la composition de leur ménage, principalement du type monoparental (nucléaire). Le réexamen de ces textes et de certaines de ces dispositions contribuera à mieux valoriser les droits des femmes à la suite du départ de leur conjoint, surtout lorsque le couple a déjà des enfants ;
- *investir dans des programmes d'insertion des jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif, ni sur le marché du travail à travers des activités de formation professionnelle bien ciblées ;*
- *investir dans des programmes de renforcement des capacités et/ou de formation continue des actifs occupés, en particulier des femmes* afin d'améliorer leur niveau de compétence. Il est en effet indispensable d'encourager toutes les initiatives favorables à l'émancipation des femmes non seulement par le biais de l'école et de la formation, mais aussi dans leur cadre professionnel ;
- *promouvoir l'esprit d'entreprise chez les femmes et les encadrer dans ce sens.*

Dans le domaine de l'amélioration des conditions et du cadre de vie

- *Garantir les prix des produits de première nécessité.* En réalité cette préoccupation dépend implicitement de la mise en œuvre de certaines mesures citées précédemment (investissement dans le développement agricole, avec un accent particulier sur la production vivrière). Mais il est souhaitable de mettre en plus un dispositif de contrôle et de surveillance des prix de ces produits de première nécessité ;
- *Améliorer les salaires.* C'est un aspect des priorités de l'action gouvernementale qui est exprimée un plus souvent par les ménages non pauvres mais partagée par tous les ménages.
- *Renforcer l'amélioration du cadre de vie.* C'est une préoccupation que les ménages expriment à travers le développement des infrastructures de transport, l'amélioration non seulement des systèmes d'approvisionnement en eau potable, mais aussi des systèmes de drainage des eaux usées et des eaux de pluies ainsi que de fourniture en courant électrique. Les efforts attendus de l'Etat pour favoriser la construction de logements plus décentes avec des commodités plus modernes peut s'inscrire au niveau de cet axe stratégique ;
- *Valoriser le réseau d'entraide communautaire afin de développer la mise en place d'une politique sociale plus formelle et active.* Face aux difficultés des ménages entre autres, pour se loger, la famille et l'Etat constitue un important soutien. Un examen plus approfondie des difficultés des conditions de vie des ménages, tenant compte de la faible densité de la population dans le pays, peut être un important point de départ en vue de l'élaboration d'un filet de solidarité plus formelle, adaptée aux réalités sociales des populations ;
- *Sensibiliser les populations à dépasser leurs préjugés psychosociologiques par rapport à la pauvreté.* Pour 12% des ménages, la pauvreté serait due à la paresse et/ou à la sorcellerie. Cela témoigne dans une certaine mesure de l'état d'esprit d'une bonne frange de la population du pays, cette situation affectant leur rationalité économique. Il faut donc encourager ces populations à dépasser ces préjugés à travers des campagnes actives de sensibilisation.

Dans le domaine de l'amélioration institutionnelle et de la gouvernance

- *Garantir le bon fonctionnement des institutions et la bonne gouvernance.* C'est une action des interventions de l'Etat qui est très attendue et qui se traduit par l'urgence pour l'Etat de garantir la bonne gouvernance (49%), de garantir la sécurité des biens et des personnes (11%), de lutter contre la corruption (17%) et de veiller à la bonne répartition de la richesse nationale (9%).

8.2.3 Perspectives pour un meilleur suivi-évaluation des indicateurs des DSRP et des OMD

Le suivi de la mise en œuvre des orientations de politiques économiques prévues dans le cadre du programme national de lutte contre la pauvreté nécessite de mettre en place un dispositif de suivi-

évaluation des principaux indicateurs du DSRP et des OMD. Dans ce cadre, il serait souhaitable de mettre en place un système complet d'informations appropriées composé des dispositifs suivants :

- Une enquête nationale auprès des ménages pour l'évaluation et la perception de la pauvreté. Ce dispositif devrait être réalisé tous les cinq (5) ans sur l'ensemble du territoire. Mais du fait des insuffisances constatées dans la mise en œuvre de la première édition de l'IOF, il serait souhaitable d'envisager rapidement le renforcement des capacités statistiques des cadres de l'INE afin de les préparer pour les opérations suivantes ;
- Entre la dernière IOF et la prochaine qui est programmée, il serait souhaitable de réaliser au niveau national, une enquête légère sur les conditions de vie des ménages permettant de produire les principaux indicateurs socio-économiques mais ne comportant pas de module sur la consommation. Il pourrait s'agir soit de dispositif classique du type QUIBB ou des phases emploi (phase 1) et secteur informel (phase 2) du dispositif d'enquête 1.2.3. La présente enquête n'apporte en effet aucune information détaillée sur l'emploi dans le secteur informel. Or ce secteur d'activité est certainement très présent dans le pays et permettrait de faire des propositions pertinentes par rapport aux orientations souhaitables de la politique de l'emploi et/ou de création d'activités génératrices de revenus ;
- Une enquête démographique et sociale (EDS) pour appréhender les différentes dimensions socio-sanitaires des conditions de vie des ménages de Sao Tome et Principe. Cette enquête pourrait être réalisée une année après une IOF donnée ;
- Le développement des bases de données concernant les données de routine des principales administrations (santé, éducation, emploi, logement et urbanisme, état civil, agriculture, tourisme, etc.) ;
- Une assistance technique régulière pour la formation des cadres nationaux impliqués dans la réalisation de ces différentes opérations statistiques ;
- La mobilisation de ressources nécessaires (financières, humaines, logistiques) pour la réalisation périodique de toutes ces activités.

ANNEXES

Annexe 1 : Composition de l'équipe pour la réalisation de l'IOF 2010 et du profil de pauvreté

1. COMITE DE PILOTAGE

Noms et prénoms	Fonction	Institutions

2. COORDINATION

Noms et prénoms	Fonction	Institutions

3. PREPARATION TECHNIQUE

Noms et prénoms	Fonction	Institutions

4. ASSISTANCE TECHNIQUE

Noms et prénoms	Fonction	Institutions
Freeman AMEGASHIE	Expert Statisticien-informaticien, Coordonnateur du DASD	AFRISTAT
Ousman KORIKO	Expert en enquêtes auprès des ménages, DSSRP	AFRISTAT
Siriki Zanga COULIBALY	Expert en analyse de la pauvreté, CERA	AFRISTAT

5. APPUI A LA FORMATION DES EQUIPES DE TERRAIN

Noms et prénoms	Fonction	Institutions

6. EQUIPE DE REDACTION

Noms et prénoms	Fonction	Institutions

7. APPUI ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Noms et prénoms	Fonction	Institutions

Annexe 2 : Composition du panier des produits alimentaires pour la détermination du seuil alimentaire

Codes produits	Libellé	Valeurs caloriques (100 mg ou 100 ml)	Dépenses totales (En milliards de Dobras)							
			Agua-Grande	Mé-Zochi	Cantagalo	Caué	Lemba	Lobata	Principe	Total
01114200	Riz grain moyen	363	36,2	34,9	10,5	4,0	8,5	14,6	10,3	119,1
01111101	Pain (moyen)	159	32,8	22,2	9,1	3,7	4,2	9,4	3,7	85,1
01152300	Huile végétale	884	22,2	16,1	6,9	2,1	4,8	8,6	1,6	62,3
01131111	Poisson volant	140	20,0	16,6	5,7	1,3	2,5	7,3	1,3	54,7
01164104	Banane douce non mure	110	16,2	9,9	4,9	2,1	4,1	6,5	0,5	44,2
01131128	Autres poissons frais (requin)	165	19,8	13,0	1,6	0,9	3,6	2,5	0,7	42,1
01174101	Haricot rouge (sec)	318	14,4	10,7	4,1	1,5	3,5	5,4	2,4	42,0
01181100	Sucre en poudre	351	10,5	10,8	3,5	1,3	1,7	3,6	1,1	32,5
01116300	Spaghetti	343	10,2	9,1	2,9	1,1	1,9	3,6	1,3	30,0
01172107	Tomate fraîche	21	13,2	7,7	2,3	0,8	1,5	3,0	0,9	29,4
01131101	Merlan	90	13,7	5,9	2,2	0,1	1,2	3,9	0,1	27,2
01164103	Banane plantain	135	8,3	8,7	2,0	0,7	0,8	1,8	2,5	24,7
01133300	Poisson salé (Fulo-fulo = = ???)	272	10,1	4,3	3,1	1,0	1,1	3,1	1,1	23,8
01131106	Maquereau (Bleu)	181	4,6	4,5	3,0	1,4	2,7	3,8	0,3	20,3
01173103	Oignon frais	41	7,2	3,9	1,5	0,7	1,1	2,0	0,7	17,1
01192216	Autres épices (poivres en grain)	346	5,6	4,3	2,0	0,5	1,2	2,3	0,8	16,7
01152201	Huile de palme	862	5,4	4,6	1,4	0,7	1,2	2,0	1,2	16,6
01126201	Cuisse de poulet congelée	128	9,7	2,7	0,7	0,0	0,5	1,2	0,7	15,5
01175101	Tomate concentrée	39	4,7	4,0	1,4	0,5	1,0	1,8	0,8	14,3
01128102	Merguez/Saucisson	112	5,7	3,4	1,5	0,6	0,7	1,9	0,6	14,3
01176201	Patate douce	121	4,8	3,9	1,3	0,5	0,8	1,3	0,7	13,4
01142500	Autres types de lait en poudre (sauf pour bébé)	490	5,6	2,7	0,9	0,2	0,5	3,0	0,6	13,4
01117100	Farine de mil	333	3,6	4,9	1,0	0,6	1,1	1,3	0,5	13,1
01131102	Maquereau-bonite	111	2,7	1,2	0,9	0,6	0,7	0,6	5,3	12,1
01126203	Autres parties du poulet (ailes)	146	6,4	3,0	0,4	0,0	0,4	1,5	0,0	11,7
01114100	Riz long grain	363	7,0	2,0	0,7	0,2	0,4	1,1	0,2	11,6
01111102	Pain (petit)	159	6,3	3,3	0,4	0,4	0,4	0,7	0,0	11,5
01173104	Carotte	40	5,6	2,8	0,8	0,2	0,6	1,2	0,2	11,4
01152103	Autres huiles	779	4,8	2,5	1,1	0,3	0,5	1,7	0,4	11,3
01141102	Lait demi écrémé	90	5,7	3,2	0,9	0,1	0,5	0,3	0,4	11,2
01131108	Hemiramphidae (??)	103	4,4	2,1	1,0	0,0	0,4	1,5	0,2	9,6
01131110	Dorade rouge	92	3,1	2,1	1,1	0,4	1,2	0,7	0,6	9,2
01164126	Fruit à pain (Arbre à pain)	109	3,0	2,4	1,0	0,8	0,8	0,9	0,1	9,1
01211102	Café moulu non soluble	273	2,4	2,0	1,5	0,5	0,8	1,6	0,3	9,0
01172104	Haricot vert (frais)	350	4,5	1,7	0,8	0,2	0,6	0,9	0,1	8,9
01173101	Ail	131	3,0	1,9	1,0	0,4	0,7	1,1	0,5	8,7
01222400	Boissons rafraichissantes (Coca, Fanta, etc.)	30	4,8	1,0	0,2	0,1	0,2	0,7	0,4	7,5
01131103	Chinchard	181	2,8	2,2	0,5	0,1	0,6	1,0	0,1	7,3
01128800	Viande de porc salée (viande de porc maigre)	373	3,4	0,9	0,6	0,1	0,3	0,8	0,6	6,8
01192202	Piment (grand)	42	2,7	1,6	0,7	0,4	0,5	0,7	0,1	6,7
01192206	Poivre en poudre	346	2,0	1,9	0,8	0,2	0,6	0,7	0,3	6,7
01117200	Farine de blé	332	2,6	2,1	0,3	0,1	0,3	0,8	0,2	6,5
01172106	Poivrons	48	3,3	1,5	0,4	0,1	0,3	0,6	0,1	6,3
01133400	Poisson fumé (Merlan/Hareng fumé)	171	2,9	1,9	0,7	0,1	0,2	0,3	0,0	6,1
01123900	Autre partie de viande de porc (pied)	305	3,4	1,2	0,2	0,2	0,3	0,1	0,3	5,8
01146100	Œuf frais de poule	140	4,1	0,7	0,2	0,0	0,1	0,3	0,3	5,7
01192101	Gros sel	0	1,1	2,0	0,7	0,2	0,5	1,0	0,2	5,7
Part budgétaire moyenne de s produits du panier alimentaire dans les dépenses alimentaires totales (%)			82,8	86,0	85,8	84,3	86,2	87,2	85,3	84,8

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Annexe 3 : Liste des produits alimentaires consommés par plus de 30% de la population totale

Rang	Codes produits	Libellés des codes produits	Agua-Grande	Mé-Zochi	Cantagalo	Caué	Lemba	Lobata	Principe	Ensemble	% population
1	01114200	Riz grain moyen	8,0	11,7	9,9	10,4	11,8	11,1	19,4	10,3	93,0
2	01111101		7,2	7,5	8,6	9,6	5,8	7,1	7,0	7,4	86,3
3	01152300		4,9	5,4	6,5	5,5	6,6	6,6	3,0	5,4	90,1
4	01131111		4,4	5,6	5,4	3,5	3,5	5,5	2,4	4,7	67,7
5	01164104		3,6	3,3	4,6	5,5	5,6	5,0	1,0	3,8	78,3
6	01131128		4,4	4,4	1,6	2,4	4,9	1,9	1,4	3,7	40,2
7	01174101		3,2	3,6	3,9	3,9	4,8	4,1	4,5	3,6	80,0
8	01181100		2,3	3,6	3,3	3,3	2,3	2,7	2,1	2,8	83,2
9	01116300		2,2	3,0	2,7	3,0	2,6	2,7	2,5	2,6	72,4
10	01172107		2,9	2,6	2,2	2,2	2,0	2,3	1,7	2,5	88,6
11	01131101		3,0	2,0	2,1	0,2	1,7	2,9	0,2	2,4	41,0
12	01164103		1,8	2,9	1,9	1,9	1,1	1,3	4,7	2,1	44,3
13	01133300		2,2	1,4	3,0	2,6	1,5	2,3	2,0	2,1	43,8
14	01131106		1,0	1,5	2,8	3,6	3,8	2,9	0,5	1,8	33,2
15	01173103		1,6	1,3	1,5	1,8	1,5	1,5	1,4	1,5	83,0
16	01192216		1,2	1,4	1,9	1,4	1,7	1,8	1,5	1,4	81,5
17	01152201		1,2	1,6	1,3	1,9	1,6	1,5	2,2	1,4	46,5
18	01175101		1,0	1,4	1,3	1,4	1,4	1,4	1,4	1,2	86,8
19	01128102		1,3	1,1	1,4	1,5	1,0	1,4	1,1	1,2	47,2
20	01176201		1,1	1,3	1,2	1,4	1,1	1,0	1,4	1,2	34,3
21	01117100		0,8	1,6	1,0	1,4	1,6	1,0	1,0	1,1	38,5
22	01111102		1,4	1,1	0,4	1,0	0,6	0,5	0,0	1,0	30,5
23	01173104		1,2	0,9	0,8	0,5	0,9	0,9	0,4	1,0	66,2
24	01152103		1,1	0,8	1,1	0,9	0,6	1,3	0,8	1,0	52,8
25	01164126		0,7	0,8	1,0	2,0	1,1	0,7	0,2	0,8	44,0
26	01211102		0,5	0,7	1,4	1,2	1,1	1,2	0,6	0,8	42,9
27	01172104		1,0	0,6	0,8	0,5	0,9	0,7	0,2	0,8	66,5
28	01173101		0,7	0,6	1,0	1,0	1,0	0,9	1,0	0,8	63,7
29	01192202		0,6	0,5	0,7	0,9	0,7	0,5	0,1	0,6	58,5
30	01192206		0,4	0,7	0,8	0,6	0,9	0,6	0,6	0,6	62,0
31	01117200		0,6	0,7	0,3	0,4	0,4	0,6	0,4	0,6	43,1
32	01172106		0,7	0,5	0,4	0,2	0,5	0,4	0,2	0,5	39,1
33	01192101		0,2	0,7	0,7	0,5	0,7	0,8	0,3	0,5	38,5
34	01161200		0,5	0,2	0,3	0,5	0,4	0,1	0,1	0,3	38,3
35	01171109		0,4	0,4	0,3	0,2	0,3	0,3	0,0	0,3	34,1
Total			69,2	77,6	77,8	78,8	77,8	77,6	67,3	73,9	-

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Lecture : Le riz grain moyen est un produit alimentaire consommé par 93% de la population totale du pays. Il est représenté 10,3% de la valeur totale des dépenses en produits alimentaires consommés dans le pays.

Annexes 4 : modèles économétriques de la propension à être pauvres

Annexe 4.1 : Résultats du modèle Probit bivarié

VARIABLES	Estimation de la situation n° 1 (P)		Estimation de la situation n°2 (Q)		Effet marginal au point moyen [Pr(P=1, Q=1)]	
	Paramètres estimés	Pr > z	Paramètres estimés	Pr > z	dydx	Pr > z
A. Caractéristiques sociodémographiques						
Sexe						
Homme (<i>Référence</i>)						
Femme	-0,023	--	0,038	--	0,003	--
Groupes d'âges						
15 – 24 ans (<i>Référence</i>)						
25 – 39 ans	-0,131	--	0,090	--	-0,009	--
40 – 59 ans	-0,115	--	0,185	***	0,012	--
>= 60 ans	-0,169	--	0,174	--	-0,001	--
Typologie du ménage						
Unipersonnel/Couples sans enfants (<i>Référence</i>)						
Couples avec enfants	-0,049	--	1,661	*	0,301	*
Monoparental (nucléaire, élargi)	0,017	--	1,600	*	0,278	*
Famille élargie	0,015	--	1,556	*	0,266	*
Statut par rapport à l'alphabétisation						
Oui (<i>Référence</i>)						
Non	-0,395	*	-0,272	*	-0,149	*
Niveau d'instruction						
Aucun (<i>Référence</i>)						
Primaire	-0,118	***	-0,298	*	-0,089	*
Secondaire, supérieur	-0,289	*	-0,821	*	-0,216	*
Nationalité						
Autochtone (<i>Référence</i>)						
Etranger	-0,039	--	-0,189	****	-0,050	--
B. Caractéristiques socioéconomiques						
Statut d'occupation du logement						
Propriétaire (<i>Référence</i>)						
Locataire/logé gratuitement	-0,011	--	0,032	--	0,005	--
Spécialisation par rapport aux dépenses du ménage						
Le chef du ménage et son conjoint (<i>Référence</i>)						
Autres	-0,035	--	0,056	--	0,005	--
Groupes socioéconomiques du chef						
Travailleurs des secteurs privés et publics (<i>Référence</i>)						
Indépendants du privé agricole	-0,067	--	0,111	****	0,010	--
Indépendant du privé non agricole	0,005	--	0,170	**	0,038	***
Chômeurs/Inactifs	0,048	--	0,059	--	0,023	--
D. Caractéristiques psychosociologiques						
Sao Tome et Principe est pauvre ?						
Oui (<i>Référence</i>)						
Non	-0,385	*	-0,141	**	-0,114	*
Les gens de ma communauté sont pauvres ?						
Oui (<i>Référence</i>)						
Non	-0,570	*	-0,019	--	-0,128	*
La paresse et la sorcellerie affectent la pauvreté ?						
Oui (<i>Référence</i>)						
Non	-0,010	--	0,005	--	-0,001	--

Annexe 4.1 : Résultats du modèle Probit bivarié (suite)

VARIABLES	Estimation de la situation n° 1 (P)		Estimation de la situation n°2 (Q)		Effet marginal au point moyen [Pr(P=1, Q=1)]	
	Paramètres estimés	Pr > z	Paramètres estimés	Pr > z	dydx	Pr > z
D. Milieu de résidence						
<i>Agua-Grande (Référence)</i>						
Mé-Zochi	0,237	*	-0,504	*	-0,079	*
Cantagalo	-0,045	--	-0,174	**	-0,048	***
Caué	0,226	*	0,352	*	0,130	*
Lemba	0,688	*	-0,068	--	0,109	*
Lobata	0,387	*	-0,117	--	0,047	****
Principe	-0,357	*	0,139	****	-0,054	**
Constante	0,992	*	-0,959	*		

Nombre d'observations	3 200	
Test de Wald Chi2 (50)	1 003,07	
Prob > Chi 2	0,0000	
Test du ratio de vraisemblance de rho = 0 :	Ch 2 (1) = 33,44	Prob > Chi 2 = 0,0000
Athrho	0,184	*
Rho	0,181	*

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Seuil de significativité : * ($p < 0,01$) ** ($p < 0,05$)

*** ($p < 0,10$)

**** ($p < 0,15$)

-- (Non significatif au-delà du seuil de 15%)

Annexe 4.2 : Résultats du modèle Probit multivarié

	Pauvres	Pauvres à tort	Non pauvres à tort	Non pauvres
Pourcentage de ménage (%)	34,2	22,5	20,2	23,1
A. Caractéristiques sociodémographiques				
Sexe				
Homme (<i>Référence</i>)				
Femme	0,078 ⁻⁻	-0,120 ^{****}	-0,075 ⁻⁻	0,024 ⁻⁻
Groupes d'âges				
15 – 24 ans (<i>Référence</i>)				
25 – 39 ans	0,097 ⁻⁻	-0,197 ^{**}	0,036 ⁻⁻	0,106 ⁻⁻
40 – 59 ans	0,175 ^{***}	-0,280 [*]	0,029 ⁻⁻	0,061 ⁻⁻
>= 60 ans	0,117 ⁻⁻	-0,233 ^{**}	0,098 ⁻⁻	0,110 ⁻⁻
Typologie du ménage				
Unipersonnel/Couples sans enfants (<i>Référence</i>)				
Couples avec enfants	1,089 [*]	-0,975 [*]	1,213 [*]	-0,715 [*]
Monoparental (nucléaire, élargi)	1,064 [*]	-0,866 [*]	1,204 [*]	-0,716 [*]
Famille élargie	1,063 [*]	-0,856 [*]	1,154 [*]	-0,696 [*]
Statut par rapport à l'alphabétisation				
Oui (<i>Référence</i>)				
Non	-0,342 [*]	-0,055 ⁻⁻	0,149 ^{***}	0,388 [*]
Niveau d'instruction				
Aucun (<i>Référence</i>)				
Primaire	-0,203 [*]	0,124 ^{***}	-0,087 ⁻⁻	0,270 [*]
Secondaire, supérieur	-0,505 [*]	0,179 ^{***}	-0,521 [*]	0,679 [*]
Nationalité				
Autochtone (<i>Référence</i>)				
Etranger	-0,097 ⁻⁻	0,060 ⁻⁻	-0,147 ⁻⁻	0,209 ^{****}
B. Caractéristiques socioéconomiques				
Statut d'occupation du logement				
Propriétaire (<i>Référence</i>)				
Locataire/logé gratuitement	0,084 ^{***}	-0,084 ^{****}	-0,057 ⁻⁻	0,049 ⁻⁻
Spécialisation par rapport aux dépenses du ménage				
Le chef du ménage et son conjoint (<i>Référence</i>)				
Autres	0,019 ⁻⁻	-0,081 ⁻⁻	0,021 ⁻⁻	-0,004 ⁻⁻
Groupes socioéconomiques du chef				
Travailleurs des secteurs privés et publics (<i>Référence</i>)				
Indépendants du privé agricole	0,029 ⁻⁻	-0,126 ^{***}	0,096 ⁻⁻	-0,058 ⁻⁻
Indépendant du privé non agricole	0,109 ^{****}	-0,136 ^{***}	0,063 ⁻⁻	-0,067 ⁻⁻
Chômeurs/Inactifs	0,112 ⁻⁻	-0,067 ⁻⁻	-0,028 ⁻⁻	0,067 ⁻⁻
D. Caractéristiques psychosociologiques				
Sao Tome et Principe est pauvre				
Oui (<i>Référence</i>)				
Non	-0,321 [*]	-0,056 ⁻⁻	0,254 [*]	0,194 [*]
Les gens de ma communauté sont pauvres				
Oui (<i>Référence</i>)				
Non	-0,407 [*]	-0,315 [*]	0,398 [*]	0,260 [*]
La paresse et la sorcellerie affectent la pauvreté				
Oui (<i>Référence</i>)				
Non	0,046 ⁻⁻	-0,062 ⁻⁻	-0,050 ⁻⁻	0,067 ⁻⁻

Annexe 4.2 : Résultats du modèle Probit multivarié (suite)

	Pauvres	Pauvres à tort	Non pauvres à tort	Non pauvres
A. District de résidence				
Agua-Grande (<i>Référence</i>)				
Mé-Zochi	-0,192**	0,561*	-0,356*	0,121--
Cantagalo	-0,210**	0,214**	0,067--	0,039--
Caué	0,202**	0,032--	0,103--	-0,343*
Lemba	0,261*	0,480*	-0,507*	-0,426*
Lobata	0,051--	0,464*	-0,110--	-0,174***
Principe	-0,318*	-0,145****	0,483*	0,028--
Constante	-0,880*	0,276****	-2,182*	-0,912*

Nombre d'observations	3 200	
Test de Wald Chi2 (100)	1264,89	
Prob > Chi 2	0,0000	
Test du ratio de vraisemblance de $\rho_{ij} = \rho_{ji} = 0, i \neq j$	Chi2(6) = 2010,2	Prob > Chi2 = 0,0000
	Athrho	Rho
ρ_{21}	-0,402*	-0,381*
ρ_{31}	-0,599*	-0,537*
ρ_{41}	-0,395*	-0,376*
ρ_{32}	-0,069*	-0,069*
ρ_{42}	-0,337*	-0,325*
ρ_{43}	-0,218*	-0,214*

Source : IOF 2010, INE Sao Tome et Principe

Seuil de significativité : * ($p < 0,01$) ** ($p < 0,05$)

*** ($p < 0,10$)

**** ($p < 0,15$)

-- (Non significatif au-delà du seuil de 15%)

Annexe 5 : Cadre conceptuel des principaux indicateurs

Population active occupée : Effectif des individus identifiés comme étant en âge de travailler et ayant déclaré effectivement occuper un emploi au cours de la semaine de référence précédant l'enquête. Au sens du BIT, c'est la population des individus âgés de 15 à 64 ans.

Population active : Effectif des chômeurs (BIT, au sens large) et de la population active occupée

Population inactive : Effectif des enfants en dessous de l'âge conventionnel d'accès au marché du travail, en cours de scolarisation et des vieillards (population de 65 ans et plus au sens du BIT).

Taux d'activité : $100 \times (\text{Population active} / \text{Population totale en âge de travailler})$

Ratio emploi/population : ce ratio, encore appelé taux d'emploi, représente la part des personnes employées dans la population en âge de travailler d'un pays. L'indicateur est calculé en divisant le nombre total de personnes employées dépassé un certain âge (15 ans ou plus) par la population de la même tranche d'âge.

$$\text{Ratio emploi/population} = 100 \times \frac{\text{Effectif des actifs occupés}}{\text{Population en âge de travailler}}$$

L'indicateur est habituellement compris entre 50% et 75%. Un ratio élevé indique qu'une plus grande part de la population susceptible de travailler travaille effectivement. Un ratio bas indique qu'une part de la population ne participe pas effectivement à l'activité économique. La mesure a pour but d'intégrer à la fois les personnes travaillant dans le secteur formel et dans le secteur non formel. L'indicateur fournit des informations sur la capacité d'une économie à assurer des emplois. La valeur et les variations dans le temps du ratio peuvent être considérées en relation avec la croissance économique afin de déterminer dans quelle mesure cette croissance est pro-emploi et pro-pauvre.

Taux d'emploi vulnérables : il s'agit en fait de la part des travailleurs pour leur propre compte et des travailleurs familiaux non rémunérés dans le total des emplois. L'indicateur mesure ce qui est considéré comme une situation vulnérable dans l'emploi, à savoir les statuts des travailleurs pour leur propre compte et des travailleurs familiaux non rémunérés. Le taux d'emploi vulnérable est égal à la part des travailleurs pour compte propre et des travailleurs familiaux non rémunérés dans le total des emplois.

$$\text{Taux d'emploi vulnérable} = 100 \times \frac{(\text{Effectif des TCP} + \text{Effectifs des travailleurs familiaux non rémunérés})}{\text{Effectif total des emplois}}$$

Cet indicateur est une nouvelle grandeur qui mesure le nombre de personnes travaillant dans des conditions relativement précaires du fait de leur situation dans l'emploi. Du fait que les TCP et les travailleurs familiaux non rémunérés sont moins susceptibles de posséder un emploi formel, qu'ils ont généralement moins accès aux avantages sociaux ou aux programmes de protection sociale et qu'ils sont plus exposés aux cycles économiques, ces deux statuts sont considérés comme « vulnérables ». L'indicateur illustre le lien entre emploi vulnérable et pauvreté. En effet, le lien apparaît dans la mesure où les travailleurs ayant un statut vulnérable ne disposent pas d'une protection sociale leur permettant de faire face aux périodes de faible activité économique et n'ont souvent pas la possibilité d'économiser assez d'argent pour eux-mêmes et leurs familles afin de compenser de telles périodes.

Proportion de personnes salariées (dans le secteur non agricole) : L'indicateur encore appelé taux de salarisation, rapporte l'effectif des individus salariés à l'effectif total des emplois des actifs occupés. Il mesure le degré auquel les actifs ont accès à un emploi salarié, ce qui a une influence sur leur intégration dans l'économie

monétaire. Cet indicateur indique également la mesure dans laquelle les marchés du travail sont ouverts, ce qui traduit une certaine efficacité économique à travers la flexibilité du marché du travail et la capacité de l'économie à s'adapter aux changements dans le temps.

$$\text{Proportion de salariés} = 100 \times \frac{\text{Effectif des salariés}}{\text{Effectif total des actifs occupés}}$$

Une amélioration de l'indicateur a souvent une incidence positive sur la réduction de la pauvreté. La création d'emplois décentés et productifs est une stratégie clé pour l'autonomisation économique des actifs et de leurs familles. Une faible proportion ou un déclin de l'indicateur requiert des politiques une augmentation des opportunités d'emplois, en termes d'accès et de qualité de l'emploi.

Taux de chômage au sens du BIT : $100 \times (\text{Effectif des chômeurs au sens du BIT} / \text{Population active})$

Taux de chômage au sens large : $100 \times (\text{Effectif des chômeurs au sens large} / \text{Population active})$

Taux de sous emploi visible : $100 \times (\text{Effectif des actifs occupés travaillant involontairement moins de la durée hebdomadaire conventionnelle de travail} / \text{Effectif des actifs occupés})$. Le caractère volontaire est important pour distinguer le travail à temps partiel et celui des professions où le nombre d'heures ouvrées est normalement inférieur à la durée hebdomadaire conventionnelle de travail.

Taux de sous emploi invisible : $100 \times (\text{Effectif des actifs occupés gagnant moins que le salaire minimum horaire} / \text{Effectif des actifs occupés})$

Taux de sous emploi global : $100 \times (\text{Effectif des chômeurs et des actifs occupés en situation de sous-emploi (visible ou invisible)} / \text{Effectif des actifs occupés})$

Salaire de réservation : Niveau de revenu minimum en deçà duquel le chômeur déclare ne pas vouloir accepter de travailler

Taux de syndicalisation :

Taux de pluriactivité : $100 \times (\text{Effectif des actifs occupés ayant plus d'un emploi} / \text{Effectif des actifs occupés})$

Indice de ségrégation horizontale ou de spécialisation par genre dans la branche i : $I_s(i)$:

$$I_s(i) = \frac{(\text{Effectif des femmes occupées dans la branche } i / \text{Effectif total des emplois dans la branche } i)}{(\text{Effectif des emplois féminins} / \text{Effectif total des emplois dans le champ d'étude couvert})}$$

L'indice de ségrégation horizontale permet de mesurer un aspect de la division sexuée du travail, notamment les inégalités dans la répartition des actifs occupés féminins et masculins entre les branches d'activité (secteurs économiques).

Indice de ségrégation verticale ou de spécialisation par genre dans la catégorie socioprofessionnelle i :

$I_{csp}(i)$:

$$I_{\text{exp}}(i) = 100 \times \frac{\textit{Effectif des femmes occupées dans la CSP } i}{\textit{Effectif total des emplois}}$$

Au contraire, l'indice de ségrégation verticale mesure l'ampleur des inégalités dans la répartition des actifs occupés féminins et masculins à l'intérieur de ces secteurs, entre les métiers et les positions occupées (catégories socioprofessionnelles).

Annexe 6 : Bilan comparatif de la méthodologie d'analyse de la pauvreté en 2000 et en 2010, Sao Tome et Principe

Classes de dépenses et méthodes	Libellés	Analyse en 2000	Analyse en 2010	Observations
Dépenses quotidienne)	Dépenses de consommation alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur des dépenses en numéraire des ménages consacrées à l'alimentation.. Elles ont été estimées à partir des dépenses déclarées pour les deux semaines précédant l'interview 	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur totale des dépenses en numéraire consacrée par les ménages à l'achat de produits alimentaires sur les deux dernières semaines. Les ménages n'ayant déclaré qu'un seul jour de dépense ont été écartés de l'analyse. 	-
Dépenses rétrospectives	Autres dépenses de consommation	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur de l'autoconsommation alimentaire ; • Dons en produits alimentaires reçus par les ménages (produits végétaux, céréales, produits animaux). Ces agrégats ont été estimés par les enquêtés eux-mêmes ; • Valeur des dépenses relatives à l'éducation, la santé (15 derniers jours précédant l'enquête), logement, l'habillement, le transport. Ces dépenses ont été estimées directement à partir de la déclaration des enquêtés conformément aux périodes de référence spécifiques à chaque module (dernière quinzaine, mois précédent l'enquête, trimestre, douze derniers mois) ; • Les loyers payés par les ménages locataires du logement qu'ils habitent. 	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur totale des dépenses d'autoconsommation ; (alimentaire, non alimentaires) ; • Valeur totale des dépenses non alimentaires (éducation, santé , habillement et chaussures, équipements et décoration, habitation (y compris loyer déclaré), eau, électricité, gaz et combustible, transport, communication, loisirs, récréation et cultures, restaurant et cafés, voyages, tourisms et hôtellerie, biens et services diverses ; • Loyers déclarés par les ménages locataires du logement qu'ils occupent. 	-
	Dépenses des acquisitions importantes ou exceptionnelles de produits alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune mention spécifique au traitement de ce poste de dépenses 	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur des dépenses réalisées sur les douze derniers mois 	-
	Loyers fictifs des ménages non locataires du logement qu'ils occupent	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune mention spécifique au traitement de ce poste de dépenses 	<ul style="list-style-type: none"> • Estimation suivant un modèle économétrique de la valeur totale des loyers pour les ménages non locataires de leur propre logement. 	-
	Dépenses des fêtes et cérémonies	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune mention spécifique à ce poste de dépenses 	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur de cette dépense est ventilée par poste (habillement, alimentation, etc.). 	-
	Dépenses en biens durables	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune mention spécifique à ce poste de dépenses 	<ul style="list-style-type: none"> • Dépenses en biens utilisés pendant plus d'un an mais dont la destruction n'est pas constaté à la suite. L'ensemble de ces biens sont pris en compte excepté ceux relatifs aux moyens de déplacement, notamment les véhicules.. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'acquisition des véhicules qu'ils soient neufs ou d'occasion ne s'inscrit pas dans la consommation courante du ménage même si elle est effective.
	Envois de fonds décaissés	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur des transferts de fonds non remboursables du ménage à d'autres ménages. De tels transferts constituent pour ces derniers des transferts reçus. Ces envois ont été estimés directement à partir de la déclaration des enquêtés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ces transferts étant affectés à d'autres ménages ne rentrent pas dans la dépense de consommation finale du ménage enquêté. 	-

Classes de dépenses et méthodes	Libellés	Analyse en 2000	Analyse en 2010	Observations
Méthodologie de la mesure de la pauvreté	Procédure pour l'harmonisation des différences régionales du coût de la vie	<ul style="list-style-type: none"> • Estimation d'un indice de Paasche des prix 	<ul style="list-style-type: none"> • L'harmonisation des différences régionales du coût de la vie est réalisée à l'aide de l'estimation des pseudo-déflateur du coût de la vie. Il est généralement utilisé lorsque le dispositif de collecte de l'enquête n'a pas prévu la collecte parallèle des données dans tous les districts du pays ; • Ces coefficients qui sont un proxy de l'indice des prix tiennent compte de l'ensemble des produits (alimentaires, non alimentaires) consommés par les ménages et sont estimés comme le rapport du seuil de pauvreté calculé dans chaque district rapporté au seuil du district de référence retenu (Agua-Grande). 	<ul style="list-style-type: none"> • On ne sait pas si l'indice de Paasche des prix a été estimé sur la base d'un échantillon de produits alimentaires et non alimentaires ; • Ce choix suppose que les prix ont été collectés dans toutes les régions/districts lors de l'enquête de 2000.
	Approche utilisée	Approche relative	Approche absolue fondée sur la méthode du coût des besoins essentiels	-
	Indicateur du niveau de vie des ménages	Dépenses de consommation annuelle finale par tête harmonisée des ménages	Dépenses de consommation annuelle finale par tête harmonisée des ménages	Ce même concept traduit cependant des réalités différentes des conditions de vie des ménages
	Détermination du seuil de pauvreté	Cet indicateur représente les deux tiers de la dépense annuelle moyenne par tête harmonisée des différences régionales du coût de la vie	Cet indicateur représente la somme des composantes alimentaire et non alimentaire du seuil de pauvreté	L'estimation de la composante alimentaire est fondée sur la satisfaction d'un apport calorique de 2400 Kcal par jour à partir d'un panier de produits alimentaires qu'il convient de déterminer. La composante non alimentaire est la dépense minimale du ménage lui permettant de satisfaire à des besoins essentiels autres qu'alimentaires (<i>cf. point « Méthodologie de détermination du seuil de pauvreté, Chapitre 2 »</i>)